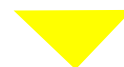


COMMUNE DE MILLAU

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapport Annuel du Délégué 2022

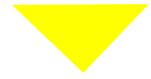






1. PREAMBULE	5
1.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2022	6
1.2. FAITS MARQUANTS SUR L'ANNEE	7
1.3. TRAVAUX REALISES EN 2022	12
1.4. PERSPECTIVE 2023	25
2. PRESENTATION DU SERVICE	27
2.1. SITUATION CONTRACTUELLE	28
2.2. ORGANIGRAMME DU SERVICE	29
2.3. GESTION DE LA PERFORMANCE DU SERVICE	30
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE (SISPEA)	31
3.1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE (SISPEA)	32
4. DONNEES RELATIVES A LA GESTION ABONNES	39
4.1. RELATION AVEC LES ABONNES	40
4.2. QUALITE DU SERVICE	41
5. DONNEES TECHNIQUES	42
5.1. DESCRIPTION DU PATRIMOINE	43
A. SYSTEME DE COLLECTE	43
B. SYSTEME DE TRAITEMENT	49
5.2. MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET DU MATERIEL :	49
A. SYSTEME DE COLLECTE	49
B. SYSTEME DE TRAITEMENT	53
5.3. DIAGNOSTIC PERMANENT	56
5.4. PERFORMANCE EPURATOIRE DU SYSTEME	56
5.5. APPORTS EXTERIEURS :	71

5.6.	LES BOUES PRODUITES ET EVACUEES :	72
5.7.	QUANTITES REACTIFS CONSOMMES AU COURS DE L'ANNEE :	73
5.8.	QUANTITES ENERGIES CONSOMMEES AU COURS DE L'ANNEE	74
5.9.	EVOLUTIONS	75
5.10.	EAUX DE BAINADES SAISON ESTIVALE 2022	76
6.	DONNEES FINANCIERES	77
6.1.	COMPTE ANNUEL DE RESULTAT 2022	78
6.2.	RENOUVELLEMENT	80
6.3.	ACTUALISATION DES DIFFERENTS COEFFICIENTS DE REVISION DE PRIX	83
6.4.	FACTURE 120 M ³	85
7.	ANNEXES.....	86
7.1.	CERTIFICATIONS ISO	87
7.2.	FICHES ACTIONS 2022	89
7.3.	DETAIL DES CONTROLES DE CONFORMITE	91
7.4.	DETAIL DES ITV	101
7.5.	DETAIL DES DESOBSTRUCTIONS	108
7.6.	DETAIL CONTROLE DE BRANCHEMENTS.	112
7.7.	CONTRÔLES DE CONFORMITES :	125
7.8.	DETAIL DES CURAGES CURATIFS ET PREVENTIFS.....	126
7.9.	RAPPORTS DEKRA.....	129
7.10.	RAPPORT TAMPONS.....	142
7.11.	DIAGNOSTIC PERMANENT.....	143

1. PREAMBULE



1.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2022

 <p>1 STATION D'EPURATION D'UNE CAPACITE DE TRAITEMENT DE 62 245 EH</p>	 <p>13 POSTES DE RELEVEMENT DES EAUX USEES</p>
 <p>5 NOMBRES D'AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS</p>	 <p>203 154 ml DE RESEAU DE COLLECTE POUR LE TERRITOIRE SYNDICAL</p>
 <p>1 183 TONNES DE BOUES BRUTES EVACUEES DONT 527,2 TONNES DE MATIERES SECHES EVACUEES POUR COMPOSTAGE</p>	 <p>1 609 908 m³ DE VOLUME DES EFFLUENTS TRAITES</p>
 <p>100 % DES REJETS SONT CONFORMES</p>	 <p>2,46TTC / m³ PRIX MOYEN DU SERVICE EN 2022</p>
 <p>2 320 051 kWh DE CONSOMMATION ELECTRIQUE DES OUVRAGES Ratio de 1,44kW/m³</p>	

1.2. FAITS MARQUANTS SUR L'ANNEE

En 2022, il a été proposé plusieurs chantiers en vue d'améliorations des réseaux EU et EP afin de corriger certaines anomalies, d'améliorer les réseaux ou de séparer les eaux.

La station d'épuration a subi des pannes importantes sur l'atelier boue, de gros travaux sont en cours afin d'améliorer le process.

Enfin, l'indisponibilité des pièces, le manque de référence matériel et les délais de plus en long, nous oblige à prendre de nouvelles dispositions sur l'exploitation.

- Projet ITV des réseaux d'eaux pluviales en amont de la plage de Gourde de Bade qui sera réalisé en 2023.
- Projet Curage et ITV du collecteur principal, qui sera réalisé en 2023.
- Projet du Boulevard de la République à la suite d'une décision de la mairie de reprendre la voirie, ce qui est l'opportunité de basculer le réseau unitaire vers un réseau séparatif.
- Relance du permis de construire de l'atelier boues et l'aire de stockage à la suite de la réalisation de l'étude géotechnique en juin 2022.
Le retour du PC est prévu pour la fin du premier trimestre 2023.
- La fin des lignes RTC nous oblige à accélérer la pose de nouveaux systèmes de télésurveillance, de plus l'arrêt de la fabrication des anciens modèles et de l'indisponibilité des pièces, nous impose de basculer sur la dernière génération de télésurveillance. 5 PR ont été réalisés en 2022.
- Les centrifugeuses ont nécessité de lourdes maintenances dont la centrifugeuse 1 qui a subi une casse importante, nécessitant 2 mois d'arrêt avec la location d'une unité mobile de déshydratation pour compenser.

Les variateurs ainsi que le superviseur de la centrifugeuse 2 ont été remplacés

- L'automate AE2 a subi une panne de carte, bloquant le fonctionnement d'une partie du process ; cette dernière n'existant plus dans le commerce, il a fallu trouver une solution de secours.

Ce dernier va être remplacé par un automate de nouvelle génération, le délai de livraison du matériel est très long.

- Les diffuseurs d'air des bassins biologiques doivent être remplacés. L'intervention d'une équipe de plongeur a pu déterminer le faible encrassement des bassins mais confirme le mauvais état du matériel. Ainsi, des nouveaux diffuseurs ont été commandés.

- Les surpresseurs d'air des bassins biologiques sont en très mauvais état et très énergivore. C'est pourquoi, 2 nouvelles machines à haut rendement ont été commandés pour une livraison en avril 2023.

Ils seront posés sur la file 2, la file 1 étant pour le moment prévue en 2024.

- Un rapport complet sur le réseau d'assainissement au départ de la zone des Fialets jusqu'à l'entrée de Millau au bas de la RD de St Germain a nécessité une étude à la suite d'un encrassement important.

L'enquête terrain a déterminé que le problème vient de la Mégisserie Richard.

L'entreprise incriminée doit réaliser des investissements pour l'amélioration des rejets EU.

Les impacts sur ce réseau sont :

- o Canalisation en 200mm réduite à environ 80mm sur certaines portions
- o Morceau de résidu qui se décolle et obstrue le réseau EU
- o Certaines portions ne sont pas accessibles avec un camion hydrocureur et donc impossible à nettoyer

- Interventions plus importantes sur le PR Fialets, des travaux sont prévus en 2023 car les systèmes de pompage perdent en rendement (usure prématurée) et dépôt important sur les carcasses.
- Le poste de relevage St Germain est lui aussi impacté par ce dépôt

◆ **Schéma directeur assainissement de la commune de Millau.**

Présentation de la phase 1 du projet lors d'une réunion le 27 janvier 2022.

Objectif de l'étude :

L'étude devra permettre de définir une politique générale à court, moyen et long terme en matière d'assainissement des eaux usées adaptée au contexte communal.

Le schéma directeur d'assainissement vise plusieurs objectifs :

- L'optimisation du fonctionnement des réseaux
- L'amélioration du taux de collecte
- La réduction des apports parasites dans le réseau d'assainissement
- La réduction des rejets d'eaux usées dans le milieu naturel
- La diminution et la limitation de l'impact des rejets sur le milieu naturel
- L'amélioration du comportement du réseau vis-à-vis du risque d'inondations
- La réalisation d'un zonage communal d'assainissement des eaux usées et pluviales

Pour ce faire, l'étude portera sur :

- La mise à jour des données réseau en vue d'acquérir une connaissance détaillée.
- L'établissement d'un diagnostic de l'état et du fonctionnement des ouvrages
- La réalisation d'un diagnostic de l'impact de la pollution des eaux usées sur les milieux récepteurs
- Les enquêtes de conformité des branchements d'assainissement des bâtiments communaux
- Le recensement des rejets d'eaux usées liées à l'exploitation d'activités artisanales ou industrielles, ainsi que d'autres sources de pollution
- L'étude particulière des zones d'assainissement non collectif
- La proposition d'une stratégie efficace de collecte des eaux usées
- Proposition des améliorations physiques sur les ouvrages de déversement
- La proposition d'une hiérarchisation de travaux de réhabilitation / remplacement des ouvrages d'assainissement par ordre de priorité

L'ensemble des solutions proposées devront prendre en compte les évolutions prévisibles de la commune et être parfaitement compatible avec les objectifs du SDAGE Adour-Garonne et du SAGE Tarn.

Conclusion phase 1 :

Le système d'assainissement de la ville de Millau présente différents défauts, comme prouvé dans les bilans et le diagnostic du réseau. L'infiltration par exemple des ECPP est une problématique importante qui va nécessiter plusieurs aménagements pour limiter leurs taux et leur effet sur les réseaux. Gérer les quantités importantes des eaux claires parasites dans un tel réseau très vaste nécessitent la mise en place d'une campagne de mesure bien étudiée et très bien placée pour couvrir l'intégralité des BV de la commune.

Les ECPM à leur tour expriment des volumes importants, même lors de faibles pluies, ces volumes provoquent souvent le déversement d'une pollution conséquente dans le Tarn. Il a aussi été constaté des effets inverses, l'introduction des eaux du Tarn dans le réseau d'assainissement au niveau des DO du collecteur principal, notamment en période de nappes hautes, ces infiltrations provoquent des dysfonctionnements au niveau du dessableur et le PR transfert. Ces infiltrations et les mises en charge du réseau provoquent des erreurs importantes sur les bilans de l'autosurveillance.

Les étapes suivantes de cette étude détailleront en deuxième phase la mise en place de la campagne de mesure et les BV surveillés, tandis que la troisième phase est consacrée à la modélisation et les techniques utilisées pour la construction du modèle hydraulique.

Le modèle hydraulique à construire dans cette dernière phase a pour objectif de reproduire les défauts signalés ainsi que d'autres qui peuvent être remontés lors des simulations. Le modèle hydraulique calé permettra à la dernière phase (4^{ème}) de placer des aménagements adéquats en face de chaque dysfonctionnement rencontré.

◆ Procédure juridique Mégissiers :

Les mégissiers refusent de signer la convention de rejet présentée par Aqualter depuis 2018. Actuellement, un conflit juridique oppose les industriels et la mairie sur le sujet de la redevance assainissement que les mégissiers jugent trop onéreuse. Une compensation de la mairie était contractualisée afin de garantir l'équilibre financier du contrat et compenser un manque à gagner.

Impact financier sur la DSP :

Le refus de paiement des mégissiers suivant la convention de rejet de 2018 validée et signée par la mairie de Millau, nuit à l'équilibre financier du contrat. Comme indiqué à l'article 40 « Révision de la rémunération du Délégitaire » du contrat de délégation du service public d'assainissement et mis à jour lors de la signature de l'avenant n°1 du contrat de DSP, un réexamen de cette dernière peut avoir lieu en cas de variation de plus de 10% de la rémunération associée aux rejets industriels partant de la base de 2017 de 210 K€. Un accord avec les services de la mairie a été trouvé, une procédure est en cours afin de proposer cette solution à l'industriel Pechdo sur le sujet du paiement du solde des factures.

État des comptes Mégissiers :

2019 2020 2021 1sem 2022	Facture moyenne an	DEBIT	CREDIT	SOLDE	% Solde
PECHDO	120 745,15 €	422 608,01 €	237 643,93 €	184 964,08 €	44%
LAURET	6 359,01 €	22 256,53 €	21 445,57 €	810,96 €	4%
ALRIC	20 122,48 €	70 428,67 €	62 079,09 €	8 349,58 €	12%
RICHARD	43 349,99 €	151 724,97 €	91 174,38 €	60 550,59 €	40%
TOTAL	190 576,62 €	667 018,18 €	412 342,97 €	254 675,21 €	38%

1.3. TRAVAUX REALISES EN 2022

◆ Renouvellement 2022

Télésurveillance

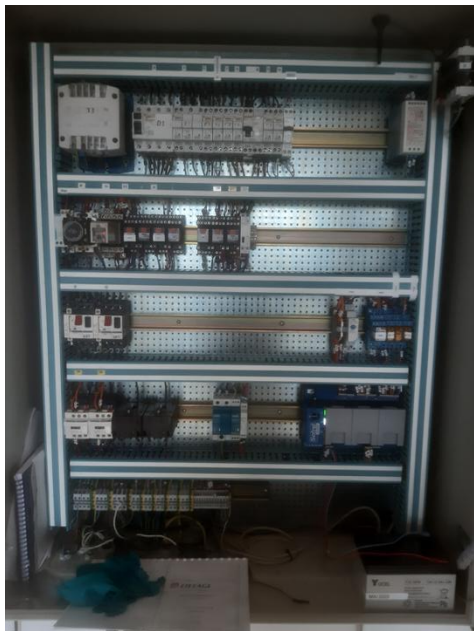
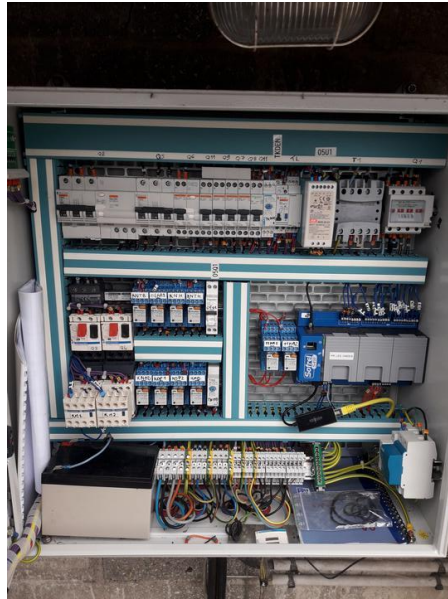
PR du Crès



PR les Fialets



PR des Ondes



PR St Germain

PR A75



Postes de relevage

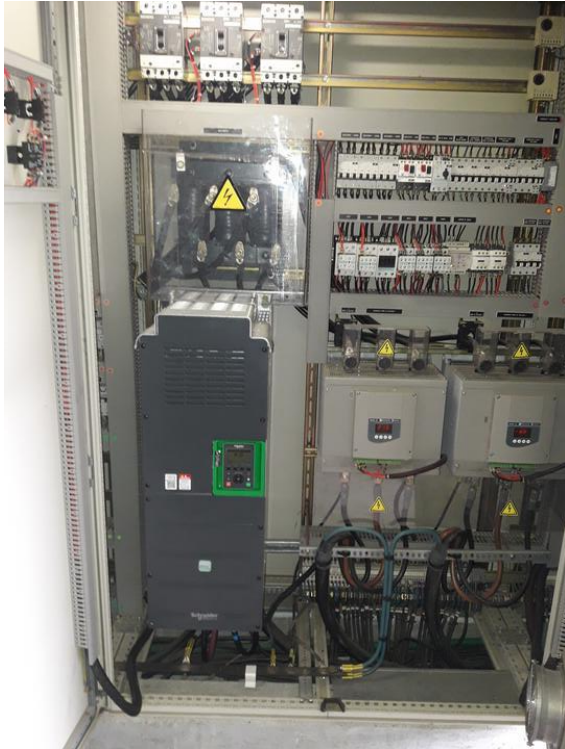
Remplacement coudes de refoulement PR Massebiau



PR St Germain, remplacement des barres de guidage et supports de barres

PAS DE PHOTO

PR Transfert



Remplacement Variateur pompe n°1

Remplacement des coulisseaux des systèmes de dégrillage



Station d'épuration



Moteur et pompe de la chaudière

Transmetteur boucle de sécurité chaudière





Variateurs et AddiQ (superviseur) centrifugeuse
2



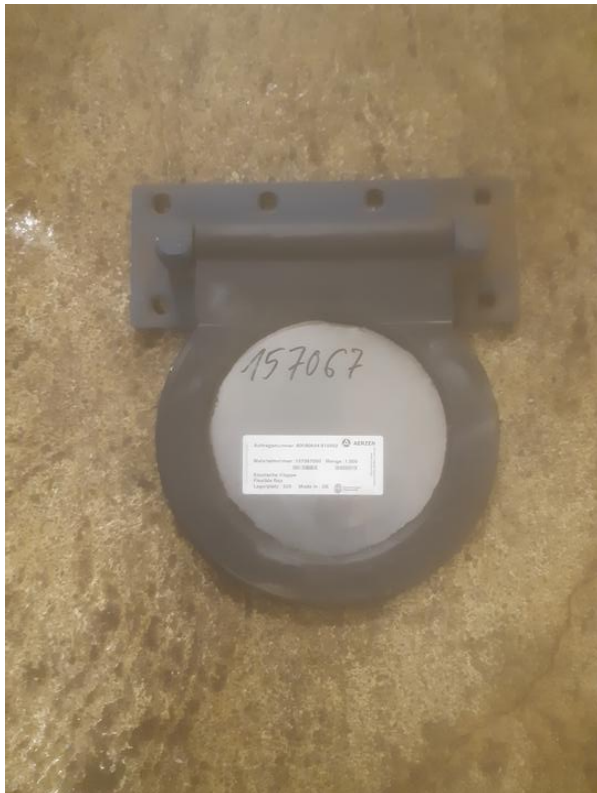
Clapets poste toutes eaux





Pompe eau industrielle n°3 + variateur

Réfection moteur surpresseur aération n°4



Clapets surpresseurs aération

Révision complète moteurs centrifugeuse
n°1



Rotor/stator pompe à boues

Pas de photo car consommable

Travaux réseaux EU/EP :

Travaux rue du Vieux Crès :

- Reprise de 17 branchements EU/EP
- Création de regard d'accès EU
- Reprise d'une partie de canalisation détériorée

Travaux Intersection rue des Jardins et rue du Pont de Fer :

- Sondage du réseau
- Raccordement de l'eau usée sur le réseau correspondant
- Création d'un trop plein vers le pluvial
- Nettoyage du bâti avec une aspiratrice

Travaux intersection rue Jules Cantarel et du Champ du Prieur

- Création d'un regard assainissement
- Raccordement du réseau EU de la rue Jules Cantarel sur le réseau EU de la rue du Champ du Prieur
- Raccordement des grilles pluviales au réseau pluvial

Travaux giratoires de Bellugues :

- Reprise de 20ml de réseau EU
- Scellement de regard EU

Rue Albert Carrière :

- Démolition d'un regard EU
- Réfection complète de ce même regard EU
- Reprise d'un regard de branchement EU

Rue des Ondes :

- Retrait de racines
- Réparation du réseau EU

- Retrait d'un piquet planté dans la canalisation + réparation

Impasse Gambetta :

- Création d'un regard avaloir
- Réorganisation branchement

Avenue de la République :

- Création de 5 regards d'accès au bâti afin de réaliser un sondage complet du réseau unitaire

Avenue de Cales :

- Création d'un regard
- Retrait de racine
- Modification du branchement

Route des Aumières :

- Mise à la côte de 8 tampons (EU/EP)

3 Rue Albert Carrière :

- Mise à la côte d'un regard EU
- Mise à la côte d'un regard branchement

Tampons sous enrobés en 2022 :

- Avenue de l'Aigoual / D991 (6 regards EU),
- Route des Aumières au-dessus du rd-pt des Aumières (9 regards EU/EP),
- Quartier du Puits de Calès (environs 150 regards EU/EP et grilles),
- Avenue E.A. Martel (3 regards (2 EP, 1 EU)
- Rue Claude Debussy + 3 Rue Georges Bizet (3 regards EU)
- Bd Bad Salzuflzen (14 regards EU/EP)
- Rue André Balitrand (9 regards EU/EP)
- Quartier de Viastels : Rue de l'abbé Bessou (8 regards EU)
- Rue Henri Terral (2 regards EU)

- Rue des Mourgues (2 regards EU)
- Impasse Paul de Labaume (5 regards EU/EP)
- Rue du Baron de Vitré (5 regards EU)
- Rue les Hauts du Vivier
- Rue Bernard D'auriac (3 regards EU)

Un rapport photographique nommé « Rapport tampons sous enrobés » est disponible en annexe 7.10 du Rapport Annuel du Délégué.

Tampons remis à la côte en 2022 :

- Boulevard Jean Gabriac
- Rue de Gaujal
- Place de la Capelle (scellement de regard)
- Boulevard Sadi Carnot (scellement de regard)
- Rue Lucien Costes
- Rue Mère de Dieu
- Routez du Causse noir
- Rue Charles Dutheil
- Boulevard Bad Salzuflen

Création de branchement :

- 170 Impasse du Colonel Viguier

Réparation de branchement :

- 5 Rue Général Sarret
- Quartier de bèches
- 20 Route des Aumières
- 17 Rue Mathieu Prévot
- 3 rue Eugène Selles
- 645 Route de Peyre
- 2 Rue Peyssière
- 42 Avenue Jean Jaurès
- 65 et 85 Rue Beau Soleil
- 52 Rue Charles Dutheil
- 102 Rue des Amandiers

1.4. PERSPECTIVE 2023

- AMELIORER le système de dépotage des matières de vidange
- ETUDE sur le système des évacuations des déchets sous les dégrilleurs vers la benne concernées
- RENOUELLER les surpresseurs d'aération file n°2
- RENOUELLER les diffuseurs fines bulles file 2
- RETOUR du permis de construire pour la plateforme de stockage des boues
- ETUDIER le renouvellement des centrifugeuses, des pompes gaveuses d'alimentation des fosses à boues et du cheminement dans l'atelier à boues
- RENOUELLER la benne du Trommel et des sables
- RENOUELEMENT des automates de l'usine (matériel obsolète)
- RENOUELEMENT télésurveillance de la station d'épuration
- BASCULER le PR Câbre sur une ligne GSM (dernier de la liste encore en RTC)
- FIABILISER et poursuivre les contrôles d'autosurveillance et contrôles réglementaires
- CURAGE du collecteur principal
- INSPECTION télévisuelle du collecteur principal
- ANALYSER et poursuivre les recherches de points noirs du réseau d'assainissement
- RENOUELLER le réseau assainissement rue Calixtine Bac
- RESTRUCTURATION du réseau EU/EP rue Albert Carrière
- CREATION regard chaussée, création de boites de branchement et réparation réseau
- REALISATION des conventions de rejet de la cimenterie, la piscine et la nouvelle aire de lavage des voitures, centre de tri, Hôpital de Millau
- CURAGE ET ITV réseaux EU/EP en amont de la plage de Gourde de Bade
- ETUDIER réseaux EU aux abords du ruisseau de Ladoux
- Diagnostic permanent du réseau d'assainissement
- SUIVI de la communication des sondes
- ETENDRE notre analyse du diagnostic permanent sur l'ensemble du système d'assainissement
- SUIVI des sondes et des pluviomètres supplémentaires

- SUIVI des nouveaux équipements installés
- PROPOSER un programme de travaux pour la création d'un point A2 inexistant à ce jour
- MENER une étude sur les dégrilleurs prétraitement de la station d'épuration ; il n'y a plus de pièce détachée et le fabricant n'existe plus. Il s'agit d'une insuffisance qui posera un problème, à anticiper.

2. PRESENTATION DU SERVICE



2.1. SITUATION CONTRACTUELLE

La gestion du service public de distribution de l'assainissement collectif de la commune de Millau est assurée par MILLAU ASSAINISSEMENT, depuis le 01 janvier 2018.

Le début de contrat est de : **01 janvier 2018**
La durée de ce contrat est de : **15 ans**
La fin de ce contrat est le : **31 décembre 2032**

Avenant et évolution contractuelle

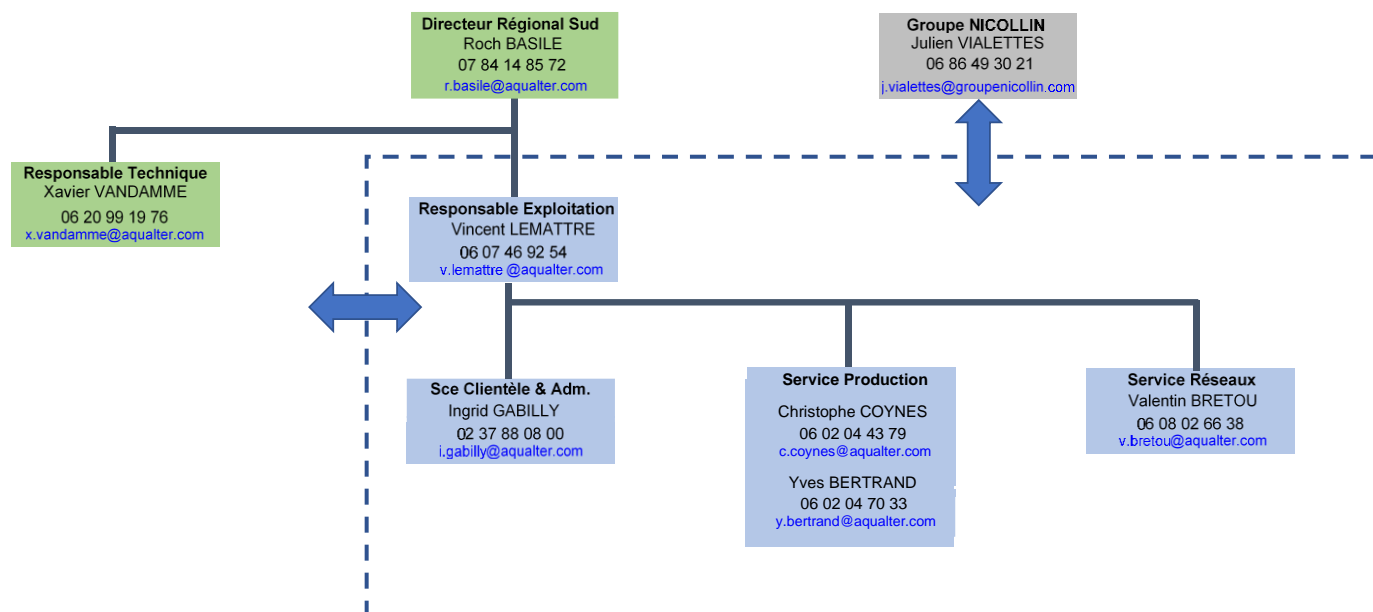
Avenant n°1 :

Délibéré en date du 16/12/2018

Objet : Modification révision des tarifs, modification calendrier eaux de baignades, mise en œuvre du progressivité des tarifs aux industriels de Mégissiers de 2018 à 2022 avec compensation de la collectivité.

2.2. ORGANIGRAMME DU SERVICE

L'équipe de Millau Assainissement est composée de :



2.3. GESTION DE LA PERFORMANCE DU SERVICE

Une astreinte est organisée au sein de l'entreprise de Millau Assainissement pour garantir une réponse à toute situation d'urgence et assurer la continuité du service.

Cette astreinte est structurée autour de 3 niveaux opérationnels 24h/24h 365 jours/an :

- Une « **permanence téléphonique** » permet de recueillir les appels d'urgence des représentants de la collectivité et des abonnés.

Cette permanence est assurée à l'échelle de la Direction Régionale Sud, par des agents habitués à la gestion de la relation clients.

Pour la contacter, il suffit d'appeler le numéro d'urgence indiqué sur les factures (coût d'une communication locale), qui est le même n° que les appels en période d'ouverture des bureaux.

Ce service sert d'interface entre le client et nos services d'astreintes techniques afin de sécuriser et d'optimiser nos interventions : tout usager est assuré de joindre un agent de MILLAU ASSAINISSEMENT même si nos équipes sont déjà en intervention.

- L'« **astreinte technique** » proprement dite est assurée par un des agents de l'entreprise de Millau assainissement.

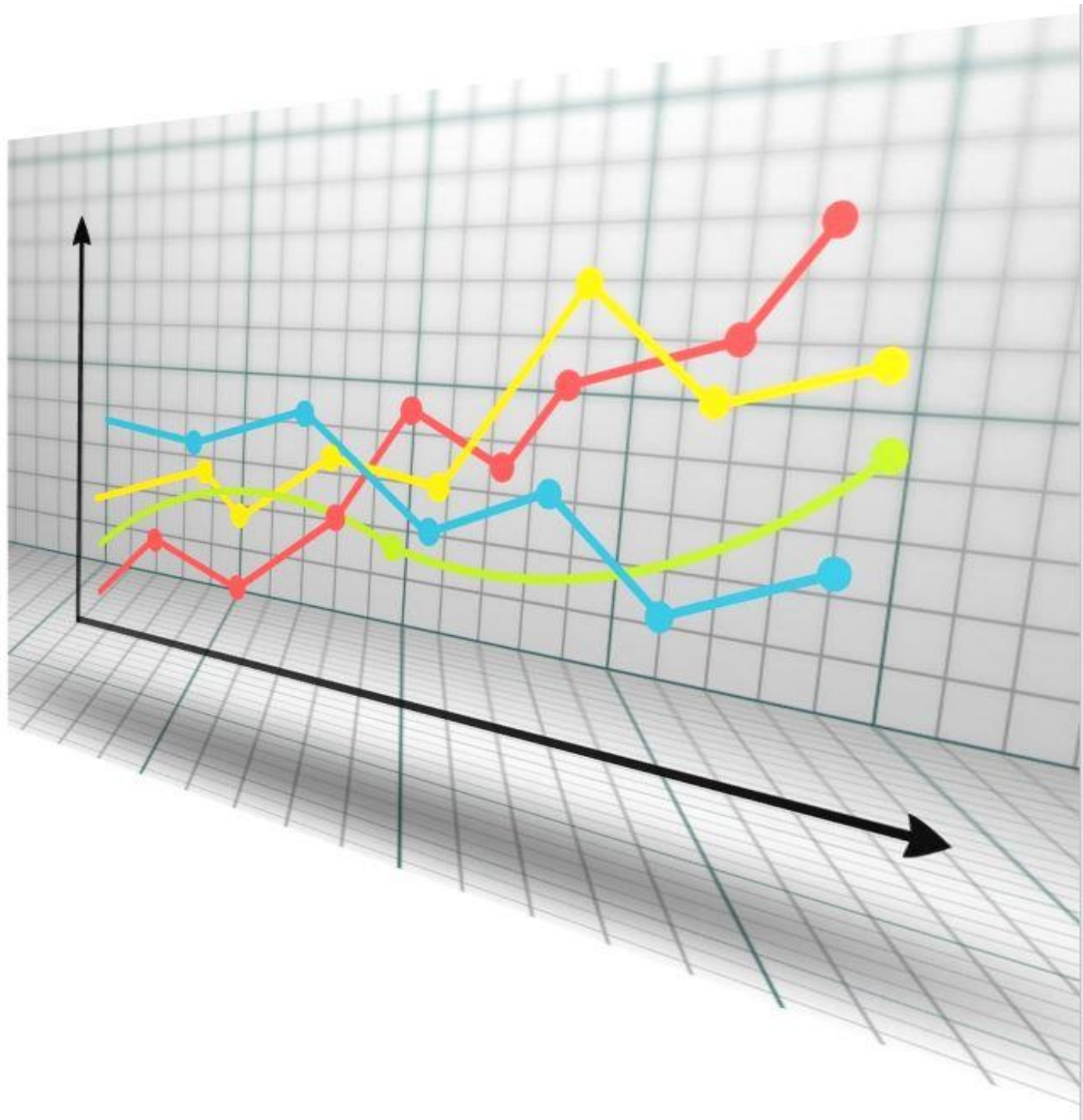
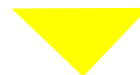
L'astreinte technique permet de garantir la continuité et la qualité du service, en assurant les interventions nécessaires sur le terrain : mobilisation de notre partenaire pour les terrassements avec mini-pelle (MASSET TP), réparation de fuites sur le réseau ou les branchements, consultation des télétransmissions, dépannage des stations de pompage.

Si l'agent qui intervient n'a pas la compétence « électromécanique » et les habilitations électriques ad hoc, il peut compter sur l'intervention de l'un de ses collègues d'astreinte sur la Direction Régionale. Idem en matière de permis ou CACES pour l'utilisation d'engins de transport et/ou de terrassement pour toute intervention réseau qui ne pourrait être assurée par notre partenaire local.

- Enfin, un « **niveau d'astreinte Encadrement** » est assuré par les cadres de la société, à l'échelle des deux directions régionales Est et Sud.

La mission de ce dernier niveau est de mobiliser des moyens humains et matériels supplémentaires en situation de crise, et d'être l'interlocuteur des services de secours (SDISS, Police de l'Eau ou ARS, laboratoires d'analyse, collectivité, ...).

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE (SISPEA)



3.1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE (SISPEA)

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif sont au nombre de 19, dont 4 indicateurs descriptifs.

Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'utilisateur.

Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, de la collecte des eaux usées à leur dépollution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

	SYNTHESE	2021	2022
	ABONNES		
D201.0	NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	20 171	22 178
D204.0	PRIX TTC DU SERVICE AU m ³	2,43	2,46
P258.1	TAUX DE RECLAMATIONS	1.07/1000 ab	0/1000 ab
D201.1	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	89 %	100 %
P251.1	DEBORDEMENTS D'EFFLUENTS CHEZ LES USAGERS	100 pts	99 pts
	RESEAU		
D202.0	NBRE D'AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT D'EFFLUENTS D ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS	5	5
P253.2	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	100 %	100 %
P252.2	POINTS DE CURAGE FREQUENT DU RESEAU	0	17
D202.2B	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES	100 pts	99pts
	COLLECTE DES EAUX USEES		
P203.3	CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS DEFINIES AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100%	100%
P255.3	CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL	40 pts	90 pts
	EPURATION DES EAUX USEES		
P205.3	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES EPURATION DU SERVICE AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100%	100%
P204.3	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AUX PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU	100%	100%
P254.3	CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AU REGARD DES PRESCRIPTIONS DE L'ACTE INDIVIDUEL	100%	100%
	BOUES		
D203	QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION	554,2 TMS	527,2 TMS
P206.3	BOUES EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES	100%	100%
	GESTION FINANCIERE		
P257.0	TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU	1,15%	3.2%
P207.0	MONTANT DES ACTIONS DE SOLIDARITE	0	4 862€
P.258.1	TAUX DE RECLAMATION	1,07/1 000 abo	0/1000 abo

ABONNE

D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis

Estimation du nombre d'habitants raccordés au 31/12/2022 : **22 178 hab**

P201.1 – Taux de desserte

Nombre d'abonnés au 31/12/2022 : **8 181 hab**

Nombre d'habitants au 31/12/2022 (population légale INSEE) : **22 178 hab**

Estimation du nombre d'habitants raccordés au 31/12/2022 : **22 178 hab**

Ratio habitants raccordés / abonnés : **2,71 hab/ab**

Valeur de l'indicateur P.201.1 pour 2022 : 100 %

D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels

Nombre d'autorisations de déversement **8 sont en cours de rédactions**

D204.0 – Prix TTC du service année N et N+1 par m³ pour 120 m³ au 1er janvier 2023

Valeur de l'indicateur D.204.0 pour 2022 : 2,46 € TTC / m³

Valeur de l'indicateur D.204.0 pour 2021 : 2,43 € TTC / m³

P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées

Valeur de l'indicateur P.202.2B pour 2022 : 99 pts

P258.1 – TAUX DE RECLAMATIONS

Valeur de l'indicateur P.258.1 pour 2022 : 0 %

P251.1 – TAUX DE DEBORDEMENT D'EFFLUENT DANS LES LOCAUX DES USAGERS

Valeur de l'indicateur P.251.1 pour 2022 : 99 pts

RESEAU

D202.0 – NOMBRE D'AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS

Nombre d'autorisations de déversement : 5

P253.2 – TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Valeur de l'indicateur P.253.2 pour 2022 :100%

P252.2 – NOMBRE DE POINTS DU RESEAU DE COLLECTE NECESSITANT DES INTERVENTIONS FREQUENTES DE CURAGE RESEAU

Valeur de l'indicateur P.252.2 pour 2022 : 17

P202.2B – INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES

Valeur de l'indicateur P.202.2B pour 2022 : 102 pts

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX	
Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement (10 points)	1
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises. La mise à jour est réalisée au moins chaque année (5pts)	1
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX	
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux (5 points sous conditions)	1
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	95 %
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) (5 points sous conditions)	1
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	99 %
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DES GESTION DES RESEAUX	
Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée (10 points)	0
Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. (1 à 5 points sous conditions)	20 %
Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs) (10 points)	1
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	1
Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) (10 points)	1
L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) (10 points)	1
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite (10 points)	1
Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) (10 points)	1

P203.3 – CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS VIS-A-VIS DES PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU :*Valeur de l'indicateur P.203.3 pour 2022 : 100%***P255.3 – INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES***Valeur de l'indicateur P.255.3 pour 2022 : 90 pts*

A – Eléments communs à tous les types de réseaux	
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...) (20 points)	1
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés) (10 points)	1
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement (20 points sous conditions)	1
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement (30 points)	1
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement (10 points)	1
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur. (10 points)	0
B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs	
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total (10 points sous conditions)	0
C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes	
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets de principaux déversoirs d'orage. (10 points sous conditions)	1

EPURATION DES EAUX USEES

P205.3 – CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION DU SERVICE VIS-A-VIS DES PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU :

Valeur de l'indicateur P.205.3 pour 2022 : 100%

P204.3 – CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION VIS-A-VIS DES PRESCRIPTIONS NATIONALES ISSUES DE LA DIRECTIVE ERU :

*En attente de données officielles non encore publiées
pour 2022*

Valeur de l'indicateur P.204.3 pour 2021 : 100%

P254.3 – CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AU REGARD DES PRESCRIPTIONS DE L'ACTE INDIVIDUEL

Valeur de l'indicateur P.254.3 pour 2022 : 100%

BOUES

D203.0 – QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION : 527.2 TMS

P206.3 – TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION

Valeur de l'indicateur P.206.3 pour 2022 : 100%

GESTION FINANCIERE

P257.0 – TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'ASSAINISSEMENT DE L'ANNEE PRECEDENTE

Montant TTC restant impayés 31/12/2021 sur factures 31/12/2022 : **98 410€**

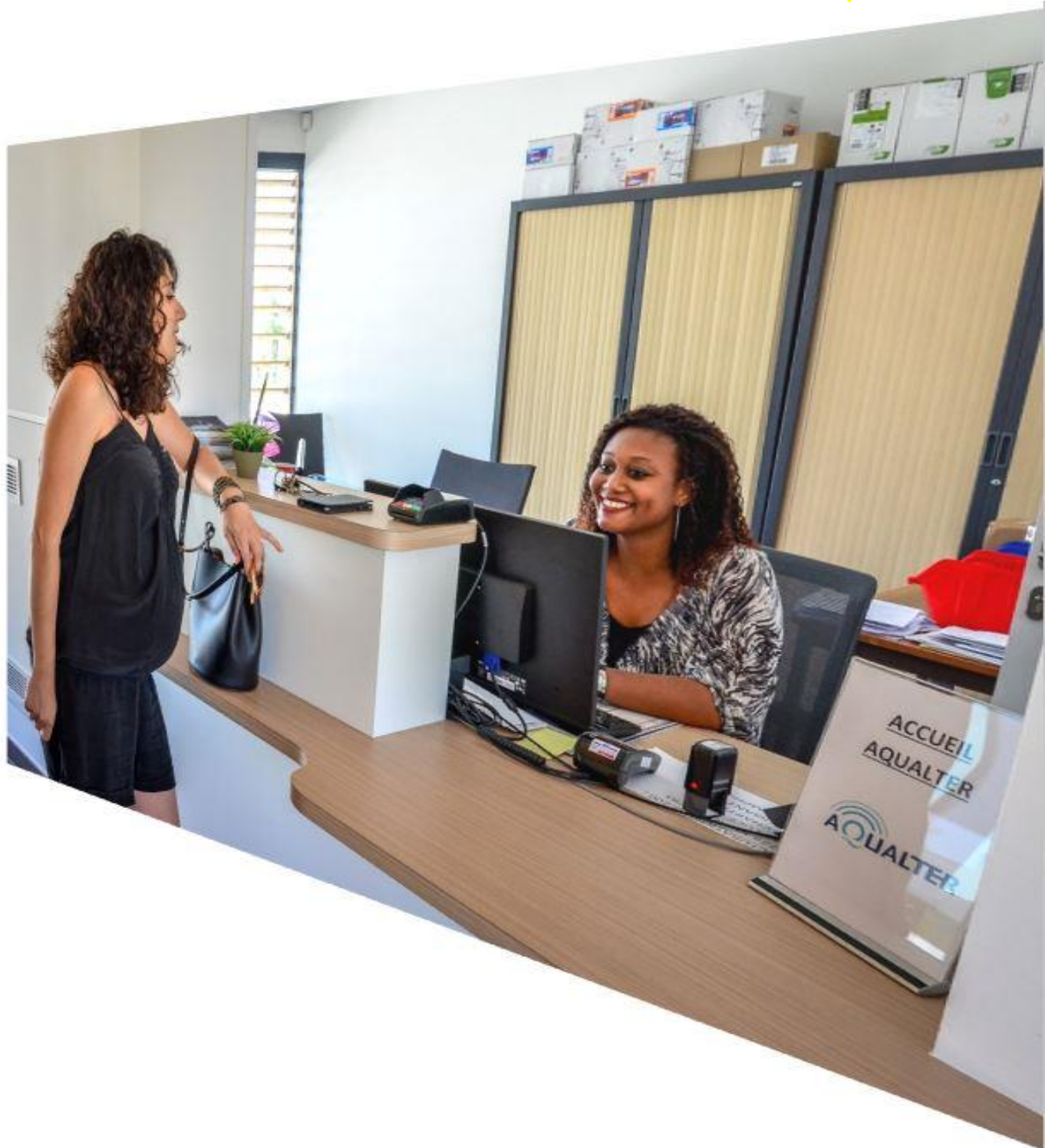
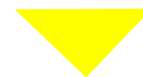
Montant TTC facturé (hors travaux) au 31/12/2022 : 3 071 327€

Valeur de l'indicateur P257.0 : 3.2%

P207.0 – MONTANT DES ABANDONS DE CREANCE OU DES VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE

Valeur de l'indicateur P.207 pour 2022 : 4 862€

4. DONNEES RELATIVES A LA GESTION ABONNES



4.1. RELATION AVEC LES ABONNES

Nous rencontrer

Toutes les opérations de gestion de la relation abonnés (hors facturation de masse qui a lieu 2 fois par an) sont réalisées par les collaborateurs de l'agence locale de Millau.

Les abonnés peuvent se présenter dans les bureaux de Millau d'Assainissement, les jours ouvrés, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 :

Lieu-dit Babouneng

Chemin du Bas Tarn – 12100 CREISSELS

Nous contacter

Pour tout contact par téléphone, les abonnés peuvent nous contacter au :

05.65.60.65.81

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 pour leurs démarches courantes ou pour tout renseignement et 24h/24 pour toute urgence au 05.65.60.65.81.

Dispositions prises pour assurer un meilleur recouvrement des factures

Le recouvrement est assuré par le Délégué de l'Eau Potable, Société des eaux de Millau (Mill Eau, Veolia).

4.2. QUALITE DU SERVICE

Les réclamations écrites

Les réclamations écrites (courriers en recommandé ou non, mèls, télécopies) sont synthétisées suivants la classification suivante :

- **Réclamations écrites sur le service de l'assainissement** : problème d'odeurs, refoulement en domaine privé, obstruction du branchement ou des canalisations, depuis le domaine public, débordement sur chaussée, ...
- **Réclamations écrites sur les travaux** : problème suite à des travaux sur le réseau, problème de respect de délai d'exécution de travaux, problème de qualité de réalisation des travaux.
- **Réclamations écrites sur les relations commerciales** : problème lié à la qualité de l'accueil physique ou téléphonique, contestation ou erreur d'assujettissement.

Conformément à l'arrêté du 02/05/2007, ne sont pas considérés comme réclamations les points suivants : les échanges relatifs aux paiements des factures, hors contestation, les échanges relatifs aux demandes de dégrèvements pour fuites après compteurs ; les échanges relatifs à des demandes d'explication sur le prix du Service, les échanges relatifs au service de l'eau potable.

Pour 2022 les données sont : il y a eu **0 réclamations écrites** sur le service de l'assainissement de la commune de Millau.

5. DONNEES TECHNIQUES



5.1. DESCRIPTION DU PATRIMOINE

L'inventaire des biens du service est détaillé ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise.

Les biens de retour : Sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de l'affermage, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés ou réalisés par l'exploitant.

Les biens de reprise : sont ceux qui peuvent être repris par la collectivité en fin de contrat, moyennant un prix et sans que le fermier puisse s'y opposer. Le fermier est censé être propriétaire de ces biens pendant toute la durée du contrat et jusqu'à l'exercice effectif de son droit de reprise par la collectivité.

Equipements et Génie-civil

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités par la station d'épuration de Millau-Creissels.

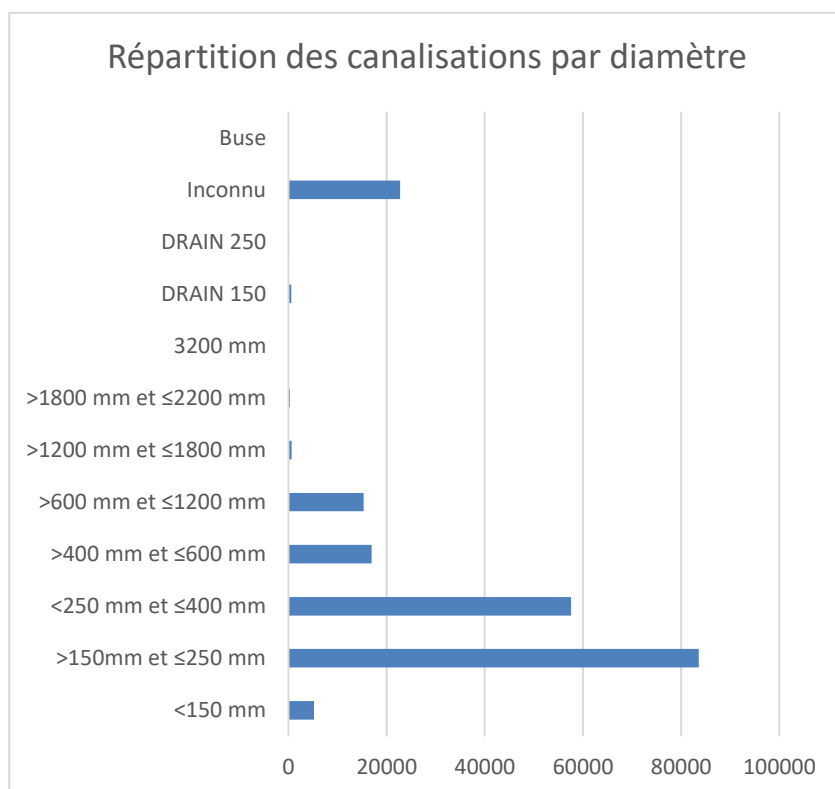
A. SYSTEME DE COLLECTE

▶ Réseau

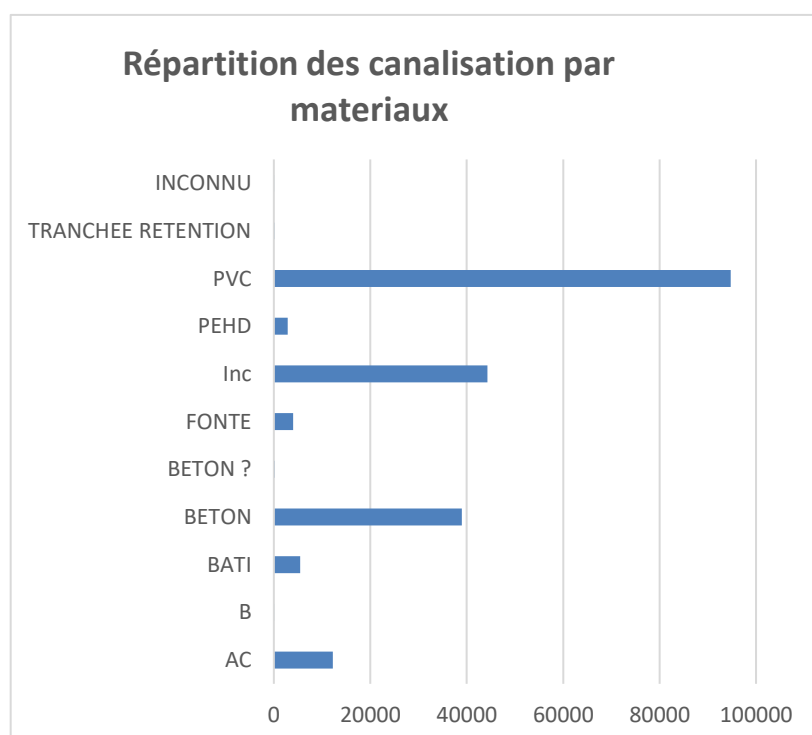
Le réseau de collecte, d'une longueur totale d'environ **203 154** ml se décompose comme suit :

RESEAUX- Suivi des évolutions 2022 en ml			
	2021	2022	Evolution
Canalisations (ml)			
Longueur totale du réseau (km)	203,15	203,15	0
Canalisations eaux usées (ml)	96 139	96 139	0
dont gravitaires	87 974	87 974	0
dont refoulement	8 165	8 165	0
Canalisations unitaires	36 284	36 284	0
dont gravitaires	36 284	36 284	0
Canalisations eaux pluviales	70 732	70 732	0
dont gravitaires	70 732	70 732	0
Ouvrages annexes			
Nombre de grilles avaloirs	374	374	0
Nombre de regards	3 235	3243	8
Nombre de déversoirs d'orage	97	97	0

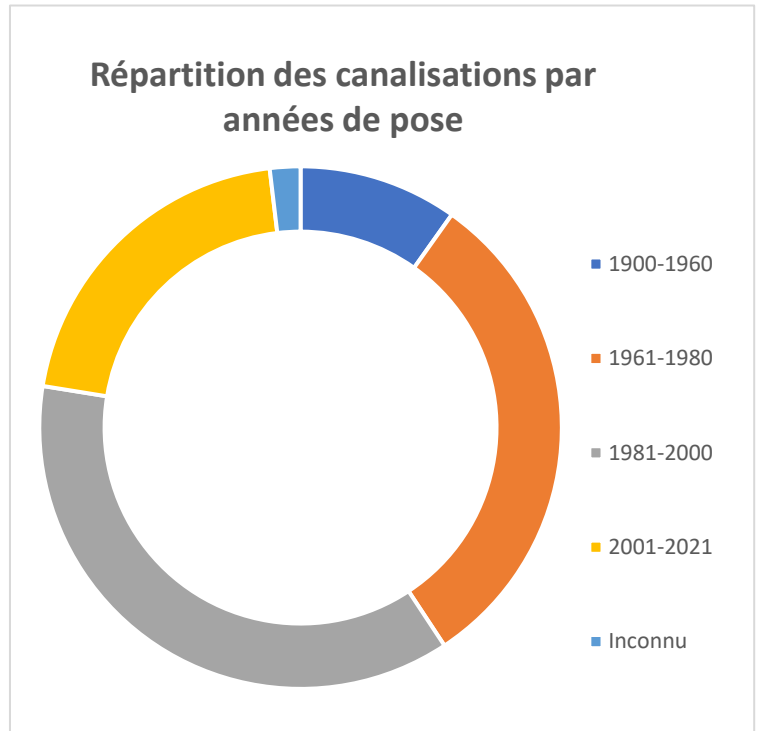
DIAMETRES	ml
<150 mm	5 206
>150mm et ≤250 mm	83 611
<250 mm et ≤400 mm	57 596
>400 mm et ≤600 mm	16 928
>600 mm et ≤1200 mm	15 323
>1200 mm et ≤1800 mm	646
>1800 mm et ≤2200 mm	324
3200 mm	44
DRAIN 150	572
DRAIN 250	121
Inconnu	22 750
Buse	33
Total	203 155



MATERIAUX	ml
AC	12 255
B	37
BATI	5 487
BETON	39 015
FONTE	4 025
Inc	44 316
PEHD	2 847
PVC	94 725
TRANCHEE RETENTION	177
INCONNU	59
TOTAL	203 155



DATE MISE EN SERVICE	ml
1900-1960	36 380
1961-1980	114 266
1981-2000	136 302
2001-2021	76 081
INCONNU	6 995
TOTAL	37 0024



► **Poste de relèvements**

NOM D'USAGE DU SITE	COMMUNE	BIEN RETOUR/REPRISE	CAPACITE (m ³ /h)	TYPE
PR Transfert	MILLAU	Bien de retour	585	Pompage/relevage
PR des Ondes	MILLAU	Bien de retour	37	Pompage/relevage
PR Saint Germain	MILLAU	Bien de retour	30	Pompage/relevage
PR du Chayran	MILLAU	Bien de retour	15	Pompage/relevage
PR du Crès	MILLAU	Bien de retour	10	Pompage/relevage
PR des Fialets	MILLAU	Bien de retour	26	Pompage/relevage
PR Massebiau	MILLAU	Bien de retour	30	Pompage/relevage
PR A75	MILLAU	Bien de retour	5	Pompage/relevage
PR Monna	MILLAU	Bien de retour	2,8	Pompage/relevage
PR de la Cabre	MILLAU	Bien de retour	55	Pompage/relevage
PR Viaduc II RD 911*	MILLAU	Bien de retour	-	Pompage/relevage
PR Viaduc II RD ZAE*	MILLAU	Bien de retour	-	Pompage/relevage
PR de la Manne	AGUESSAC	Bien de retour	15	Pompage/relevage

*PR non intégré dans le contrat de DSP de Millau Assainissement

► **Poste de relèvements avec surverse**

NOM D'USAGE DU SITE	COMMUNE	Charges Kg DBO5/j	CAPACITE (m ³ /h)	Milieu récepteur
PR Transfert	MILLAU	Bien de retour	585	Tarn
PR des Ondes	MILLAU	Bien de retour	55	Tarn

Le PR Transfert, contrairement à la notice de fonctionnement et aux préconisations initiales, n'est à ce jour pas équipé d'une surverse télé-surveillée (point A2), et ce depuis la création de l'ouvrage en 2003.

La création de ce point fait l'objet d'une étude et d'une réflexion sur la possibilité de réhausser le dessableur situé en amont du PR.

► **Les autres ouvrages**

DEVERSOIRS D'ORAGE				
Nom d'usage du site	Collectivité responsable	Localisation	Charges Kg DBO5/j	Milieu récepteur
DO 1	MILLAU	Ecreteur proche de l'ancienne step	DO > 600	Tarn
DO 3	MILLAU	Sentier de promenade (Les ondes)	DO > 600	Tarn
DO 7	MILLAU	Rue du Roc, sous Bd Jean Gabiac	120 < DO < 600	Tarn
DO 7A	MILLAU	Rue du Roc	120 < DO < 600	Pluvial
DO 17	MILLAU	Quai de la tannerie, centre-ville	120 < DO < 600	Pluvial
DO 31A	MILLAU	Avenue Jean Jaurès/ rue de l'égalité	120 < DO < 600	Pluvial
DO 31D	MILLAU	Avenue Charles de Gaulle/ rue des Lilas	120 < DO < 600	Pluvial
DO de Creissels	Creissels	Avenue Jean Monnet	120 < DO < 600	Tarn
DO du SIVOM	SIVOM	Route de Carbassas à Paulhe	120 < DO < 600	Tarn
DO 2 (privé)	Tannerie	Tannerie Pechdo (ICPE)	DO > 600	Tarn

B. SYSTEME DE TRAITEMENT

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités par la station d'épuration. Cette station construite par **Degrémont** a été mise en service en **2003**

STATION D'ÉPURATION						
Nom d'usage du site	Commune	Année de mise en service	Bien retour/reprise	Capacité nominale (EH)	Débit de référence (m ³ /j)	Type
Station de Traitement des Eaux Usées	Millau	2003	Bien retour	Tps sec : 62345 Tps pluie : 75265	Tps sec : 6676 Tps pluie : 10976	Boue activées

5.2. MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET DU MATERIEL :

A. SYSTEME DE COLLECTE

▶ CONTRÔLE DE BRANCHEMENTS :

Les contrôles de bon raccordement se sont poursuivis (364 contrôles réalisés, 0 non conforme).

ANNEE	2021	2022
NOMBRE D'ENQUETES	91	364

Détail en Annexe 7.6

▶ Contrôles réglementaires

DATE	TYPE	ENTREPRISES
25/07/2022	Laboratoire balance	ACT Pesage
19/07/2022	Balance poids lourds	ACT Pesage
31/08/2022	Contrôle électrique	DEKRA
04/01/2023(pour 2022)	Contrôle des détecteurs de gaz	ADS
03 et 04/11/2022	Contrôle des moyens de levage	DEKRA

Voir Annexe 7.9 _Rapports Dekra

► **CURAGE DESPR et autres ouvrages**

L'ensemble des PR sont réalisé à minima 1 fois dans l'année

Désignation PR	Commune	janv	fevr-	mars	avril	mai	juin	juill-	aout	sept-	oct-	nov-	dec-
PR TRANSFERT	Millau						1						
PR DES ONDES	Millau						1						
PR ST GERMAIN	Millau						1						
PR DU CHAYRAN	Millau						1						
PR DU CRES	Millau						1						
PR FIALETS	Millau						1				1		
PR LA MANNE	Aguessac						1						
PR MASSEBIAU	Millau						1						
PR A75	Millau	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2
PR MONNA	Millau						1						
PR DE LA CABRE	Millau						1						
PR MILLAU VIADUC II RD 911	Millau						1						
PR MILLAU VIADUC II ZAE	Millau						1						
DESSABLEUR 1	Millau				1								
DESSABLEUR 2	Millau				1								
Ouvrage STEP	Millau		1				1		1		2		1

► **CURAGE DES RESEAUX**

En ml	OBJECTIF CONTRAT	2021	2022	% CONTRAT
LINEAIRE ITV	11 200/AN	5 078	5 195.5	46.4%
LINEAIRE CURAGE PREVENTIF	12 200/AN	10 343	11 443	108.6%
LINEAIRE CURAGE CURATIF	-	800	1 811	126%

Bilan curage assainissement	Réalisé en UNITAIRE (ml)	Réalisé en SEPARATIF (ml)	Total (ml)
Janvier	290	804	1094
Février	319	1 261	1580
Mars	497	4 908	5405
Avril	655	0	655
Mai	0	0	0
Juin	0	641	641
Juillet	0	2 432	2432
Août	0	60	60
Septembre	30	860	890
Octobre	0	400	400
Novembre	0	0	0
Décembre	20	77	97
Total	1 811	11 443	13 254

Bilan curage pluvial	Réalisé (ml)
Janvier	2 184
Février	750
Mars	4 564
Avril	2 439
Mai	2 951
Juin	540
Juillet	0
Août	0
Sept	100
Oct	205
Nov	180
Déc	0
Total	13 913

Le détail des interventions est en Annexe 7.4

► DESOBSTRUCTIONS

77 Désobstructions.

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Annuel
2022	13	5	10	4	4	5	8	5	3	6	8	6	77

Le détail est en Annexe 7.5

► REAJUSTEMENTS DE TAMPONS

Voir Annexe 7.10

B. SYSTEME DE TRAITEMENT**▶ CONTROLES PERIODIQUES**

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Annuel
2022	13	5	10	4	4	5	8	5	3	6	8	6	77

Détail en annexe 7.7

▶ CURAGE CURATIF

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Annuel
2022	80	100	217	0	0	436	2 302	60	860	0	0	77	4 132

Détail en annexes 7.8

▶ CURAGE PREVENTIF

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Annuel
2022	1 014	1 480	5 188	0	655	205	130	0	30	400	20	0	9 122

Détail en annexes 7.8

► PRINCIPALES INTERVENTION DE MAINTENANCE :

Commune	Adresses	Date	Type	Nature des travaux
MILLAU	Bord du Tarn (bd jean Gabriac)	10/01/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	5 r général Sarret	13/01/2022	Branchement	Raccordé la descente pluviale et d'eaux usées directement sur le tabouret
	Intersection r des jardins, r du pont de fer	24/01/2022	Réseau	Réparation de réseau
	121 r de Gaujal	14/02/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	1 r Albert Carrière	14/02/2022	Réseau	Mise à la côte + changement d'un regard EP (enquête EU dans EP)
	R Albert Carrière	15/02/2022	Réseau	Réparation de réseau
	Intersection r Jules Cantarel, r champ du prieur	07/03/2022	Réseau	Réparation de réseau
	Place de la capelle	21/03/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	Bd Sadi Carnot	21/03/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	3 r Albert Carrière	23/03/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	309 bd de Soulobres/imp Simone de Beauvoir	25/03/2022	Réseau	1)Changement d'un regard EP (découpé en 2) 2) Remplir le couvercle de procomas
	R Lucien Costes	28/03/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
	Quartier de bêches	29/03/2022	Branchement	Créer un tabouret de branchement EU
	20 r des Aumières	01/04/2022	Branchement	Créer un tabouret de branchement EU
	R des ondes	13/04/2022	Réseau	Réparation de réseau
	R du vieux Cres	05/05/2022	Réseau	Réparation de réseau
	11 av e.a. martel	11/05/2022	Branchement	Supprimer regard EU, retirer pluvial de l'EU + le raccorder sur le brcht EP en créant une boîte de brcht
	3 r Eugene Selles	23/05/2022	Branchement	Reprise du raccordement (réduction posée à l'envers)
17 r Mathieu Prévot	07/06/2022	Branchement	Modification de raccordement	

I Gambetta	13/06/2022	Réseau	Réparation de réseau
R Mère de Dieu	06/07/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
9 r Mère de Dieu	06/07/2022	Branchement	Créer caniveau grille + le raccorder sur le réseau pluvial
Rte du causse noir	11/07/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
645 rte de Peyre	08/09/2022	Branchement	Renouveler branchement EU (mauvais branchement)
Av de la République	19/09/2022	Réseau	Réparation de réseau
2 r Peyssière	26/09/2022	Branchement	Remplacement regard boîte de branchement EU
42 av Jean Jaurès	28/09/2022	Branchement	Créer boîte de branchement (à la suite d'une enquête d'infiltration)
673 av de cales	12/10/2022	Réseau	Réparation de réseau
65 et 85 r beau soleil	19/10/2022	Branchement	Remise en ordre dans 3 branchements + réparation casse + condamné brt
52 r Charles Dutheil	19/10/2022	Branchement	Remise en ordre dans le branchement (EU dans EP)
52 r Charles Dutheil	19/10/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
R des Aumières	20/10/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
Bd Bad Salzuflen	27/10/2022	Réseau	Réparation de tampons/Mise à la côte
170 i du colonel viguier	02/11/2022	Branchement	Créer branchement EU suite au déplacement et création du compteur d'AEP
170 i du colonel Emile Viguier	09/11/2022	Branchement	Créer branchement EU suite au déplacement et création du compteur d'AEP
102 r des amandiers	20/11/2022	Branchement	Changer tabouret + regard
Giratoire de Bellugues	21/11/2022	Réseau	Réparation de réseau

5.3. DIAGNOSTIC PERMANENT

Voir Rapport en [annexe 7.11](#)

|

5.4. PERFORMANCE EPURATOIRE DU SYSTEME

► SYNTHÈSE DES RESULTATS D'ANALYSES

Conformité annuelle : **100 %**

PARAMETRES	NOMBRE DE MESURES A REALISER PAR AN	NOMBRE DE MESURES REALISEES DANS L'ANNEE	NOMBRE DE MESURES REALISEES EN CONDITIONS NORMALES	NOMBRE MAX D'ECHANTILLONS NC TOLERES /AN	NB DE NON-CONFORMITES CONSTATEES
MES	104	104	104	9	0
DBO ₅	52	104	104	5	0
DCO	104	104	104	9	0
NGL	52	52	52		
Pt	52	52	52		

► **VOLUMES ANNEE 2022 :**

Date	Janvier			Février			Mars		
	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)
1	0	3818	0,4	0	4268	0	0	4190	0,2
2	0	4110	0,2	0	4410	0	0	4012	0
3	0	4180	0,2	0	4266	0	0	4044	0
4	0	4664	1,2	0	4194	0	0	3930	0
5	0	6724	0,2	0	3856	0	0	3758	0
6	0	4340	0	0	3952	0,6	0	3802	0
7	0	4360	0,8	0	4934	0,6	0	4092	0
8	0	7148	2,8	0	4168	0,2	0	4136	0
9	0	8754	1,4	0	4152	0	0	4132	0
10	0	7270	0,2	0	4338	0,2	0	4222	0,2
11	0	4784	0,2	0	4062	0	0	4278	0,2
12	0	4708	0	0	3926	0	0	10260	13,8
13	0	4524	0,2	0	3912	0	0	9302	24,6
14	0	4230	0,2	0	6384	6,2	0	10914	0
15	0	4072	0,2	0	7430	2,4	0	7600	0
16	0	4042	0,2	0	5218	0,8	0	6448	0
17	0	4184	0,2	0	4684	0,2	0	5248	0,2
18	0	4138	0	0	4586	0	0	4830	0
19	0	4402	0,2	0	4206	0	0	4240	0
20	0	4340	0,2	0	4276	0,4	0	4124	0
21	0	4156	0	0	5366	2,8	0	4490	0
22	0	3882	0	0	4520	0,2	0	4350	0
23	0	3966	0	0	4288	0	0	4630	0
24	0	4186	0,2	0	4290	0,4	0	4122	0
25	0	4276	0	0	4230	0	0	4216	0
26	0	4278	0,2	0	3910	0	0	4048	0
27	0	4232	0,2	0	3704	0	0	3834	0
28	0	4180	0	0	4240	0	0	4288	0
29	0	3900	0	0	0	0	0	4284	0,4
30	0	4014	0				0	6010	3,8
31	0	4312	0,6				0	4246	0,2

Total	0	144174	10,2	0	125770	15	0	156080	43,6
Moyenne	0	4651	0	0	4337	1	0	5035	1
Maximum	0	8754	2,8	0	7430	6,2	0	10914	24,6
Minimum	0	3818	0	0	0	0	0	3758	0

Date	Avril			Mai			Juin		
	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)
1	0	4900	1,8	0	3742	0,2	0	3952	0
2	0	4118	0,2	0	4120	0	0	4102	0
3	0	3924	0	0	4850	4,2	0	4022	0
4	0	4108	0	0	6406	0,2	0	3700	0
5	0	4142	0	0	4430	0	0	3500	0
6	0	4152	0	0	4118	0	0	3848	0
7	0	4392	1,6	0	3666	0	0	3972	0
8	0	4344	0,6	0	3804	0	0	4734	2,4
9	0	3850	0,4	0	4078	0	0	4012	0
10	0	3806	0	0	3934	0	0	3782	0
11	0	4274	0	0	4550	0	0	3288	0
12	0	4158	0	0	4264	0	0	3272	0
13	0	4220	0	0	4062	0	0	3922	0,6
14	0	4228	0	0	3750	0	0	3916	0
15	0	4194	0	0	3640	0	0	3900	0
16	0	3922	0	0	3926	0	0	4016	0
17	0	3600	0	0	3896	0	0	3736	0
18	0	3788	0	0	4094	0	0	3352	0
19	0	4238	0	0	3966	0	0	3360	0
20	0	6268	5,8	0	3860	0	0	4008	0
21	0	5956	2	0	3930	0	0	4004	0,8
22	0	4088	0	0	4026	0	0	5408	33,2
23	0	7572	13,8	0	4096	0	0	8746	6,4
24	0	12966	1,2	0	4256	1	0	10730	1,6
25	0	4758	0	0	4112	0	0	5592	1,4
26	0	4366	0	0	3722	0	0	4700	0,8
27	0	4280	0	0	3784	0	0	4374	0,6
28	0	5514	0,6	0	3794	0	0	4186	0,4
29	0	4656	0	0	3740	0	0	4048	0,2
30	0	6812	2	0	4134	0	0	4422	0,2
31				0	3986	0,4			
Total	0	145594	30	0	126736	6	0	132604	48,6
Moyenne	0	4853	1	0	4088	0	0	4420	2
Maximum	0	12966	13,8	0	6406	4,2	0	10730	33,2
Minimum	0	3600	0	0	3640	0	0	3272	0

Date	Juillet			Août			Septembre		
	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)
1	0	6126	0,2	0	4174	0	0	3760	0
2	0	3698	0,2	0	4072	0	0	7582	17,4
3	0	3602	0,2	0	4248	0	0	8058	0,6
4	0	4242	0	0	4216	0	0	3742	0,4
5	0	4034	0	0	4318	0	0	4060	0,2
6	0	4066	0	0	4168	0	0	5538	0,2
7	0	4002	0	0	3996	0	0	5154	0,2
8	0	3982	0	0	4096	0	0	3882	0
9	0	3730	0	0	4048	0	0	4204	0,2
10	0	3486	0	0	4140	0	0	3440	0,2
11	0	4112	0	0	4160	0	0	3374	0
12	0	4096	0	0	4208	0	0	3770	0,2
13	0	4076	0	0	4166	0	0	3758	0
14	0	3708	0	0	8722	11,6	0	4958	0
15	0	3848	0	0	3952	0	0	3696	0,2
16	0	3836	0	0	4208	0,6	0	3712	0
17	0	3696	0	0	3830	0,2	0	3492	0
18	0	4318	0	0	3932	0,4	0	3452	0
19	0	4214	0	0	3868	0	0	3714	0
20	0	4232	1,2	0	3760	0	0	3694	0
21	0	4172	0	0	3658	0	0	3766	0
22	0	4342	0	0	3776	0	0	3542	0
23	0	3948	0	0	3962	0	0	3926	2,2
24	0	3930	0	0	3804	0	0	6724	6
25	0	4370	0	0	3846	0	0	3498	0,2
26	0	4192	0	0	3852	0	0	3722	0,2
27	0	4234	0	0	3696	0	0	3808	0,2
28	0	4294	0	0	3416	0	0	6050	0
29	0	4180	0,4	0	3630	0	0	8126	0,2
30	0	4098	0	0	3692	0	0	3778	0,2
31	0	4050	0	0	3670	0	0	0	0
Total	0	126914	2,2	0	127284	12,8	0	133980	29,0
Moyenne	0	4094	0	0	4106	0	0	4322	1
Maximum	0	6126	1,2	0	8722	11,6	0	8126	17,4
Minimum	0	3486	0	0	3416	0	0	0	0

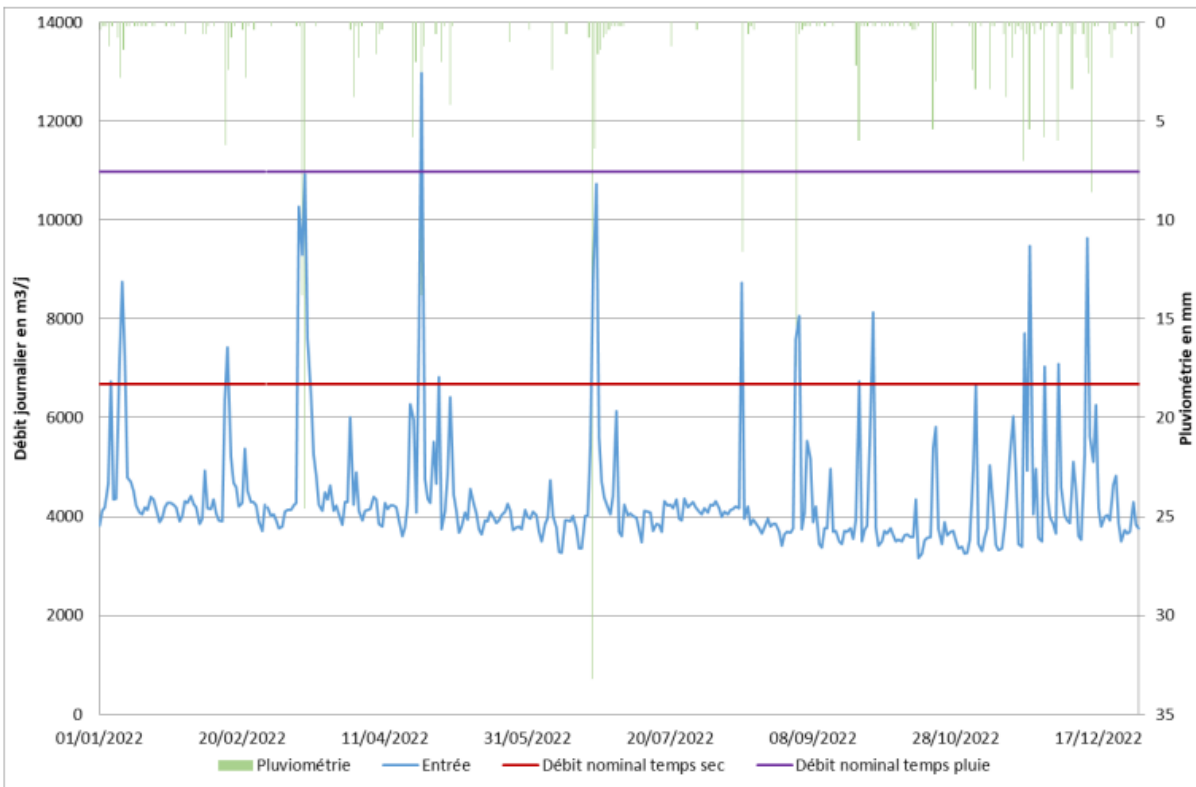
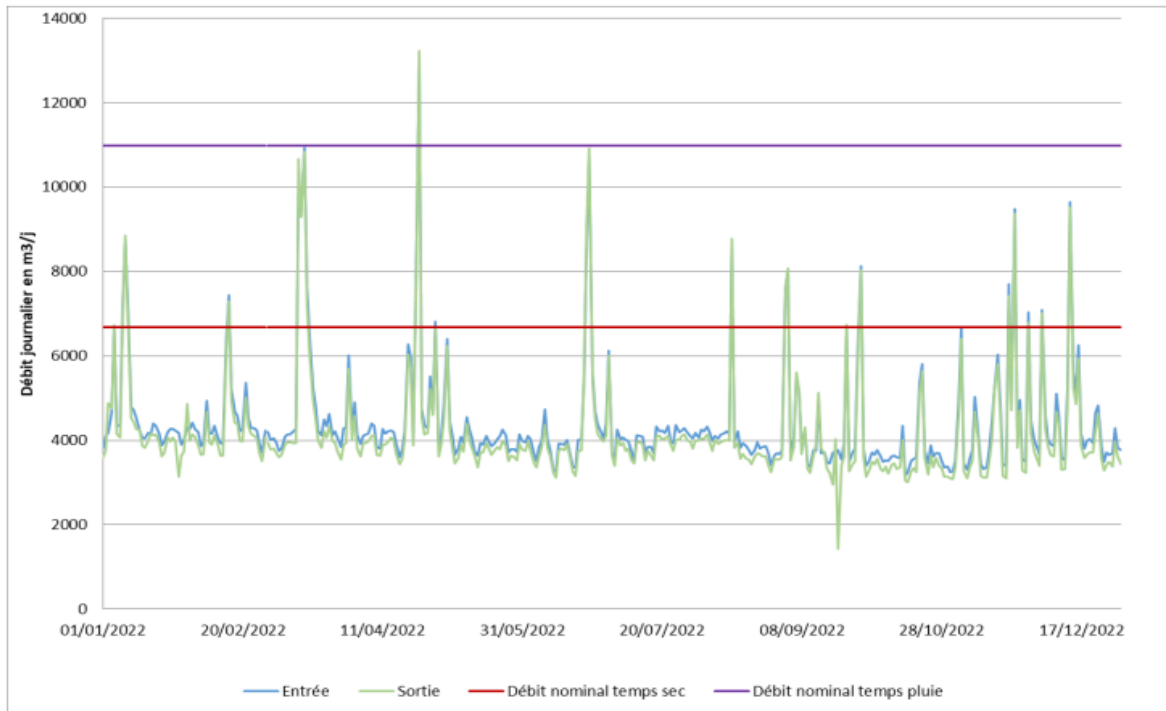
Date	Octobre			Novembre			Décembre		
	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)	DTS (m3/j)	Entrée (m3/j)	Pluvio (mm)
1	0	3400	0,0	0	3260	0	0	3848	0,2
2	0	3492	0,2	0	3528	0,2	0	3650	0
3	0	3712	0	0	4952	2,4	0	7080	6
4	0	3660	0	0	6668	3,4	0	4586	0,6
5	0	3770	0	0	3450	0	0	4028	0
6	0	3620	0	0	3310	0,2	0	3914	0,2
7	0	3498	0	0	3572	0	0	3860	0,2
8	0	3534	0	0	3762	0	0	5106	3,4
9	0	3502	0	0	5036	3,4	0	4526	0,6
10	0	3618	0	0	4148	0,2	0	3600	0
11	0	3646	0	0	3430	0,2	0	3532	0
12	0	3594	0,2	0	3328	0	0	5222	0,6
13	0	3580	0,4	0	3362	0	0	9640	1,8
14	0	4346	0,4	0	3806	0,6	0	5612	2,6
15	0	3164	0	0	4430	3,8	0	5114	8,6
16	0	3256	0,0	0	5220	0,2	0	6254	0,2
17	0	3516	0,0	0	6028	1,8	0	4164	0,2
18	0	3568	0,0	0	4864	0,6	0	3806	0
19	0	3584	0	0	3438	0,2	0	3992	0
20	0	5390	5	0	3394	0,4	0	4024	0
21	0	5810	3	0	7696	7	0	3928	0,6
22	0	3752	0,0	0	4932	0,6	0	4654	1,8
23	0	3448	0,0	0	9470	5,4	0	4818	0,4
24	0	3878	0,0	0	4048	0,2	0	3864	0
25	0	3616	0,0	0	4956	0,6	0	3494	0
26	0	3698	0,0	0	3562	0	0	3722	0
27	0	3702	0,2	0	3490	0,4	0	3664	0,2
28	0	3516	0	0	7032	5,8	0	3686	0
29	0	3358	0	0	4468	0,2	0	4292	0,6
30	0	3386	0	0	3984	0	0	3828	0,2
31	0	3258	0	0	0	0	0	3768	0,2
Total	0	114872	11,0	0	136624	37,8	0	139276	29,2
Moyenne	0	3706	0,4	0	4407	1	0	4493	1
Maximum	0	5810	5,4	0	9470	7	0	9640	8,6
Minimum	0	3164	0,0	0	0	0	0	3494	0

Le débit moyen est de 4 410 m³/j soit 66.05% du débit nominal temps sec

Le débit maximal enregistré est de 12 966 m³/j le 24/04/2022.

Le débit minimal enregistré est de 3 164 m³/j le 15/10/2022.

Volumés entrants et sortants de la station de traitements des eaux usées



► **VOLUMES INTRODUICTS DANS LE SYSTEME DE TRAITEMENT :**

Date	DO Autosurveillance									
	PLUIVO STADE	PLUIVO ECOLE	PR CABRE	ECRETEUR STEP	DO GABRIAC	DO RUE DU ROC	DO QUAI TANNERIE	DO CHARLES DE GAULLE	ECRETEUR DES ONDES	DO JEAN JAURES
	[mm/mois]	[mm/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]	[m3/mois]
janv/2022	18,00	19,20	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	20,19
févr/2022	14,80	16,40	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00
mars/2022	48,60	50,60	0,00	587,03	970,86	0	877,81	16	7865,37	988,49
avr/2022	45,60	46,00	0,00	57,13	425,65	0	269,91	2	5162,22	248,10
mai/2022	6,60	7,40	0,00	0,00	8,77	0	43,46	0	176,02	63,26
juin/2022	98,20	103,80	0,00	2003,82	215,67	0	960,12	42	10464,98	632,80
juil/2022	4,80	0,40	0,00	56,94	42,29	0	22,82	0	461,41	21,12
août/2022	16,80	12,40	0,00	0,00	39,17	0	80,68	6	395,41	49,41
sept/2022	60,80	73,60	0,00	22,88	199,01	0	306,77	18	3883,88	228,60
oct/2022	10,60	10,80	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00
nov/2022	49,60	52,60	0,00	0,00	171,32	0	216,31	45	1929,52	227,72
déc/2022	64,40	61,20	0,00	201,20	1270,73	0	508,94	7	11125,69	306,60
Total	438,80	454,40	0,00	2929,00	3343,48	0,00	3286,81	134,95	41464,52	2786,29

► **Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte**

La totalité des déversements ont lieu durant des événements pluvieux

► **Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte**

Points forts / d'amélioration :

Le poste de relevage de l'aire de l'A75, a nécessité durant plusieurs mois de continuer les interventions de curage très fréquentes. La société Eiffage s'est engagée auprès des services de la mairie à mettre en place un système de dégrillage. Ce dernier a été mis en service en fin d'année, novembre 2023. Pour le moment, une surveillance renforcée est en place mais le résultat est positif, nous notons une quantité de déchet très faible.

Le contrôle métrologique et l'étude hydraulique avait mis en évidence des surestimations conséquentes des volumes déversés, liés à de mauvaises lois hydrauliques des appareils déjà en place. De plus, lors de la montée du Tarn, des remontées d'eaux via les déversoirs d'orages ont lieu et des volumes déversés liés à de mauvaises lois hydrauliques des appareils déjà en place, des opérations de recalage du matériel ont été réalisées durant le premier semestre 2022. Le système de collecte est conforme sur l'année 2021.

Une étude est en cours concernant l'encrassement anormal du réseau d'assainissement partant de la zone des Fialets jusqu'à l'entrée de Millau. Une substance similaire à du calcaire, mais noir, se dépose sur les parois des canalisations réduisant de plus de moitié la section, puis impacte les postes de relevage qui nécessitent une surveillance plus importante, accroît l'usure du matériel et obstrue le réseau d'eaux usées lors du décollement d'un morceau. La mégisserie Richard est en cause, des investissements doivent être réalisés par l'industriel courant 2023 afin de corriger le problème et d'améliorer les rejets d'assainissement. La mairie examine le sujet afin d'imposer une aide financière de l'industriel concerné aux travaux de curage et d'entretien des installations.

Une étude a été menée pour la création d'un réseau séparatif sur le Boulevard de la République.

Points sensibles :

Points noirs sur la commune de Millau nécessitant au moins 2 interventions de curage par an :

AV DE L'AIGOUAL
CUREPLAT (CAMPING VIADUC)
R ST MARTIN / R DU PRÊCHE
D809 (devant atelier municipaux)
AV EDOUARD ALFRED MARTEL
CH RURAL DE ST GERMAIN AUX FIALETS
D911 (descente de st germain)
AV DE GUYENNE (LA GLACIERE)
R MERE DE DIEU
I ROBIN COOK
SIPHON BD ALBERT JONQUET
RD-PT DU LEVEZOU
RUE DE FONTENAY
BD ALBERT JONQUET
RUE PIERRE BERGIE
BORD DE TARN
CUREPLATS

Des études sont en cours afin d'évaluer l'état des canalisations de la rue Alsace Lorraine.

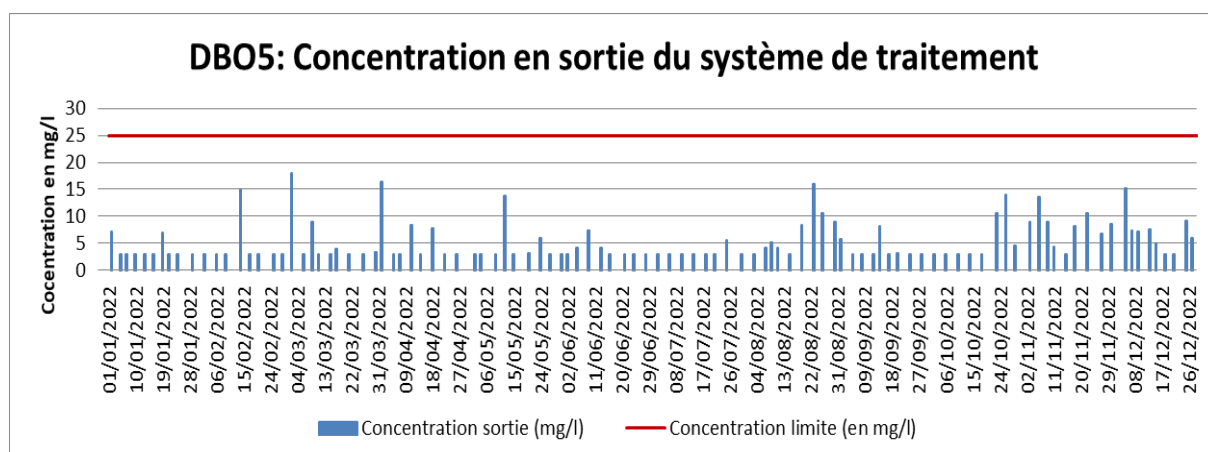
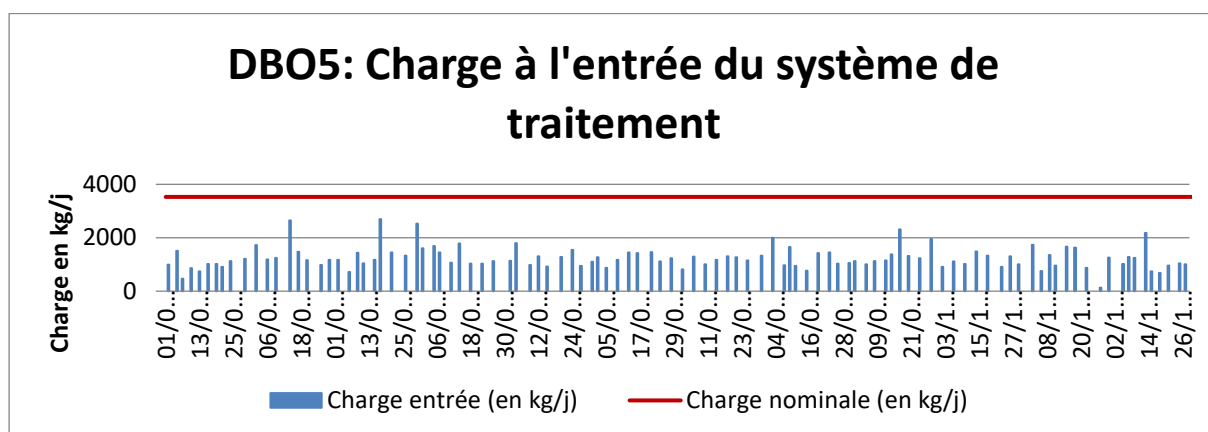
Des contrôles mettent en évidence de mauvais raccordements, eaux usées dans le pluvial ou inversement, lors de la détection d'une anomalie, des travaux sont immédiatement programmés pour correction.

Le giratoire de Bellugues a nécessité le remplacement d'un peu plus de 20ml de canalisation très détériorée.

Une offre a été remise pour le curage et le contrôle d'inspection vidéo du collecteur principal sur 900m de canalisation en amont du dessableur du PR Transfert. Le contrôle aura lieu en 2023 dès que les terrains seront accessibles pour les camions poids lourds.

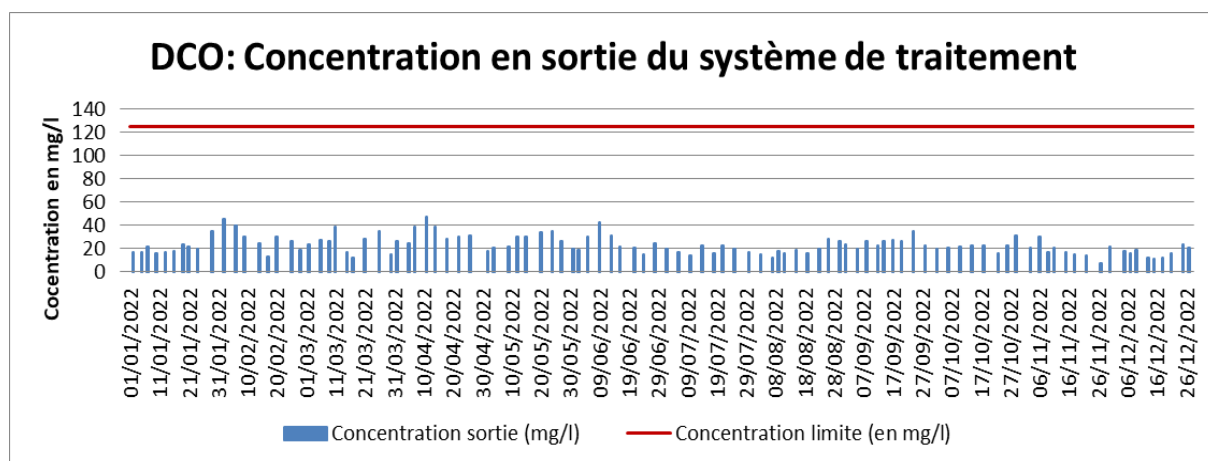
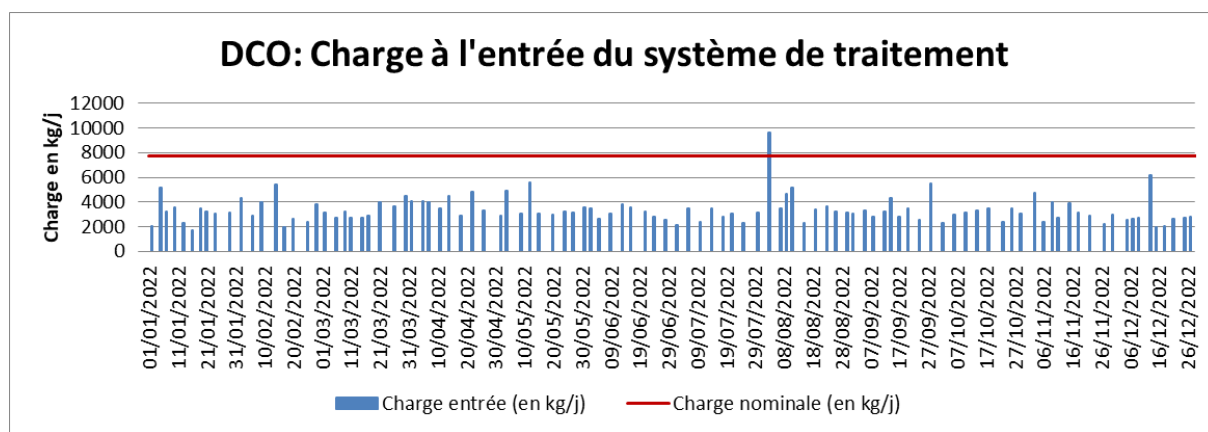
► **CHARGE POLLUANTE : DBO5**

CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE	2 692 kg/j
NORME DE REJET	25mg /l
VALEUR REDHIBITOIRE	250 mg/l
Charge nominale de l'installation	7 724 kg/l
RENDEMENT MINIMUM	96.9%
CONCENTRATION MOYENNE EN SORTIE	5 ,26 mg/l



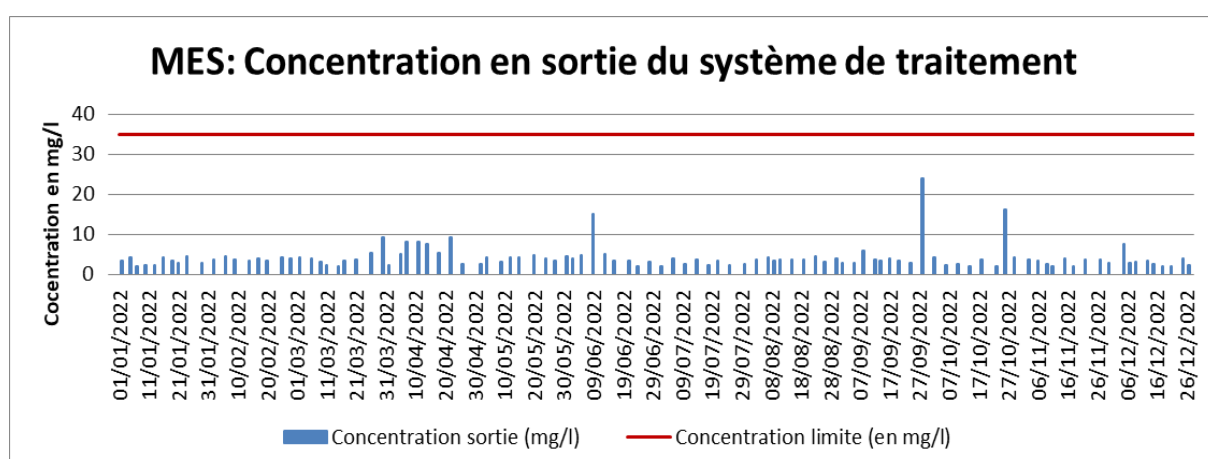
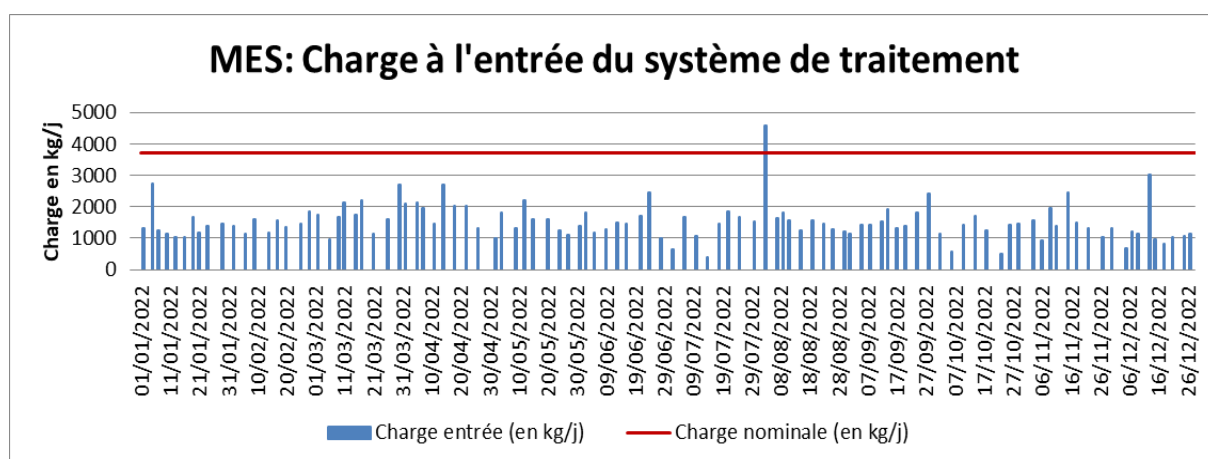
► **CHARGE POLLUANTE : DCO :**

CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE	9 600 kg/j
NORME DE REJET	125 mg/l
VALEUR REDHIBITOIRE	50 mg/l
CHARGE NOMINALE DE L'INSTALLATION	7724 kg/
RENDEMENT MINIMUM	97.9%
CONCENTRATION MOYENNE EN SORTIE	23,16 mg /l



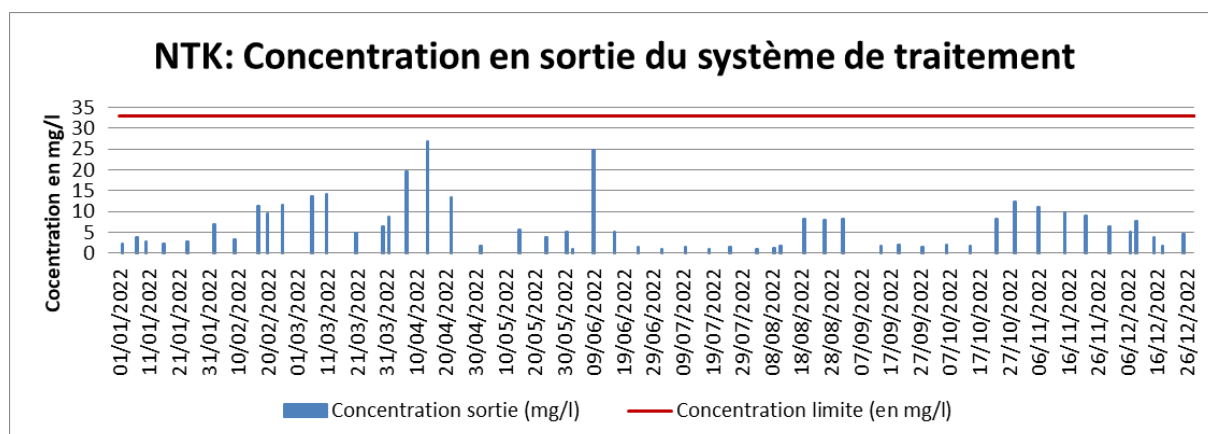
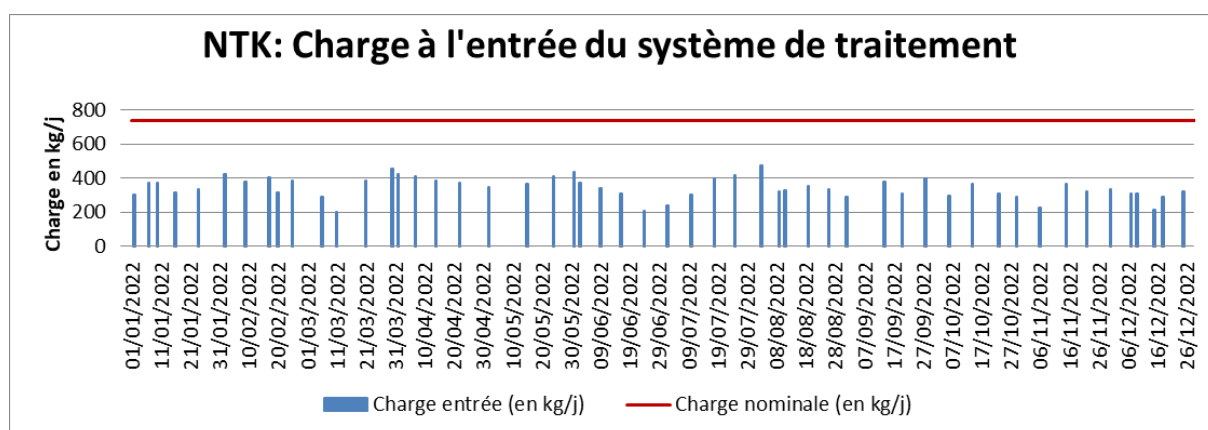
► **CHARGE POLLUANTE : M.E.S. :**

CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE	4 588 kg/j
NORME DE REJET	35 mg/
VALEUR REDHIBITOIRE	85 mg/l
CHARGE NOMINALE DE L'INSTALLATION	3707 kg/j
RENDEMENT MINIMUM	98.8%
CONCENTRATION MOYENNE EN SORTIE	4,11 mg/l



► **CHARGE POLLUANTE : NTK :**

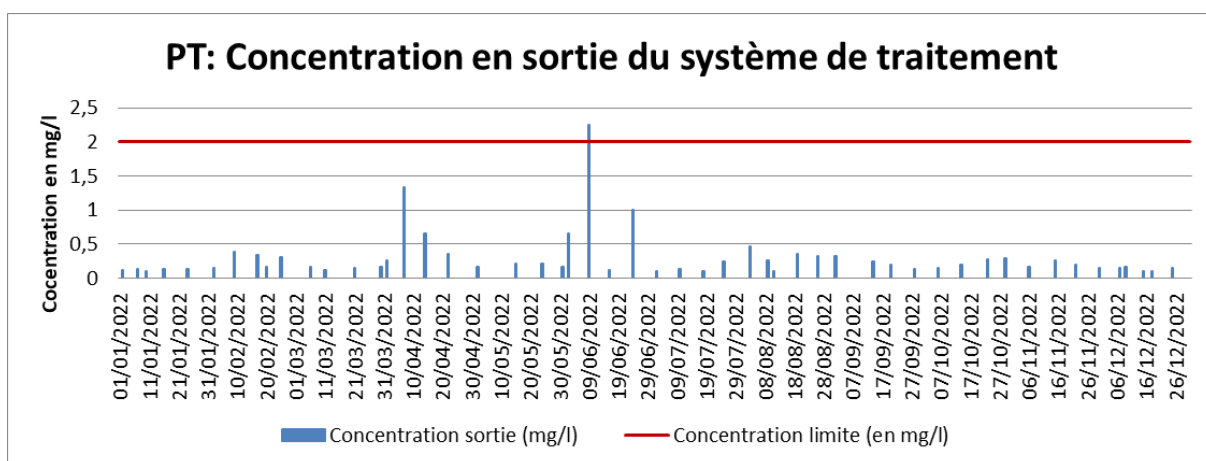
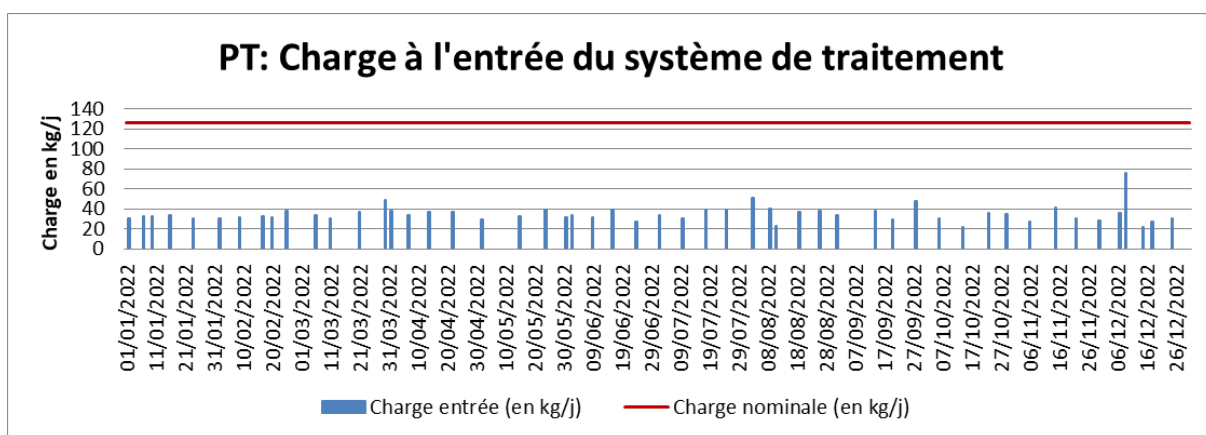
CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE	476 kg/j
NORME DE REJET	33 mg/l
CHARGE NOMINALE DE L'INSTALLATION	737 kg/j
RENDEMENT MINIMUM	92%
CONCENTRATION MOYENNE EN SORTIE	6.47 mg/l.



► **CHARGE POLLUANTE : PHOSPHORE TOTALE :**

CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE	76.04 kg/j
NORME DE REJET	2 mg/l
CHARGE NOMINALE DE L'INSTALLATION	126 kg/j
RENDEMENT MINIMUM	95.9%
CONCENTRATION MOYENNE EN SORTIE	0,29 mg/l.

Calcul effectué sur la moyenne annuelle



► Récapitulatif annuel du fonctionnement du système de traitement et évaluation de la conformité

Débit journalier de référence (m ³ /j)		MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
		Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		6 676		3 530												
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesure par an	104		104		52		52		52		52	52	52	52	
	Nombre de mesures réalisées	104		104		104		52		52		52	52	52	52	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées	98,8%	4,1	96,9%	23,2	97,9%	5,3	87,6%	9,7	91,8%	6,5	4,464115	0,096937	3,2	95,9%	0,3
Conditions normales d'exploitation	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	104		104		104		52		52		52	52	52	52	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation	98,8%	4,2	97,0%	23,4	98,0%	5,4	88%	10,0	92%	6,643	4,62	0,099	3,3	96,6%	0,3
	Valeur réhibitoire		85		250		50									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réhibitoire	0		0		0										
	Valeurs limites en moyenne journalière	90%	35	75%	125	80%	25			70%	33				-	2
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an	9		9		5				5					5	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites	0		0		0				0					1	
	Valeurs limites en moyenne annuelle															
Conformité selon l'exploitant:		Oui		Oui		Oui				Oui					Oui	
Conformité globale selon l'exploitant (O/N) :		Oui														

5.5. APPORTS EXTERIEURS :

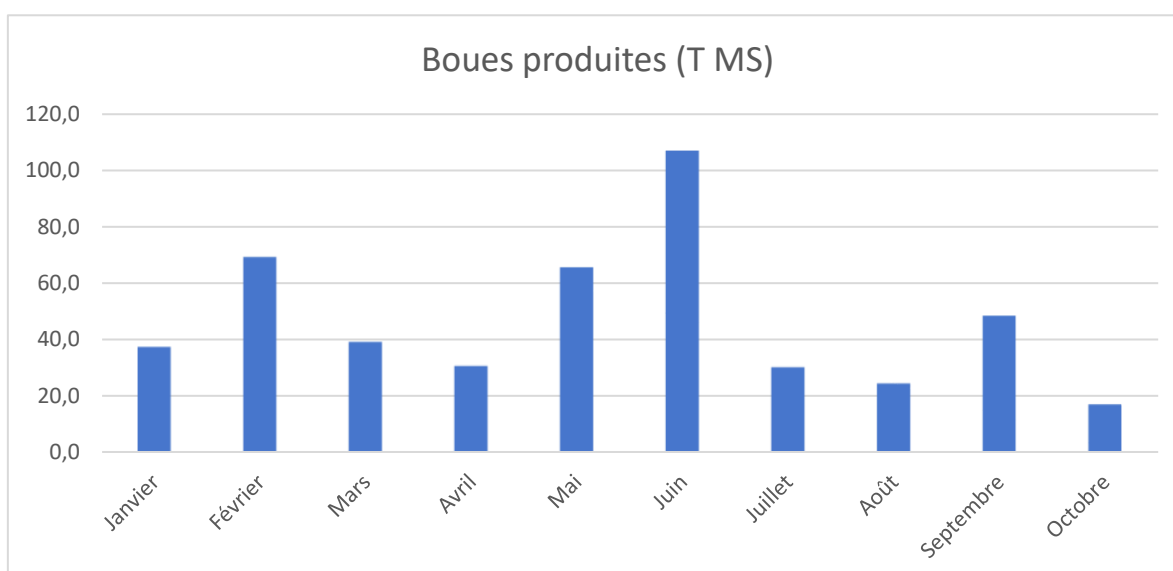
Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

► **Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année :**

Boues	Quantité annuelle brute	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)		527.2
Boues évacuées (points S6 et S17)		475,3

► **Répartition des quantités de boues produites et évolution**

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Boues produites en tonnes MS	37.3	69.05	39.1	30.5	65.42	106.6	30.2	24.3	48.4	16.9	25.6	33.8



5.6. LES BOUES PRODUITES ET EVACUEES :

La différence de tonnage en MS entre les boues produites et les boues évacuées vient de la masse de chaux qui n'apparaît que dans les boues évacuées.

► Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonnes de matière sèche :

Destinations (liste SANDRE)	Tonnes de MS	% MS totale	Observations
Compostage « Produit »	475,3	100%	-

► Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année :

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute (en kg)	Destination(s) (Parmi la liste Sandre du tableau des boues) En cas de destinations multiples, indiquer la répartition entre les destinations.
Refus de dégrillage kg	5 000	Centre d'enfouissement de Montech (DRIRAM)
Sables kg	106 040	Carrière SEVIGNE INEO

► Quantités annuelles de sous-produits apportés au cours de l'année :

Sans objet.

- Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante :

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute (en T)	Quantité de pollution (DBO5, DCO, autres...)	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matières de curage	450.11		-
Matières de vidange	963.36		-
Graisses	318.88		-

5.7. QUANTITES REACTIFS CONSOMMES AU COURS DE L'ANNEE :

REACTIFS UTILISES	FILE EAU	FILE BOUE
SELS DE FER (CHLORURE FERRIQUE)	53,4	
POLYMERES		10 070

La consommation polymère a beaucoup augmentée à la suite d'un problème technique sur la préparation polymère

5.8. QUANTITES ENERGIES CONSOMMEES AU COURS DE L'ANNEE

	CONSOMMATION 2021	CONSOMMATION 2022	VARIATION (%)
ELECTRICITE (KWH)	2 217 253	2 018 185	-9
EAU POTABLE	9 750	4 246	-56

Les consommations des différents postes de relevage

COMMUNE	POSTE DE RELEVAGE	2022
MILLAU	A75	1 684
	Fialets	12 522
	St Germain	6 210
	Le Crès	1 566
	Manne	245
	Cheyran	215
	Le Monna	424
	Massebiau	1 170
	La Cabre	9842
	Les Ondes	889
	RD911	587
	Viaduc II ZAE <i>rien n'est raccordé sur ce PR</i>	0
	PR Transfert	266 512
	STEP	2 018 185
TOTAL		2 320 051

5.9. EVOLUTIONS

		2018	2019	2020	2021	2022
VOLUMES ENTREE	Total (m ³ /an)	1 708 988	1 735 462	1 899 702	1 752 932	1 609 908
VOLUMES TRAITES	Total (m ³ /an)	1 853 580	1 702 663	1 802 841	1 680 201	1 535 268
VOLUMES DTS	Total (m ³ /an)	0	0	0	0	0
PLUVIOMETRIE	(mm)	882,20	519,60	509	400	275.4
CONSOMMATIONS ELECTRIQUES	Total (kwh/an)	1 949 969	1 928 950	2 110 318	2 217 253	2 018 185
PRODUCTIONS DE BOUES	Boue ms (t/an)	697,28	251,38	532,78	554,26	527.2
REACTIFS DECHETS	Fecl3 eau (kg/an)	86 000	91 560	114 000	77 650	77 381
	Polymère (kg/an)	8 000	1 273	11 175	8 505	10070
	Refus (kg/an)	8 500	23 440	10 960	13 940	5 000
	Sable (t/an)	50,46	53,76	70,58	80,02	106.04
VOLUMES ENTREE VOLUMES TRAITES	Total (m ³ /an)	1 708 988	1 735 462	1 899 702	1 752 932	1 609 908
	Total (m ³ /an)	1 853 580	1 702 663	1 802 841	1 680 201	1 535 268

5.10. EAUX DE BAINADES SAISON ESTIVALE 2022

En raison de résultats d'analyses jugées incohérente par les services de la mairie, les données de juillet 2022 ne sont pas intégrées. De ce fait, il a été décidé de sous-traiter les analyses au laboratoire Aveyron Labo qui a effectué les prélèvements, les transports et les analyses à raison de 2 par semaine durant le mois d'août 2022.

Date	Heure de prélèvement	Température Eau (°C)	Température air (°C)	Couleur Eau	E.Coli (UFC/100 ml)	Entérocoques (UFC/100 ml)	Commentaire
01/08/2022	11h30	23,5	29,5	Conforme	144	94	Prélèvement Aveyron Labo
04/08/2022	11h40	23,8	30,7	Conforme	46	15	Prélèvement Aveyron Labo
08/08/2022	12h00	26,7	33,8	Conforme	94	46	Prélèvement Aveyron Labo
11/08/2022	10h50	23,6	26,7	Conforme	312	46	Prélèvement Aveyron Labo
16/08/2022	11h30	22	28,8	Conforme	272	160	Prélèvement Aveyron Labo
18/08/2022	11h15	21,9	20,2	Conforme	1160	633	Prélèvement Aveyron Labo
22/08/2022	13h40	22	28,7	Conforme	61	15	Prélèvement Aveyron Labo
25/08/2022	11h15	22,1	26,2	Conforme	127	46	Prélèvement Aveyron Labo
29/08/2022	11h35	21,6	26	Conforme	485	46	Prélèvement Aveyron Labo

Conclusion :

Les analyses réalisées par le laboratoire n'ont révélé aucune anomalie. Le mois d'août est conforme dans sa totalité et n'a donc pas nécessité de fermeture de la plage de Gourde de Bade.

6. DONNEES FINANCIERES



6.1. COMPTE ANNUEL DE RESULTAT 2022

Les comptes 2022 ont été impacté :

Sur les Produits :

- Une baisse des recettes issus des industriels qui ont réduit leur rejet.
- Une baisse des travaux contractuels

Sur les charges :

- Un fort impact de l'inflation sur les produits de traitement
- Un fort impact de l'inflation sur l'énergie électricité et gaz
- Le paiement du droit d'occupation des sols sur l'exercice, reprenant toutes les charges depuis le début du contrat
- Le rattrapage de la révision des provisions de renouvellement
- La baisse de la sous-traitance affectée aux travaux exclusifs, mais sont augmentations pour le traitement des boues, la plateforme de stockage de boues et la mise en épandage des boues, n'étant pas à ce jour opérationnels, le gain sur l'exploitation du fait de l'investissement n'est pas effectif, cependant l'amortissement de l'investissement est provisionné.

CARE en €uros	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ECART 2022 / 2021
PRODUITS			
Produits d'exploitation	1 604 872	1 639 700	34 828
Produits travaux contractuels	145 758	79 571	-66 187
Produits accessoire	439 865	279 955	-159 910
Divers	53	12	-42
Total produits	2 190 548	1 999 237	-191 310
CHARGES			
Charges de personnel	297 582	264 479	-33 103
Achats d'eau	0	0	0
Produits de traitement	32 242	53 251	21 009
Analyses	27 022	37 678	10 656
Energie	316 274	417 653	101 380
Pièces et fournitures	71 841	44 930	-26 910
Sous-Traitance	447 942	354 458	-93 484
Véhicules et engins	23 903	46 413	22 509
Frais locaux d'exploitation	9 695	8 442	-1 253
Poste et télécommunications	1 880	1 941	61
Facturation, recouvrement, contentieux	34 322	34 656	335
Renouvellement	282 138	344 283	62 145
Cartographie	0	0	0
Assurances	9 185	7 360	-1 826
Droit d'occupation du domaine public	0	81 000	81 000
Action sociales et communication	0	0	0
Non Valeur	25 910	-32 328	-58 238
Impôts, taxe professionnelle*	21 143	19 814	-1 329
Frais de Contrôle	0	0	0
Informatique	5 770	5 789	19
Sinistres	0	0	0
Amortissement biens restitués	157 931	172 608	14 677
Fond d'amélioration du Service	0	0	0
Amortissement matériel Aqualter	0	0	0
Frais généraux	333 762	313 456	-20 306
Total charges	2 098 542	2 175 883	77 341
RESULTAT	92 005	-176 645	-268 651

6.2. RENOUVELLEMENT

◆ Programme prévisionnel de gros entretien et renouvellement

Sur la durée du contrat, le programme de GER est arrêté à la somme de : 1 557 084 euros HT

Soit une dotation de base annuelle de 112 578 €/an

Equipement - Article 27			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	103 806 €	101 282 €	2 524 €
2019	104 782 €	108 765 €	-1 459 €
2020	107 273 €	120 029 €	-14 215 €
2021	107 688 €	116 098 €	-22 625 €
2022	112 578 €	191 295 €	-101 342 €

◆ Fonds de travaux de renouvellement des canalisations

Le Délégué met en place un fonds de travaux d'un montant de 2 225 000 euros HT sur la durée du contrat pour réaliser des renouvellements de branchements (225 000 euros HT) et des renouvellements de canalisation et accessoires à l'exclusion de toute autre utilisation (2 000 000 euros HT).

Dotation annuelle de base Fonds de travaux de renouvellement des canalisations

144 600 €/an

Dotation annuelle de base Fonds de travaux de renouvellement des branchements

16 268 €/an

Fonds de travaux de renouvellement des canalisations			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	133 333 €	97 441 €	35 892 €
2019	134 586 €	43 413 €	127 065 €
2020	137 786 €	222 467 €	42 384 €
2021	138 320 €	34 259 €	146 445 €
2022	144 600 €	127 411 €	163 634 €

Fonds de travaux de renouvellement des branchements			
	<i>Dotation actualisée au 1er janvier (K1)</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Solde au 31/12</i>
2018	15 000 €	16 408 €	-1 408 €
2019	15 141 €	12 815 €	918 €
2020	15 501 €	24 601 €	-8 182 €
2021	15 561 €	23 186 €	-15 807 €
2022	16 268 €	40 266 €	-39 806 €

Site	Sous-ensemble	Commentaires
Pr Massebiau	Tuyauterie	Remplacement des coudes
STEP MILLAU (Babounenq)	Poste toutes eaux	Renouvellement des clapets
STEP MILLAU (Babounenq)	Vis extraction sous sécheur	Réparation vis suite casse fin 2021
POSTE DE TRANSFERT	Unité de Contrôle / Commande	Variateur de Fréquence pompe 1
STEP MILLAU (Babounenq)	Réglementaire	Remise en état équipement de levage
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Variateurs + ADDIQ centrif 2
STEP MILLAU (Babounenq)	Séchage des boues	Transmetteur boucle de sécurité
STEP MILLAU (Babounenq)	Séchage des boues	Remise en état moteur chaudière
STEP MILLAU (Babounenq)	Traitement Biologique à Boues	Remise en état moteur surpresseur file
STEP MILLAU (Babounenq)	Unité de Contrôle / Commande	Onduleur 15KVA
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Maintenance importante centrif 1
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Rotor et stator gavo sous centrif 1
PR Les Ondes	Télésurveillance	S4W + main d'œuvre
PR du Cres	Télésurveillance	S4W + main d'œuvre
PR A75	Télésurveillance	S4W + main d'œuvre
PR Fialets	Télésurveillance	S4W + main d'œuvre
PR St Germain	Télésurveillance	S4W + main d'œuvre
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Centrifugeuse 1
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Révision et réfection moteurs centrif 1
POSTE DE TRANSFERT	Dégrillage	Coulisseau de guidage
STEP MILLAU (Babounenq)	Traitement Biologique à Boues	Analyse bathymétrique
STEP MILLAU (Babounenq)	Eau de service	Pompe + variateur pompe n°3
STEP MILLAU (Babounenq)	Traitement Biologique à Boues	Rebobinage surpresseur file 2
STEP MILLAU (Babounenq)	Aération biologique	Clapets anti-retour surpresseur BA
STEP MILLAU (Babounenq)	Séchage des boues	Renouvellement pompe chaudière
STEP MILLAU (Babounenq)	Traitement Biologique à Boues	Réfection moteur surpresseur secours
STEP MILLAU (Babounenq)	Télésurveillance	S4W, antenne, fourniture uniquement
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Centrifugeuse 2 problème vibration
STEP MILLAU (Babounenq)	Traitement Biologique à Boues	Réparation agitateur 201AG003A
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Variateurs + ADDIQ centrif 1
DO	Télésurveillance	Remplacement LT-US + antenne
STEP MILLAU (Babounenq)	Déshydratation des boues	Rotor et stator gavo sous centrif 2
PR St Germain	Barreaudage Caillebotis	Barres de guidage + supports

6.3. ACTUALISATION DES DIFFERENTS COEFFICIENTS DE REVISION DE PRIX

- Selon l'article 38.1 du contrat, les tarifs du délégataire au titre de l'assainissement collectif sont actualisés à chaque période de facturation semestrielle, la rémunération délégataire est calculée selon la formule suivante :

$$K1 = 0.15 + 0.29 \times (ICHT-E/ICHT-E0) + 0.12 \times (En/E0) + 0.19 \times (FSD2/FSD20) + 0.25 \times (TP10/TP100)$$

	PERIODE D'APPLICATION DU TARIF AQUALTER	
	Valeur base	K1 01/01/2022 au 31/12/2022
ICHT-E	109.3	124
TP10a	106.1	114.9
FSD2	125.2	125.2
35111403	119.6	0107.7
K1	1.0000	1.0845

- Selon l'article 38.2 du contrat, les tarifs du délégataire au titre des eaux pluviales sont actualisés à chaque année au janvier de l'année N, du coefficient K2 au tarif de base Po :

$$K2 = 0.15 + 0.35 \times (ICHT-E/ICHT-E0) + 0.30 \times (FSD2/FSD20) + 0.10 \times (TP10/TP100)$$

	PERIODE D'APPLICATION DU TARIF AQUALTER	
	Valeur base	K2 01/01/2022 au 31/12/2022
ICHT-E	109.3	124
TP10a	106.1	114.9
FSD2	125.2	125.2
K2	0.9000	1.0930

- Selon l'article 38.2 du contrat, les tarifs du délégataire au titre des eaux pluviales sont actualisés à chaque année au janvier de l'année N, du coefficient K3 :

$$K3 = 0.15 + 0.42 \times (ICTH-E/ICTH-E0) + 0.11 \times (FSD2/FSD20) + 0.32 \times (TP10/TP100)$$

	PERIODE D'APPLICATION DU TARIF AQUALTER	
	Valeur base	K3
ICTH-E	109.3	124
TP10a	106.1	114.9
FSD2	125.2	125.2
K2	1.0000	1.0961

6.4. FACTURE 120 M³

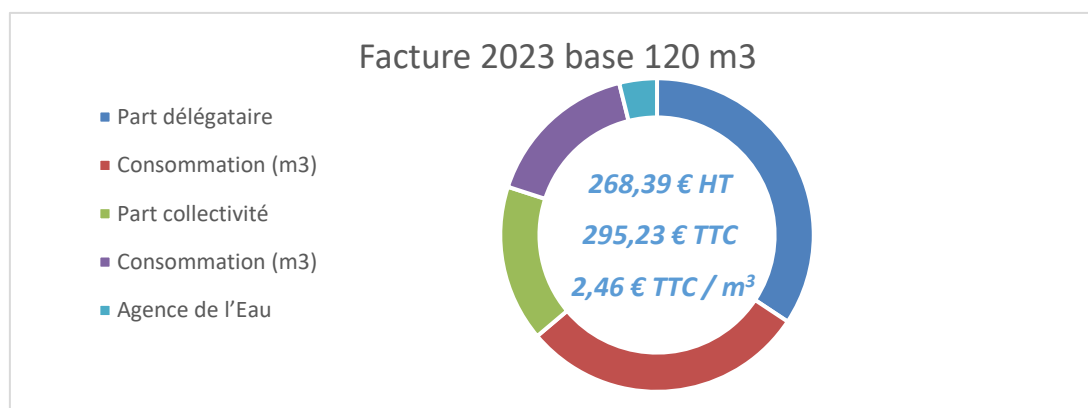
	QUANTITE	PU 2022	TOTAL 2022	QUANTITE	PU 2023	TOTAL 2023	VARIATION
PART DELEGATAIRE			155,74			185,30	
ABONNEMENT SEMESTRIEL	2	10,85	21,70	2	11,8	23,60	8,76%
CONSUMMATION (m ³)	120		134,04	120		145,90	8,85%
TRANCHE 1	120	1,117	134,04	120	1,2158	145,90	8,85%
PART COLLECTIVITE			79,69			79,69	0,00%
ABONNEMENT SEMESTRIEL	2	0	0,00	2	0	0,00	0,00%
CONSUMMATION (m ³)	120		79,69	120		79,69	0,00%
TRANCHE 1	120	0,6641	79,69	120	0,6641	79,69	0,00%
AGENCE DE L'EAU			30,00			30,00	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX	120	0,25	30,00	120	0,16	19,20	-36,00%
SOUS-TOTAL HT			265,43			268,39	1,11%
TVA (10%)			24,54			29,50	1,11%
TOTAL TTC			291,98			295,23 € TTC	1,11%

Soit un coût moyen /m³/an TTC avec abonnement et pour 120 m³ de **2,43**

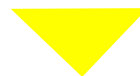
2,46

Soit un coût moyen /m³/an TTC sans abonnement et pour 120 m³ de **2,23**

2,24



7. ANNEXES



7.1. CERTIFICATIONS ISO

CERTIFICAT

ISO 9001:2015

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activité(s) certifiée(s) :
Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux. Gestion des abonnés.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Entreprises - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

a mis en place et maintient un système de management de la qualité conforme à la norme ci-dessus référencée. La preuve de conformité a été démontrée dans le rapport d'audit de certification n° 21-07-0473.

Ce certificat est valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024 Numéro du certificat : 22-03-116

Date audit re-certification 21/01/2022

Yvan MAINGLUY,
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, 23032022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Soucaille - Porte 1 - Rue de la Soucaille - 92020 Le Plessis-Robinson - France page 1 de 2

Annexe au certificat N° 22-03-116

valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Filiales / Sites	Sites certifiés	Domaines certifiés
1	Siège Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux. Gestion des abonnés.
2	Direction Régionale Nord Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
5	Contrat des Communautés de communes du Pays de l'Agde La Chevrolère - RD 930 - 61300 SAINT SULPICE SUR RISLE - FRANCE	Services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
6	Direction Régionale Est 20 Boulevard Eugène Deruelle - Immeuble Brémia - Bâtiment A - 49450 LYON CEDEX 3 - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
7	Agence Loire 19, Boulevard de l'Industrie - 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
8	Agence Bresse-Bourgogne-Bugey ZA du Plessour - Rue de la Gare - 01150 LAGNIEUX - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
9	Agence de Millau Chemin du Bas Tern, Lieu dit Babouquet 12100 CREISELLE - FRANCE	Services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
10	Agence du Haut-Var Chemin du vieux moulin 83500 SAINT JULIEN LE MONTAGNER - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Soucaille - Porte 1 - Rue de la Soucaille - 92020 Le Plessis-Robinson - France page 2 de 2

CERTIFICAT

ISO 14001:2015

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activité(s) certifiée(s) :
Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution,
Exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des abonnés.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Entreprises - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

a mis en place et maintient un système de management environnemental conforme à la norme ci-dessus référencée. La preuve de conformité a été démontrée dans le rapport d'audit de certification n° 21-07-0473.

Ce certificat est valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024 Numéro du certificat : 22-03-117

Date audit re-certification 21/01/2022

Yvan MAINGLUY,
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, 23032022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Soucaille - Porte 1 - Rue de la Soucaille - 92020 Le Plessis-Robinson - France page 1 de 2

Annexe au certificat N° 22-03-117

valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Filiales / Sites	Sites certifiés	Domaines certifiés
1	Siège Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des abonnés.
2	Direction régionale Nord Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des abonnés.
3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, gestion des abonnés.
4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES CEDEX - FRANCE	Exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte, gestion des abonnés.
5	Contrat des Communautés de communes du Pays de l'Agde La Chevrolère - RD 930 - 61300 SAINT SULPICE SUR RISLE - FRANCE	Exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte de la communauté de communes du Pays de l'Agde.
6	Agence de Millau Chemin du Bas Tern, Lieu dit Babouquet 12100 CREISELLE - FRANCE	Exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte de la ville de Millau.
7	Agence du Haut-Var Chemin du vieux moulin 83500 SAINT JULIEN LE MONTAGNER - FRANCE	Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux de collecte de l'Agence du Haut-Var.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Soucaille - Porte 1 - Rue de la Soucaille - 92020 Le Plessis-Robinson - France page 2 de 2

CERTIFICAT

ISO 45001:2018

DEKRA Certification SAS certifie que

AQUALTER

Activité(s) certifiée(s) :
Exploitation du service de production d'eau potable, travaux et entretien des réseaux de distribution, Exploitation du service d'assainissement, travaux et entretien des réseaux collectifs, Gestion des abonnés, Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux.

Site certifié :
Zone les Jardins d'Entreprises - 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 - 28004 CHARTRES CEDEX

à mis en place et maintient un système de management de la santé et de la sécurité au travail conforme à la norme ci-dessus référencée. La preuve de conformité a été démontrée dans le rapport d'audit de certification n° 21-07-0473.

Ce certificat est valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024 Numéro du certificat : 22-03-H036

Date audit re-certification 21/01/2022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide.

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Brocardière - Porte 1 - Rue de la Brocardière - 62202 Le Plessis-Robinson - France page 1 de 2

Annexe au certificat N° 22-03-H036

valable du 23/02/2022 jusqu'au 08/10/2024

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus :


Filiales / Sites	Sites certifiés	Domaines certifiés
1	Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Conception et réalisation d'usines de traitement des eaux. Gestion des abonnés.
2	Direction Régionale Nord Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
3	Chartres Métropole Eau Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
4	Chartres Métropole Assainissement Zone les Jardins d'Entreprises 13 Rue Henri Poincaré - CS 90198 28004 CHARTRES Cedex - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
5	Comité des Communes de communes du Pays de l'Agde La Chevadière - RD 930 - 81300 SAINT SULPICE SUR RISLE - FRANCE	Services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
6	Direction Régionale Est 20 Boulevard Eugène Denelle - Immeuble Brabant - Bâtiment A - 69432 LYON CEDEX 3 - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
7	Agence Loire 19, Boulevard de l'Industrie - 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
8	Agence Bresse-Bourgogne-DuJuy ZA du Pâcurat - Rue de la Gare - 01150 LAGNEU - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux. Gestion des abonnés.
9	Agence de Millau Chemin du Bas Tern - Lieu dit Babouancq 12100 CREISSEL 5 - FRANCE	Services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.
10	Agence du Haut-Var Chemin du vieux moulin 83560 SAINT JULIEN LE MONTAIGNER - FRANCE	Production et distribution d'eau potable, services d'assainissement, travaux et entretien des réseaux.

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide.


DEKRA Certification SAS - www.dekra-certification.fr
Immeuble La Brocardière - Porte 1 - Rue de la Brocardière - 62202 Le Plessis-Robinson - France page 2 de 2

7.2. FICHES ACTIONS 2022

Dépassement valeur limite paramètre phosphore total

MILLAUX ASSAINISSEMENT					FICHE ACTION					Millaux	
Systeme :		MILLAUX									
Version:	Cloturée	Installation:				Usine					
Sujet de la fiche		Dépassement valeur limite phosphore total									
Date du début de l'incident		09/06/2022									
Date de fin de l'incident		17/06/2022									
Nom de l'installation		STEP Millau									
Nom de l'équipement		Bassin biologique									
Objet de la déclaration		Dépassement valeur limite phosphore total									
Contact du déclarant	Nom	LEMATTRE Vincent			Qualité	Responsable Exploitation					
	Mail	v.lemattre@aqualter.com			Numéro	06.07.46.92.54					
DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION											
Constat(s) effectué(s):		Nous avons reçu le 17/06/2022 le résultat d'analyses du 09/06/2022, il est à signaler un dépassement sur le paramètre phosphore à 2,25mg/l pour une valeur limite à 2mg/l. Le problème est en lien avec un surpresseur d'air de la ligne 2 qui a rencontré quelques difficultés durant la nuit précédente.									
Opération(s) effectuée(s):		Conscient du problème, nous sommes intervenu immédiatement mais un manque d'aération a ainsi réhaussé le taux de phosphore dans les bassins biologique malgré l'injection de chlorure ferrique qui elle était totalement fonctionnelle. Le taux de phosphore est ensuite vite revenu à la normale.									
Opération(s) à venir :		Suivi du process rigoureusement, contrôle du bon fonctionnement des surpresseurs d'air, des actions vont être menées dès réception du matériel (délai très long dû aux pénuries) afin d'éviter à nouveau ce genre d'incident.									
Conséquence(s) :											
Milieu récepteur		Le Tarn									
et / ou impact(s)		Aucun impact visuel									
ANALYSE DES CAUSES - RISQUE DE REPRODUCTION - MESURES CORRECTIVES											
		Des réparations sont en cours et le matériel est en prévision de remplacement.									
Date ouverture de la fiche		17/06/2022									
Date clôture de la fiche		17/06/2022									
					Signature : 						

Remplacement des diffuseurs d'air ligne 2 + arrêt et curage de la ligne 2

MILLAU ASSAINISSEMENT		FICHE ACTION				Millaü
		Système : MILLAU				
Version:		Cloturée	Installation:	Usine		
Sujet de la fiche		Remplacement des diffuseurs d'air bassin biologique file 2				
Date du début de l'incident		07/09/2022				
Date de fin de l'incident		13/09/2022				
Nom de l'installation		STEP Millau				
Nom de l'équipement		Bassin biologique file 2				
Objet de la déclaration		Remplacement des diffuseurs d'air bassin biologique file 2				
Contact du déclarant	Nom	LEMATTRE Vincent	Qualité	Responsable Exploitation		
	Mail	v.lemattre@aqualter.com	Numéro	06.07.46.92.54		
DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION						
Constat(s) effectué(s):		Les diffuseurs d'air des bassins biologique présentent des défaillances dû à l'usure du temps, ce qui peut nuire au traitement de l'eau. Ainsi ceux de la ligne 2 seront remplacés dès le 26 septembre 2022. Le chantier nécessitera 3 semaines d'arrêt de la ligne concernée. A la suite de plusieurs problèmes, il a été décidé de décaler le chantier à une date ultérieure.				
Opération(s) effectuée(s):		Pour ce faire, nous devons stopper l'arrivée d'effluent sur la ligne 2, la vidanger, sortir les rampes, procéder au remplacement des diffuseurs et réaliser les essais. L'arrêt de la file biologique 2 se fait dès le 07/09/2022, la vidange démarre le 12/09/2022. S'en suivre dès le 26/09/2022 du curage du bassin et du remplacement des diffuseurs sur les 9 rampes. Cet arrêt peut avoir un impact sur le traitement le temps de régler correctement les différents paramètres de traitement. Le maximum sera fait afin de toujours garantir un rejet conforme.				
Opération(s) à venir :		Dès les essais de bullage réalisés, nous procéderons au remplissage avec une estimation de relance de la ligne semaine 40 soit le 03/10/2022.				
Conséquence(s) :						
Milieu récepteur		Le Tarn				
et / ou impact(s)		Risque de rejet non conforme				
ANALYSE DES CAUSES - RISQUE DE REPRODUCTION - MESURES CORRECTIVES						
Date ouverture de la fiche		Signature : 				
06/09/2022						
Date clôture de la fiche						

7.3. DETAIL DES CONTROLES DE CONFORMITE

Adresse	Effectué le	Diamètre (mm)	Matériaux	Linéaire réel inspecté (ml)	Observation
AV JEAN JAURES	11/01/22	125	PVC	3,61	Racine à 45cm et à 3,41m (Station Total)
R DES COMBATTANTS DE L'AFRIQUE DU NORD	31/01/22	125	PVC	3,77	ITV de part un T dans le garage, contre-pente importante de 0,95m à 3,77m
R EUGENES SELLE	17/02/22	160	PVC	2,42	Réduction 160/125 à 1,86m dans le mauvais sens => bouchage
R DE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	06/03/22	160	Béton	3	Boîte de branchement qui garde de l'eau (buse légèrement trop haute) + raccordement en T dans le réseau mais légèrement à contre courant du sens du réseau
R MATHIEU PREVOT	16/03/22	125	AC	5,44	Branchement inversé avec le pluvial
R MATHIEU PREVOT	16/03/22	160	AC	4,5	Branchement inversé avec l'assainissement
R DES CUIRS	17/03/22	125	PVC	3	RAS en partie publique, affaissement en partie privé et apport important de sable
R DES MICOCOULIERS	01/04/22	125	PVC	3	Affaissement de la boîte de branchement (en sortie de boîte)
AV DE L'AIGOUAL	06/04/22	125	PVC	6,6	RAS en partie publique, racine en partie privé (2 maisons de raccordées sur ce branchement (la 725 et la 767) => pluvial raccordés également sur l'assainissement
BD DE BONALD	06/04/22	160	PVC	7,2	RAS
BD DE BONALD	06/04/22	160	PVC	7,9	RAS
AV DU LANGUEDOC	19/05/22	125	PVC	7	RAS
AV DU LANGUEDOC	19/05/22	125	PVC	11	RAS
AV GAMBETTA	22/06/22	125	PVC	8	RAS
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	40/40	BATI	5,5	Bati en bon état
AV JEAN JAURES	23/06/22	40/40	BATI	5,5	Bati en bon état
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	200	PVC	5,3	5,3 ml de pvc + X mètre de bâti
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	60/60	BATI	-	Environ 8 à 9m ITV difficile du au bâti
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	40/40	BATI	5,5	RAS
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	200	AC	5,5	Radicelle à 3,5 ml

Commune de Millau

AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	125	PVC	-	ITV impossible à 0,5ml en aval du siphon
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	150	FONTE	-	Début du Brt en fonte puis un PVC se jette dedans puis ITV inaccessible
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	1	BATI	12,4	Bati bétonné
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	300	AC	5	Radicelle à 3 et 2 ml
AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	75	PVC	5,2	RAS
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	125	PVC	5	RAS
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	160	PVC	5	Racine dans boite de branchement
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	1	BATI	-	Brt de 15ml, 7ml en PVC puis 8 ml en FONTE se jetant dans un Bati provenant du bâtiment. BATI inaccessible
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	160	PVC	-	1ml en PVC du regard puis BATI sur Xml
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	125	PVC	13	Beaucoup de dépôt
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	40/40	BATI	12,2	Buse en 200 avec contre pente de 2,5ml à 8,3ml de la boite de branchement
AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	200	AC	13,2	Béton à une jonction de buse à 8,30ml de la boite de brt
R DU PUIITS NEUF	20/06/22	150	FONTE	2	Pas de boite, regard sur réseau qui permet accès brt
R BEAU SOLEIL	30/06/22	125	PVC	8	Branché sur réseau EP
R DE COMBECALDE	30/06/22	125	PVC	12	Casse sur le dernier mètre
R DE COMBECALDE	30/06/22	125	PVC	8,5	Flash entre 0,5 et 2,5ml en partant du réseau
R BEAU SOLEIL	30/06/22	150	FONTE	2,5	RAS
R DU CAUSSE NOIR	05/06/22	125	PVC	3,5	RAS
R DE COMBECALDE	22/07/22	125	PVC	1,5	RAS
R DE COMBECALDE	22/07/22	125	PVC	7,25	RAS
I EUGENE LACROIX	26/07/22	125	PVC	3,7	EP dans EU
I EUGENE LACROIX	26/07/22	160	PVC	3,6	EU dans EP
I EUGENE LACROIX	26/07/22	125	PVC	2,73	RAS
I EUGENE LACROIX	26/07/22	160	PVC	3,6	Pierre dans coude au niveau du piquage sur réseau
I EUGENE LACROIX	26/07/22	125	PVC	2,8	RAS
I EUGENE LACROIX	26/07/22	160	PVC	3,45	RAS

Commune de Millau

I EUGENE LACROIX	26/07/22	125	PVC	2,6	RAS
I EUGENE LACROIX	26/07/22	160	PVC	1,82	RAS
I EUGENE LACROIX	27/07/22	125	PVC	3,3	RAS
I EUGENE LACROIX	27/07/22	160	PVC	4,2	Flash entre 2ml et 4,2ml de la boîte de branchement
I EUGENE LACROIX	27/07/22	125	PVC	3,7	RAS
I EUGENE LACROIX	27/07/22	160	PVC	3,05	RAS
I EUGENE LACROIX	27/07/22	125	PVC	3,5	RAS
I EUGENE LACROIX	27/07/22	160	PVC	3,6	RAS
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	3,57	RAS
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	5,3	B,B dans rue derrière la maison
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	2,7	Regard derrière maison sur chemin (avant maison rose)
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	3,1	Maison rose
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	2	RAS
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	2,85	Contre pente à 2,36ml
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	3	RAS
HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	125	PVC	2,2	RAS
R DES COMMANDEURS	02/08/22	125	PVC	0,8	RAS
R DES COMMANDEURS	02/08/22	125	PVC	0,63	RAS
R ANDRE BALITRAND	03/08/22	200	PVC	11,2	RAS
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7,05	RAS
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7,1	RAS
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7	Se jette sur la réhausse du tabouret du n°296
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7,15	RAS
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7,3	RAS
R PHILIPPINE	09/08/22	125	PVC	7,32	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	7,3	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,41	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,25	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	?	Boîte quasiment pleine (prévoir curage)
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,17	RAS

R DU VOULTRE	11/08/22	200	PVC	1,84	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,94	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,52	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,9	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,92	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,47	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,73	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	1,13	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	0,94	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	160	PVC	2,36	RAS
R DU VOULTRE	11/08/22	125	PVC	0,43	Se jette dans bâti EP
I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	125	PVC	7,69	RAS
I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	160	PVC	6,8	RAS
I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	125	PVC	9,24	RAS
I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	160	PVC	8,28	RAS
R CHARLES DUTHEIL	13/09/22	125	PVC	4,5	Brancher sur EP prochainement remis sur EU
R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	125	PVC	4,2	Problème de boîte qui déborde lors de gros intempérie
R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	125	PVC	2,98	RAS
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	2,51	Fuite branchement partie privée
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	0,74	RAS
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	0,51	Brancher sur regard EU
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	0,55	RAS
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	0,52	RAS
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	0,98	RAS
R DU PRECHE	22/09/22	125	PVC	2,51	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,48	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,14	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,27	Saleté au fond boîte branchement
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,93	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,27	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,3	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,6	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,4	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,65	Casse coude au niveau de branchement sur réseau
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,13	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,42	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,33	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,9	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,7	Fissure coude au niveau de branchement sur réseau
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,63	RAS

R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,69	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	160	PVC	0,68	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,96	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,31	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	0,89	RAS
R DU VOULTRE	06/10/22	125	PVC	1,21	RAS
P DU VOULTRE	07/10/22	125	PVC	1,17	RAS
P DU VOULTRE	07/10/22	125	PVC	1,64	RAS
P DU VOULTRE	07/10/22	160	PVC	1,75	Attente EP
P DU VOULTRE	07/10/22	125	PVC	1,21	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2,25	RAS
P DU VOULTRE	07/10/22	125	PVC	1,52	EU et EP mélangé
P DU VOULTRE	07/10/22	160	PVC	3,2	Attente EP
P DU VOULTRE	07/10/22	125	PVC	2,02	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	2,1	87cm coude fissuré
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,49	RAS
R HAUTE	07/10/22	160	PVC	4,25	Piquage sur réhausse
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,38	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,3	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,76	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,81	Attente EP
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,95	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	?	?
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	2,12	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,4	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,95	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	6	4,69 piquages ; Partie amont qui s'affaisse
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,42	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,15	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,35	2 branchements ; partie amont qui s'effondre
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,41	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,16	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,58	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,27	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,28	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	1,49	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,44	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,93	RAS
R HAUTE	07/10/22	125	PVC	0,95	RAS
R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	125	PVC	0,54	Brт rue Haute
R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	125	PVC	1,22	Brт rue Haute
R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	125	PVC	0,98	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2	RAS

R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,68	Joint tabouret défectueux
R DES JACOBINS	07/10/22	200	PVC	1	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	160	PVC	4,51	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2	Joint tabouret défectueux
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	0,85	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2,62	à 50cm anomalie jonction + pente
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	3,8	Piquage sur réhausse
R DES JACOBINS	07/10/22	160	PVC	4,66	2,5 pvc déformé
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	3,4	Picage sur réhausse
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	3,1	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	200	PVC	1,4	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2	Dépôt
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,75	Picage sur réhausse
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,6	Picage sur réhausse
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,78	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2,25	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	2,6	Beaucoup de graisse / RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,5	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,6	Picage sur réhausse
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,1	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	0,6	Joint tabouret défectueux + bcp de pierre
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,15	RAS
R DES JACOBINS	07/10/22	125	PVC	1,5	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,58	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	3,14	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	3,92	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	0,83	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,05	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,68	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,16	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	0,97	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,34	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	0,87	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	0,24	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,08	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,28	RAS

R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,3	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	2,08	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,87	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,05	Pierre au fond du tabouret
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,25	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,35	RAS
R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	125	PVC	1,6	RAS
R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R DES FONDETS	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R DES FONDETS	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R DES FONDETS	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R DES FONDETS	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R DES FONDETS	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R SAINT ANTOINE	18/10/22	125	PVC	0,92	RAS
R SAINT ANTOINE	18/10/22	125	PVC	1,29	RAS
R SAINT ANTOINE	18/10/22	125	PVC	2,67	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	2,77	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	2,36	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	2,76	Flash sur la longueur
R BASSE	18/10/22	125	PVC	1,96	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	1,24	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	0,92	RAS
R BASSE	18/10/22	/	/	/	Inaccessible
R BASSE	18/10/22	125	PVC	1,38	RAS
R BASSE	18/10/22	125	PVC	1,58	RAS

R BASSE	18/10/22	125	PVC	1,94	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	0,55	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	1,25	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	1,1	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	1,1	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	0,93	RAS
R BASSE	25/10/22	125	PVC	1,65	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,12	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,23	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,5	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,17	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,45	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,22	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,5	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,68	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,81	Ensablé
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,93	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,29	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,63	Sortie de siphon cassé
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,77	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,9	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,7	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,9	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,23	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,67	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,4	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,84	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,49	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,5	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,72	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	2,06	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,16	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,5	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,86	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,32	RAS
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,54	Pierre dans le branchement
R BASSE	27/10/22	125	PVC	2,12	Sable dans le branchement
R BASSE	27/10/22	125	PVC	1,04	Sable dans le branchement
R BASSE	27/10/22	125	PVC	0,77	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1	RAS
BD RICHARD	14/11/22	125	PVC	0,97	Pierre dans branchement
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,53	RAS
BD RICHARD	14/11/22	125	PVC	0,42	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,44	Terre dans le branchement
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,3	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,76	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,62	RAS

R BASSE	14/11/22	125	PVC	1,1	RAS
R BASSE	14/11/22	160	PVC	1,24	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,29	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1	Contre-pente
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,39	RAS + Terre dans branchement
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,22	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,7	RAS
R HAUTE	14/11/22	125	PVC	1,26	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,96	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	0,36	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1,1	RAS (descente pluviale dans EU)
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1,39	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	?	Bouché
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1,29	RAS
R BASSE	14/11/22	125	PVC	1,44	RAS
R DE GOZON (Brt côté rue Basse)	14/11/22	125	PVC	0,45	RAS
R DU VOULTRE	21/11/22	125	PVC	2,27	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,61	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	/	Plein de pierre/sable
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	0,7	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,57	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,48	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	2,09	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,02	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	2,56	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,97	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,51	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,92	Piquage sur réhausse / RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,56	1,17m coude cassé / Piquage sur tabouret
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	1,1	Se jette dans le tabouret du 16
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	0,25	RAS
R DE GOZON	21/11/22	125	PVC	2,13	RAS
R PEYROLLERIE	29/11/22	125	PVC	1,75	RAS
R PEYROLLERIE	29/11/22	125	PVC	2,61	RAS
R PEYROLLERIE	29/11/22	160	PVC	/	Plein déchet
R DES CUIRS	29/11/22	160	PVC	1,43	RAS
R DES CUIRS	29/11/22	160	PVC	2,3	RAS
R DES CUIRS	29/11/22	160	PVC	4,13	Picage sur réhausse
R DES CUIRS	29/11/22	125	PVC	0,6	Pierre dans branchement
R DES CUIRS	29/11/22	160	PVC	1,22	Raccorder sur un réseau EU parallèle + affaissement boîte partie privé (bâti)
R DES CUIRS	29/11/22	160	PVC	1,1	RAS
R DES CUIRS	29/11/22	125	PVC	0,53	Picage sur réhausse
R DU VOULTRE	29/11/22	125	PVC	1	RAS
R DU VOULTRE	29/11/22	160	PVC	1,4	Terre dans le branchement

R DU JUMEL	29/11/22	125	PVC	2	RAS
R DU JUMEL	29/11/22	125	PVC	3,16	RAS
R DU JUMEL	29/11/22	125	PVC	/	Pierre dans branchement
R DESIRE MAZARS	29/11/22	125	PVC	/	Picage sur réhausse + Graisse
R DESIRE MAZARS	29/11/22	160	PVC	5,53	RAS
R DESIRE MAZARS	29/11/22	125	PVC	2,75	RAS
R DESIRE MAZARS	29/11/22	125	PVC	2,6	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	200	PVC	5	Raccordement coté Rajol / RAS
R DU RAJOL	03/12/22	200	PVC	4,14	Raccordement coté Rajol / RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	5	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	4,24	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3,9	Légère contre-pente au début
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3,2	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	4,83	Ovale à 4m
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3,13	Poinçonnement à 1,6m
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3,61	Poinçonnement à 2m
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	2,75	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3,14	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	3	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	2,57	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	2,63	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	160	PVC	3	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	1,7	Cassé au niveau du coude
R DU RAJOL	03/12/22	125	PVC	2,93	RAS
R DU RAJOL	03/12/22	200	PVC	3,15	3 picages sur réhausse
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	2,46	RAS
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,7	Picage sur réhausse
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	4,38	Partiellement bouché
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	5	Picage sur réhausse + Fond de boîte cassé
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	6,05	Pierre dans branchement
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,3	Picage sur regard à 3,3m
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	4,85	RAS
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,8	Graisse
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,5	Poinçon à 12h à 25cm et 60cm + Flash à 1,75m
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	2,8	Partiellement bouché + réduction diamètre 100mm
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,13	Sable dans branchement
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,12	RAS
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,1	RAS
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	2,3	Boîte partiellement bouché
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	?	ITV impossible à 1,5m (picage)
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,3	Picage à 50cm
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	4,5	Piquet sur branchement 53

R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	3,89	RAS
R DU RAJOL	16/12/22	125	PVC	4,4	RAS

7.4. DETAIL DES ITV

Numero ou Parcelle	Adresse	Effectué le	Linéaire réel inspecté (ml)
144B	AV JEAN JAURES	11/01/22	3,61
322	R DES COMBATTANTS DE L'AFRIQUE DU NORD	31/01/22	3,77
3	R EUGENES SELLE	17/02/22	2,42
192B	R DE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	06/03/22	3
17	R MATHIEU PREVOT	16/03/22	5,44
17	R MATHIEU PREVOT	16/03/22	4,5
4	R DES CUIRS	17/03/22	3
520	R DES MICOCOULIERS	01/04/22	3
725	AV DE L'AIGOUAL	06/04/22	6,6
25	BD DE BONALD	06/04/22	7,2
27	BD DE BONALD	06/04/22	7,9
650	AV DU LANGUEDOC	19/05/22	7
6221	AV DU LANGUEDOC	19/05/22	11
20B	AV GAMBETTA	22/06/22	8
2	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
1	AV JEAN JAURES	23/06/22	5,5
5	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,3
7	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	?
6	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
18B	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
19	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
20	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	?
27	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	12,4
30	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5
32A	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,2
32B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	5
32B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	5
33	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
34	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
35A	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	13
35B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	12,2
39	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	13,2
4	R DU PUIITS NEUF	20/06/22	2
85	R BEAU SOLEIL	30/06/22	8
140	R DE COMBECALDE	30/06/22	12
100	R DE COMBECALDE	30/06/22	8,5
50	R BEAU SOLEIL	30/06/22	2,5
688	R DU CAUSSE NOIR	05/06/22	3,5
660	R DE COMBECALDE	22/07/22	1,5
738	R DE COMBECALDE	22/07/22	7,25
355	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,7
355	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,6
367	I EUGENE LACROIX	26/07/22	2,73

92	52	R CHARLES DUTHEIL	13/09/22	4,5
93	8	R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	4,2
94	6	R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	2,98
95	1	R DU PRECHE	22/09/22	2,51
96	1	R DU PRECHE	22/09/22	0,74
97	1	R DU PRECHE	22/09/22	0,51
98	3	R DU PRECHE	22/09/22	0,55
99	3	R DU PRECHE	22/09/22	0,52
100	2	R DU PRECHE	22/09/22	0,98
101	4	R DU PRECHE	22/09/22	2,51
102	17	R DU VOULTRE	06/10/22	1,48
103	12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,14
104	12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,27
105	12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,93
106	15	R DU VOULTRE	06/10/22	1,27
107	15	R DU VOULTRE	06/10/22	1,3
108	13	R DU VOULTRE	06/10/22	1,6
109	11	R DU VOULTRE	06/10/22	1,4
110	11	R DU VOULTRE	06/10/22	0,65
111	9	R DU VOULTRE	06/10/22	1,13
112	10	R DU VOULTRE	06/10/22	1,42
113	7	R DU VOULTRE	06/10/22	1,33
114	5B	R DU VOULTRE	06/10/22	1,9
115	5	R DU VOULTRE	06/10/22	0,7
116	8	R DU VOULTRE	06/10/22	0,63
117	3	R DU VOULTRE	06/10/22	0,69
118	3	R DU VOULTRE	06/10/22	0,68
119	6	R DU VOULTRE	06/10/22	0,96
120	4	R DU VOULTRE	06/10/22	0,31
121	4	R DU VOULTRE	06/10/22	0,89
122	2	R DU VOULTRE	06/10/22	1,21
123	2	P DU VOULTRE	07/10/22	1,17
124	1	P DU VOULTRE	07/10/22	1,64
125	1	P DU VOULTRE	07/10/22	1,75
126	1B	P DU VOULTRE	07/10/22	1,21
127	22	R DES JACOBINS	07/10/22	2,25
128	3	P DU VOULTRE	07/10/22	1,52
129	3	P DU VOULTRE	07/10/22	3,2
130	3	P DU VOULTRE	07/10/22	2,02
131	2	R HAUTE	07/10/22	2,1
132	4	R HAUTE	07/10/22	1,49
133	6	R HAUTE	07/10/22	4,25
134	6	R HAUTE	07/10/22	1,38
135	8	R HAUTE	07/10/22	1,3
136	16	R HAUTE	07/10/22	0,76
137	16	R HAUTE	07/10/22	1,81
138	TEMPLE	R HAUTE	07/10/22	0,95
139	18	R HAUTE	07/10/22	?
140	1	R HAUTE	07/10/22	2,12
141	3	R HAUTE	07/10/22	1,4
142	22	R HAUTE	07/10/22	0,95
143	24	R HAUTE	07/10/22	6

144	5	R HAUTE	07/10/22	1,42
145	26	R HAUTE	07/10/22	1
146	7	R HAUTE	07/10/22	1,15
147	26	R HAUTE	07/10/22	0,35
148	28	R HAUTE	07/10/22	0,41
149	9	R HAUTE	07/10/22	1,16
150	28	R HAUTE	07/10/22	0,58
151	30	R HAUTE	07/10/22	0,27
152	30	R HAUTE	07/10/22	0,28
153	11	R HAUTE	07/10/22	1,49
154	32	R HAUTE	07/10/22	0,44
155	36	R HAUTE	07/10/22	0,93
156	38	R HAUTE	07/10/22	0,95
157	8	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	0,54
158	8	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	1,22
159	10	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	0,98
160	20	R DES JACOBINS	07/10/22	2
161	20	R DES JACOBINS	07/10/22	1,68
162	18	R DES JACOBINS	07/10/22	1
163	18	R DES JACOBINS	07/10/22	4,51
164	16	R DES JACOBINS	07/10/22	2
165	16	R DES JACOBINS	07/10/22	0,85
166	5	R DES JACOBINS	07/10/22	2,62
167	5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,8
168	5	R DES JACOBINS	07/10/22	4,66
169	5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,4
170	5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,1
171	12	R DES JACOBINS	07/10/22	1,4
172	12	R DES JACOBINS	07/10/22	2
173	10	R DES JACOBINS	07/10/22	1,75
174	8	R DES JACOBINS	07/10/22	1,6
175	8	R DES JACOBINS	07/10/22	1,78
176	6	R DES JACOBINS	07/10/22	2,25
177	1	R DES JACOBINS	07/10/22	2,6
178	4	R DES JACOBINS	07/10/22	1,5
179	1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,6
180	1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,1
181	2	R DES JACOBINS	07/10/22	0,6
182	2	R DES JACOBINS	07/10/22	1,15
183	1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,5
184	1	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,58
185	2	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	3,14
186	2	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	3,92
187	3	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,83
188	4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,05
189	3	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,68
190	4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,16
191	4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,97
192	5	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,34
193	6	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,87
194	7	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,24
195	8	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,08
196	11	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,28
197	11	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,3

198	10	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	2,08
199	12	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,87
200	13	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,05
201	14	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,25
202	15	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,35
203	16	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,6
204	17	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
205	19	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
206	21	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
207	23	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
208	2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
209	2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
210	2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
211	4	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
212	1	R DES FONDETS	18/10/22	/
213	2	R DES FONDETS	18/10/22	/
214	3	R DES FONDETS	18/10/22	/
215	4	R DES FONDETS	18/10/22	/
216	6	R DES FONDETS	18/10/22	/
217	14	R SAINT ANTOINE	18/10/22	0,92
218	14	R SAINT ANTOINE	18/10/22	1,29
219	16	R SAINT ANTOINE	18/10/22	2,67
220	60	R BASSE	18/10/22	2,77
221	60	R BASSE	18/10/22	2,36
222	58	R BASSE	18/10/22	2,76
223	58	R BASSE	18/10/22	1,96
224	56	R BASSE	18/10/22	1,24
225	43	R BASSE	18/10/22	0,92
226	43	R BASSE	18/10/22	/
227	54	R BASSE	18/10/22	1,38
228	41	R BASSE	18/10/22	1,58
229	37	R BASSE	18/10/22	1,94
230	43	R BASSE	25/10/22	0,55
231	37	R BASSE	25/10/22	1,25
232	37	R BASSE	25/10/22	1,1
233	52	R BASSE	25/10/22	1,1
234	35	R BASSE	25/10/22	0,93
235	48	R BASSE	25/10/22	1,65
236	50	R BASSE	27/10/22	1,12
237	33	R BASSE	27/10/22	1,23
238	33	R BASSE	27/10/22	1,5
239	46	R BASSE	27/10/22	1,17
240	31	R BASSE	27/10/22	1,45
241	46	R BASSE	27/10/22	1,22
242	44	R BASSE	27/10/22	1,5
243	29	R BASSE	27/10/22	0,68
244	27	R BASSE	27/10/22	0,81
245	27	R BASSE	27/10/22	0,93
246	42	R BASSE	27/10/22	1,29
247	40	R BASSE	27/10/22	1,63
248	27	R BASSE	27/10/22	0,77
249	23	R BASSE	27/10/22	0,9
250	38	R BASSE	27/10/22	1,7
251	23	R BASSE	27/10/22	0,9

252	36	R BASSE	27/10/22	1,23
253	36	R BASSE	27/10/22	1,67
254	21	R BASSE	27/10/22	1,4
255	19	R BASSE	27/10/22	0,84
256	34	R BASSE	27/10/22	1,49
257	17	R BASSE	27/10/22	0,5
258	32	R BASSE	27/10/22	1,72
259	32	R BASSE	27/10/22	2,06
260	30	R BASSE	27/10/22	1,16
261	15	R BASSE	27/10/22	0,5
262	13	R BASSE	27/10/22	0,86
263	30	R BASSE	27/10/22	1,32
264	30	R BASSE	27/10/22	1,54
265	30	R BASSE	27/10/22	2,12
266	11	R BASSE	27/10/22	1,04
267	11	R BASSE	27/10/22	0,77
268	9	R BASSE	14/11/22	1
269	9	R BASSE	14/11/22	1
270	20	BD RICHARD	14/11/22	0,97
271	9	R BASSE	14/11/22	0,53
272	20	BD RICHARD	14/11/22	0,42
273	5	R BASSE	14/11/22	0,44
274	22	R BASSE	14/11/22	0,3
275	20	R BASSE	14/11/22	0,76
276	5	R BASSE	14/11/22	0,62
277	12	R BASSE	14/11/22	1,1
278	12	R BASSE	14/11/22	1,24
279	14	R BASSE	14/11/22	0,29
280	16	R BASSE	14/11/22	1
281	16	R BASSE	14/11/22	0,39
282	18	R BASSE	14/11/22	0,22
283	10	R BASSE	14/11/22	0,7
284	2	R HAUTE	14/11/22	1,26
285	8	R BASSE	14/11/22	0,96
286	3	R BASSE	14/11/22	0,36
287	6	R BASSE	14/11/22	1,1
288	4	R BASSE	14/11/22	1,39
289	1	R BASSE	14/11/22	?
290	4	R BASSE	14/11/22	1,29
291	2	R BASSE	14/11/22	1,44
292	1	R DE GOZON (Brt côté rue Basse)	14/11/22	0,45
293	5	R DU VOULTRE	21/11/22	2,27
294	4	R DE GOZON	21/11/22	1,61
295	1	R DE GOZON	21/11/22	/
296	1	R DE GOZON	21/11/22	0,7
297	6	R DE GOZON	21/11/22	1,57
298	8	R DE GOZON	21/11/22	1,48
299	10	R DE GOZON	21/11/22	2,09
300	5	R DE GOZON	21/11/22	1,02
301	12	R DE GOZON	21/11/22	2,56
302	12	R DE GOZON	21/11/22	1,97
303	9	R DE GOZON	21/11/22	1,51
304	14	R DE GOZON	21/11/22	1,92
305	16	R DE GOZON	21/11/22	1,56

306	16	R DE GOZON	21/11/22	1,1
307	9	R DE GOZON	21/11/22	0,25
308	18	R DE GOZON	21/11/22	2,13
309	43	R PEYROLLERIE	29/11/22	1,75
310	43	R PEYROLLERIE	29/11/22	2,61
311	43	R PEYROLLERIE	29/11/22	/
312	1	R DES CUIRS	29/11/22	1,43
313	1	R DES CUIRS	29/11/22	2,3
314	2	R DES CUIRS	29/11/22	4,13
315	3	R DES CUIRS	29/11/22	0,6
316	4	R DES CUIRS	29/11/22	1,22
317	4	R DES CUIRS	29/11/22	1,1
318	5	R DES CUIRS	29/11/22	0,53
319	14	R DU VOULTRE	29/11/22	1
320	14	R DU VOULTRE	29/11/22	1,4
321	1	R DU JUMEL	29/11/22	2
322	1	R DU JUMEL	29/11/22	3,16
323	1	R DU JUMEL	29/11/22	/
324	2	R DESIRE MAZARS	29/11/22	/
325	2	R DESIRE MAZARS	29/11/22	5,53
326	4	R DESIRE MAZARS	29/11/22	2,75
327	6	R DESIRE MAZARS	29/11/22	2,6
328	115	R DU RAJOL	03/12/22	5
329	115	R DU RAJOL	03/12/22	4,14
330	50	R DU RAJOL	03/12/22	5
331	48	R DU RAJOL	03/12/22	4,24
332	46	R DU RAJOL	03/12/22	3,9
333	44	R DU RAJOL	03/12/22	3,2
334	40	R DU RAJOL	03/12/22	4,83
335	36	R DU RAJOL	03/12/22	3,13
336	34	R DU RAJOL	03/12/22	3,61
337	34	R DU RAJOL	03/12/22	2,75
338	32	R DU RAJOL	03/12/22	3,14
339	30	R DU RAJOL	03/12/22	3
340	28	R DU RAJOL	03/12/22	2,57
341	28	R DU RAJOL	03/12/22	2,63
342	26	R DU RAJOL	03/12/22	3
343	22	R DU RAJOL	03/12/22	1,7
344	22	R DU RAJOL	03/12/22	2,93
345	26	R DU RAJOL	03/12/22	3,15
346	20	R DU RAJOL	16/12/22	2,46
347	18	R DU RAJOL	16/12/22	3,7
348	16	R DU RAJOL	16/12/22	4,38
349	14	R DU RAJOL	16/12/22	5
350	12	R DU RAJOL	16/12/22	6,05
351	12	R DU RAJOL	16/12/22	3,3
352	10	R DU RAJOL	16/12/22	4,85
353	1	R DU RAJOL	16/12/22	3,8
354	1BIS	R DU RAJOL	16/12/22	3,5
355	27	R DU RAJOL	16/12/22	2,8
356	27	R DU RAJOL	16/12/22	3,13
357	31	R DU RAJOL	16/12/22	3,12
358	33	R DU RAJOL	16/12/22	3,1
359	37	R DU RAJOL	16/12/22	2,3

360	37	R DU RAJOL	16/12/22	?
361	53	R DU RAJOL	16/12/22	3,3
362	55	R DU RAJOL	16/12/22	4,5
363	57	R DU RAJOL	16/12/22	3,89
364	59	R DU RAJOL	16/12/22	4,4

Total de contrôles de branchements en 2022 : 364

7.5. DETAIL DES DESOBSTRUCTIONS

Date débouchage réalisé	Lieu de débouchage	Observations et informations	Réseau/ Branchement	Assainissement/ Pluvial
02/01/2022	23 R BASSE	Réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT (astreinte)	BRANCHEMENT	EU
03/01/2022	1729 AV DE L'AIGOUAL	Réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT	BRANCHEMENT	EU
03/01/2022	I RENEE CAUSSIGNAC	Adresse de la maison : 203 Bd Achille Souques	BRANCHEMENT	EU
11/01/2022	144B AV JEAN JAURES	STATION TOTAL (Racine)	BRANCHEMENT	EP
13/01/2022	5 R GENERAL SARRET	Tentative de débouchage	BRANCHEMENT	EU
14/01/2022	31 R DE LA FRATERNITE	LINGETTES	BRANCHEMENT	EU
17/01/2022	18 R DES AUMIERES		BRANCHEMENT	EU
24/01/2022	AV DE L'AIGOUAL (RTE DE MILLAU A NANT MASSEBAU)	Chez Mr ASTOR	BRANCHEMENT	EU
24/01/2022	510 R DE LADOUX	PVC EN TRAVERS DANS REGARD Réalisé part MILLAU ASSAINISSEMENT	RESEAU	EU
25/01/2022	BD ST ANTOINE	DEBOUCHAGE DO	RESEAU	EU
26/01/2022	R JEAN GIONO	LINGETTES	RESEAU	EU
31/01/2022	322 R DES COMBATTANTS DE L'AFRIQUE DU NORD	Contre-pente	BRANCHEMENT	EU
31/01/2022	129 R DU ROC	Pente faible	BRANCHEMENT	EU
08/02/2022	BD PIERRE BOUSQUET	DEBOUCHAGE DO TOYOTA	RESEAU	EU
09/02/2022	GIRATOIRE DE BELLUGUES	Décalage buse	RESEAU	EU
11/02/2022	5 R CHAMP DU PRIEUR		BRANCHEMENT	EU
16/02/2022	3 R EUGENE SELLES	Reduction dans le mauvais sens (branchement qui garde de l'eau)	BRANCHEMENT	EU
28/02/2022	312 R MARCEL PAGNOL	Graisse accumulée contre la cloison, Réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT	BRANCHEMENT	EU
02/03/2022	560 BD DE SOULOBRES	GRAISSE, RESEAU PLAT	RESEAU	EU

06/03/2022	192B R DE LATTRE TASSIGNY	Plastique, lingette, couche dans le branchement et dans le réseau (Intervention dimanche)	BRANCHEMENT	EU
09/03/2022	I RAOUL D'HOMBRES	Calcaire	RESEAU	EP
10/03/2022	32 AV EDOUARD ALFRED MARTEL	Point noir	BRANCHEMENT	EU
14/03/2022	R JULIEN FOURES	LAITANCE	RESEAU	EP
16/03/2022	2 R DES JACOBINS	Boite siphonide	BRANCHEMENT	EU
17/03/2022	4 R DES CUIRS	Eboulement du bâti en partie privé, beaucoup de sable dans le branchement et le réseau	BRANCHEMENT	EU
21/03/2022	539 R BEAU SOLEIL	Graisse accumulée contre la cloison, Réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT	BRANCHEMENT	EU
28/03/2022	40 I DOYEN BENOIT	Contre-pente en sortie de boîte à 0,65ml	BRANCHEMENT	EU
30/03/2022	I DES MARRONNIERS (SOUS LE PONT DES L'AV CHARLES DE GAULLE)	Beaucoup de sable (débouchage avec le 4x4)	BRANCHEMENT	EU
01/04/2022	520 R DES MICOCOULIERS	Casse en sortie de boîte de branchement	BRANCHEMENT	EU
05/04/2022	719 AV DE L'AIGOUAL	Débouchage (racine en partie privé) + contrôle des rejets des maisons => un branchement pour 2 maisons	BRANCHEMENT	EU
07/04/2022	BD DE GANDALOU (AU RD-PT)	Réseau bouché => pluvial qui se rejette dans la terre	RESEAU	EP
15/04/2022	7 R JEAN MOULIN	Ecole Sacré cœur => casse branchement	BRANCHEMENT	EU
04/05/2022	R ALFRED GUIBERT	Problème bâti =>Débouchage LXBIO	BRANCHEMENT	EU/EP
19/05/2022	339 R JEAN DOUZOU (au bout de la rue sur la place)	Calcaire dans un PVC provenant d'une source, Réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT	BRANCHEMENT	EP
20/05/2022	BORD RUISSEAU LADOUX (R DES LILAS)	Lingettes	RESEAU	EU
23/05/2022	3 PL DU MANDAROU	-	BRANCHEMENT	EU/EP
10/06/2022	R DES SABLON	-	BRANCHEMENT	EU/EP
18/06/2022	4 I DU PUIITS NEUF	Pierre dans le branchement (astreinte)	BRANCHEMENT	EU
21/06/2022	8 QUAI SULLY CHALIEZ	Problème d'odeur, nettoyage branchement	BRANCHEMENT	EU/EP

23/06/2022	D911 (LA BORIE BLANQUE)	Calcaire (Mégisserie Richard)	RESEAU	EU
24/06/2022	D911 (LA BORIE BLANQUE)	Calcaire (Mégisserie Richard)	RESEAU	EU
24/06/2022	459 BD DE SOULOBRES	Racine	BRANCHEMENT	EP
27/06/2022	R DE LOUGA	Partie haute, réalisé par MILLAU ASSAINISSEMENT	RESEAU	EP
04/07/2022	686 RTE DU CAUSSE NOIR	Pierre dans le branchement	BRANCHEMENT	EU
08/07/2022	4 BD DE BONALD	-	BRANCHEMENT	EU
11/07/2022	19 BD CHARLES DE GAULLE	-	BRANCHEMENT	EU
11/07/2022	52 PL DES CARMES	-	BRANCHEMENT	EU
11/07/2022	635 RTE DE PEYRE	Affaissement branchement, à renouveler	BRANCHEMENT	EU
12/07/2022	BD RICHARD	DO RICHARD	RESEAU	EU
23/07/2022	623 AV DE CALES	Racines (débouché un samedi)	BRANCHEMENT	EU
29/07/2022	TRAVERSE SAINT JEAN	DO ST JEAN	RESEAU	EU
01/08/2022	GIRATOIRE DES HAUTS DU CRES	Calcaire (Mégisserie Richard)	RESEAU	EU
05/08/2022	24 R HAUTE	-	BRANCHEMENT	EU
09/08/2022	AV DE GUYENNE (LA GLACIERE)	DO LA GLACIERE	RESEAU	EU
19/08/2022	BORD RUISSEAU LADOUX (R DES LILAS)	Racines (débouché un vendredi soir)	RESEAU	EU
29/08/2022	47 R MARCEL PAGNOL	-	BRANCHEMENT	EU
01/09/2022	BD DE LA CAPELLE (EN FACE DE LA RUE DU RAJOL)	Adresse de la maison :44 rue de la capelle	BRANCHEMENT	EU
07/09/2022	D911	Calcaire (Mégisserie Richard)	RESEAU	EU
08/09/2022	D911	Calcaire (Mégisserie Richard)	RESEAU	EU
04/10/2022	32 AV EDOUARD ALFRED MARTEL	Point noir	BRANCHEMENT	EU
14/10/2022	14 R MATHIEU PREVOT	Grille pluviale non raccordé	BRANCHEMENT	EP
15/10/2022	2 R DES TEMPLIERS	-	BRANCHEMENT	EU
21/10/2022	276D AVENUE J.F KENNEDY	Pierre + lingette dans siphon	BRANCHEMENT	EU
21/10/2022	R JEAN DE LA FONTAINE	Branches de coincé au niveau du pont (juste avant la fonte)	RESEAU	EU

25/10/2022	R JEAN DE LA FONTAINE	Branches de coincé au niveau du pont (juste avant la fonte)	RESEAU	EU
02/11/2022	R JEAN DE LA FONTAINE	Branches de coincé au niveau du pont (juste avant la fonte)	RESEAU	EU
09/11/2022	PR A75 (PEAGE VIADUC DE MILLAU)	Contre-pente juste à l'entrée du PR	RESEAU	EU
14/11/2022	1 R BASSE	Graisse	BRANCHEMENT	EU
17/11/2022	13 I DES COMMANDEURS		BRANCHEMENT	EU
18/11/2022	16 R BASSE	Sable	BRANCHEMENT	EU
21/11/2022	GIRATOIRE DE BELLUGUES	Nettoyage/Débouchage avant travaux	RESEAU	EU
21/11/2022	BD PIERRE BOUSQUET	DO Toyota	RESEAU	EU
22/11/2022	BORD RUISSEAU LADOUX (R DES LILAS)	Racines	RESEAU	EU
12/12/2022	RTE DE MILLAU A NANT	Massebiau (BC 64)	BRANCHEMENT	EU
21/12/2022	BD DU PUECH D'ANDAN	Au-dessus de Rd pt de Bellugues	RESEAU	EU
05/12/2022	75 I DE LA BELLE LAITIERE	Lingette + fer à béton + morceau de PVC coincé dans un regard sous enrobé (inondation dans une cave)	RESEAU	EU
26/12/2022	15 BD SAINT ANTOINE	Cloison retiré	BRANCHEMENT	EU
27/12/2022	120 I GENERAL DE CASTELNAU	Racine	BRANCHEMENT	EU
28/12/2022	121 R DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Sable (faible pente)	BRANCHEMENT	EU

7.6. DETAIL CONTROLE DE BRANCHEMENTS.

Numéro ou Parcelle	Adresse	Effectué le	Linéaire réel inspecté (ml)
144B	AV JEAN JAURES	11/01/22	3,61
322	R DES COMBATTANTS DE L'AFRIQUE DU NORD	31/01/22	3,77
3	R EUGENES SELLE	17/02/22	2,42
192B	R DE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	06/03/22	3
17	R MATHIEU PREVOT	16/03/22	5,44
17	R MATHIEU PREVOT	16/03/22	4,5
4	R DES CUIRS	17/03/22	3
520	R DES MICOCOULIERS	01/04/22	3
725	AV DE L'AIGOUAL	06/04/22	6,6
25	BD DE BONALD	06/04/22	7,2
27	BD DE BONALD	06/04/22	7,9
650	AV DU LANGUEDOC	19/05/22	7
6221	AV DU LANGUEDOC	19/05/22	11
20B	AV GAMBETTA	22/06/22	8
2	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
1	AV JEAN JAURES	23/06/22	5,5
5	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,3
7	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	?
6	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
18B	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,5
19	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
20	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	?
27	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	12,4
30	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5
32A	AV DE LA REPUBLIQUE	23/06/22	5,2
32B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	5

32B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	5
33	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
34	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	?
35A	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	13
35B	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	12,2
39	AV DE LA REPUBLIQUE	24/06/22	13,2
4	R DU PUIITS NEUF	20/06/22	2
85	R BEAU SOLEIL	30/06/22	8
140	R DE COMBECALDE	30/06/22	12
100	R DE COMBECALDE	30/06/22	8,5
50	R BEAU SOLEIL	30/06/22	2,5
688	R DU CAUSSE NOIR	05/06/22	3,5
660	R DE COMBECALDE	22/07/22	1,5
738	R DE COMBECALDE	22/07/22	7,25
355	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,7
355	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,6
367	I EUGENE LACROIX	26/07/22	2,73
367	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,6
367	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,6
377	I EUGENE LACROIX	26/07/22	2,8
377	I EUGENE LACROIX	26/07/22	3,45
391	I EUGENE LACROIX	26/07/22	2,6
391	I EUGENE LACROIX	26/07/22	1,82
405	I EUGENE LACROIX	27/07/22	3,3
405	I EUGENE LACROIX	27/07/22	4,2
421	I EUGENE LACROIX	27/07/22	3,7
421	I EUGENE LACROIX	27/07/22	3,05
435	I EUGENE LACROIX	27/07/22	3,5
435	I EUGENE LACROIX	27/07/22	3,6
193	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	3,57

93	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	5,3
244	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	2,7
216	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	3,1
20	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	2
48	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	2,85
70	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	3
98	HAMEAU- DE GANDALOU	28/07/22	2,2
4	R DES COMMANDEURS	02/08/22	0,8
4	R DES COMMANDEURS	02/08/22	0,63
15	R ANDRE BALITRAND	03/08/22	11,2
310	R PHILIPPINE	09/08/22	7,05
318	R PHILIPPINE	09/08/22	7,1
306	R PHILIPPINE	09/08/22	7
296	R PHILIPPINE	09/08/22	7,15
306	R PHILIPPINE	09/08/22	7,3
296	R PHILIPPINE	09/08/22	7,32
26	R DU VOULTRE	11/08/22	7,3
24	R DU VOULTRE	11/08/22	1,41
33	R DU VOULTRE	11/08/22	1,25
22	R DU VOULTRE	11/08/22	?
31	R DU VOULTRE	11/08/22	1,17
20	R DU VOULTRE	11/08/22	1,84
20	R DU VOULTRE	11/08/22	1,94
29	R DU VOULTRE	11/08/22	1,52
18	R DU VOULTRE	11/08/22	1,9
18	R DU VOULTRE	11/08/22	1,92
25	R DU VOULTRE	11/08/22	1,47
25	R DU VOULTRE	11/08/22	1,73
16	R DU VOULTRE	11/08/22	1,13
16	R DU VOULTRE	11/08/22	0,94

19	R DU VOULTRE	11/08/22	2,36
19	R DU VOULTRE	11/08/22	0,43
135	I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	7,69
135	I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	6,8
123	I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	9,24
123	I DE LA BELLE LAITIERE	02/09/22	8,28
52	R CHARLES DUTHEIL	13/09/22	4,5
8	R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	4,2
6	R DE LA MERE DE DIEU	20/09/22	2,98
1	R DU PRECHE	22/09/22	2,51
1	R DU PRECHE	22/09/22	0,74
1	R DU PRECHE	22/09/22	0,51
3	R DU PRECHE	22/09/22	0,55
3	R DU PRECHE	22/09/22	0,52
2	R DU PRECHE	22/09/22	0,98
4	R DU PRECHE	22/09/22	2,51
17	R DU VOULTRE	06/10/22	1,48
12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,14
12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,27
12	R DU VOULTRE	06/10/22	1,93
15	R DU VOULTRE	06/10/22	1,27
15	R DU VOULTRE	06/10/22	1,3
13	R DU VOULTRE	06/10/22	1,6
11	R DU VOULTRE	06/10/22	1,4
11	R DU VOULTRE	06/10/22	0,65
9	R DU VOULTRE	06/10/22	1,13
10	R DU VOULTRE	06/10/22	1,42
7	R DU VOULTRE	06/10/22	1,33
5B	R DU VOULTRE	06/10/22	1,9
5	R DU VOULTRE	06/10/22	0,7

8	R DU VOULTRE	06/10/22	0,63
3	R DU VOULTRE	06/10/22	0,69
3	R DU VOULTRE	06/10/22	0,68
6	R DU VOULTRE	06/10/22	0,96
4	R DU VOULTRE	06/10/22	0,31
4	R DU VOULTRE	06/10/22	0,89
2	R DU VOULTRE	06/10/22	1,21
2	P DU VOULTRE	07/10/22	1,17
1	P DU VOULTRE	07/10/22	1,64
1	P DU VOULTRE	07/10/22	1,75
1B	P DU VOULTRE	07/10/22	1,21
22	R DES JACOBINS	07/10/22	2,25
3	P DU VOULTRE	07/10/22	1,52
3	P DU VOULTRE	07/10/22	3,2
3	P DU VOULTRE	07/10/22	2,02
2	R HAUTE	07/10/22	2,1
4	R HAUTE	07/10/22	1,49
6	R HAUTE	07/10/22	4,25
6	R HAUTE	07/10/22	1,38
8	R HAUTE	07/10/22	1,3
16	R HAUTE	07/10/22	0,76
16	R HAUTE	07/10/22	1,81
TEMPLE	R HAUTE	07/10/22	0,95
18	R HAUTE	07/10/22	?
1	R HAUTE	07/10/22	2,12
3	R HAUTE	07/10/22	1,4
22	R HAUTE	07/10/22	0,95
24	R HAUTE	07/10/22	6
5	R HAUTE	07/10/22	1,42
26	R HAUTE	07/10/22	1

7	R HAUTE	07/10/22	1,15
26	R HAUTE	07/10/22	0,35
28	R HAUTE	07/10/22	0,41
9	R HAUTE	07/10/22	1,16
28	R HAUTE	07/10/22	0,58
30	R HAUTE	07/10/22	0,27
30	R HAUTE	07/10/22	0,28
11	R HAUTE	07/10/22	1,49
32	R HAUTE	07/10/22	0,44
36	R HAUTE	07/10/22	0,93
38	R HAUTE	07/10/22	0,95
8	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	0,54
8	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	1,22
10	R GUILHEM ESTEVE	07/10/22	0,98
20	R DES JACOBINS	07/10/22	2
20	R DES JACOBINS	07/10/22	1,68
18	R DES JACOBINS	07/10/22	1
18	R DES JACOBINS	07/10/22	4,51
16	R DES JACOBINS	07/10/22	2
16	R DES JACOBINS	07/10/22	0,85
5	R DES JACOBINS	07/10/22	2,62
5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,8
5	R DES JACOBINS	07/10/22	4,66
5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,4
5	R DES JACOBINS	07/10/22	3,1
12	R DES JACOBINS	07/10/22	1,4
12	R DES JACOBINS	07/10/22	2
10	R DES JACOBINS	07/10/22	1,75
8	R DES JACOBINS	07/10/22	1,6
8	R DES JACOBINS	07/10/22	1,78

6	R DES JACOBINS	07/10/22	2,25
1	R DES JACOBINS	07/10/22	2,6
4	R DES JACOBINS	07/10/22	1,5
1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,6
1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,1
2	R DES JACOBINS	07/10/22	0,6
2	R DES JACOBINS	07/10/22	1,15
1	R DES JACOBINS	07/10/22	1,5
1	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,58
2	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	3,14
2	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	3,92
3	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,83
4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,05
3	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,68
4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,16
4	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,97
5	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,34
6	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,87
7	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	0,24
8	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,08
11	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,28
11	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,3
10	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	2,08
12	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,87
13	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,05
14	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,25
15	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,35
16	R GUILHEM ESTEVE	17/10/22	1,6
17	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
19	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/

21	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
23	R GUILHEM ESTEVE	18/10/22	/
2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
2	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
4	P DE L'ANCIENNE COMEDIE	18/10/22	/
1	R DES FONDETS	18/10/22	/
2	R DES FONDETS	18/10/22	/
3	R DES FONDETS	18/10/22	/
4	R DES FONDETS	18/10/22	/
6	R DES FONDETS	18/10/22	/
14	R SAINT ANTOINE	18/10/22	0,92
14	R SAINT ANTOINE	18/10/22	1,29
16	R SAINT ANTOINE	18/10/22	2,67
60	R BASSE	18/10/22	2,77
60	R BASSE	18/10/22	2,36
58	R BASSE	18/10/22	2,76
58	R BASSE	18/10/22	1,96
56	R BASSE	18/10/22	1,24
43	R BASSE	18/10/22	0,92
43	R BASSE	18/10/22	/
54	R BASSE	18/10/22	1,38
41	R BASSE	18/10/22	1,58
37	R BASSE	18/10/22	1,94
43	R BASSE	25/10/22	0,55
37	R BASSE	25/10/22	1,25
37	R BASSE	25/10/22	1,1
52	R BASSE	25/10/22	1,1
35	R BASSE	25/10/22	0,93

48	R BASSE	25/10/22	1,65
50	R BASSE	27/10/22	1,12
33	R BASSE	27/10/22	1,23
33	R BASSE	27/10/22	1,5
46	R BASSE	27/10/22	1,17
31	R BASSE	27/10/22	1,45
46	R BASSE	27/10/22	1,22
44	R BASSE	27/10/22	1,5
29	R BASSE	27/10/22	0,68
27	R BASSE	27/10/22	0,81
27	R BASSE	27/10/22	0,93
42	R BASSE	27/10/22	1,29
40	R BASSE	27/10/22	1,63
27	R BASSE	27/10/22	0,77
23	R BASSE	27/10/22	0,9
38	R BASSE	27/10/22	1,7
23	R BASSE	27/10/22	0,9
36	R BASSE	27/10/22	1,23
36	R BASSE	27/10/22	1,67
21	R BASSE	27/10/22	1,4
19	R BASSE	27/10/22	0,84
34	R BASSE	27/10/22	1,49
17	R BASSE	27/10/22	0,5
32	R BASSE	27/10/22	1,72
32	R BASSE	27/10/22	2,06
30	R BASSE	27/10/22	1,16

15	R BASSE	27/10/22	0,5
13	R BASSE	27/10/22	0,86
30	R BASSE	27/10/22	1,32
30	R BASSE	27/10/22	1,54
30	R BASSE	27/10/22	2,12
11	R BASSE	27/10/22	1,04
11	R BASSE	27/10/22	0,77
9	R BASSE	14/11/22	1
9	R BASSE	14/11/22	1
20	BD RICHARD	14/11/22	0,97
9	R BASSE	14/11/22	0,53
20	BD RICHARD	14/11/22	0,42
5	R BASSE	14/11/22	0,44
22	R BASSE	14/11/22	0,3
20	R BASSE	14/11/22	0,76
5	R BASSE	14/11/22	0,62
12	R BASSE	14/11/22	1,1
12	R BASSE	14/11/22	1,24
14	R BASSE	14/11/22	0,29
16	R BASSE	14/11/22	1
16	R BASSE	14/11/22	0,39
18	R BASSE	14/11/22	0,22
10	R BASSE	14/11/22	0,7
2	R HAUTE	14/11/22	1,26
8	R BASSE	14/11/22	0,96
3	R BASSE	14/11/22	0,36

6	R BASSE	14/11/22	1,1
4	R BASSE	14/11/22	1,39
1	R BASSE	14/11/22	?
4	R BASSE	14/11/22	1,29
2	R BASSE	14/11/22	1,44
1	R DE GOZON (Brt côté rue Basse)	14/11/22	0,45
5	R DU VOULTRE	21/11/22	2,27
4	R DE GOZON	21/11/22	1,61
1	R DE GOZON	21/11/22	/
1	R DE GOZON	21/11/22	0,7
6	R DE GOZON	21/11/22	1,57
8	R DE GOZON	21/11/22	1,48
10	R DE GOZON	21/11/22	2,09
5	R DE GOZON	21/11/22	1,02
12	R DE GOZON	21/11/22	2,56
12	R DE GOZON	21/11/22	1,97
9	R DE GOZON	21/11/22	1,51
14	R DE GOZON	21/11/22	1,92
16	R DE GOZON	21/11/22	1,56
16	R DE GOZON	21/11/22	1,1
9	R DE GOZON	21/11/22	0,25
18	R DE GOZON	21/11/22	2,13
43	R PEYROLLERIE	29/11/22	1,75
43	R PEYROLLERIE	29/11/22	2,61
43	R PEYROLLERIE	29/11/22	/
1	R DES CUIRS	29/11/22	1,43

1	R DES CUIRS	29/11/22	2,3
2	R DES CUIRS	29/11/22	4,13
3	R DES CUIRS	29/11/22	0,6
4	R DES CUIRS	29/11/22	1,22
4	R DES CUIRS	29/11/22	1,1
5	R DES CUIRS	29/11/22	0,53
14	R DU VOULTRE	29/11/22	1
14	R DU VOULTRE	29/11/22	1,4
1	R DU JUMEL	29/11/22	2
1	R DU JUMEL	29/11/22	3,16
1	R DU JUMEL	29/11/22	/
2	R DESIRE MAZARS	29/11/22	/
2	R DESIRE MAZARS	29/11/22	5,53
4	R DESIRE MAZARS	29/11/22	2,75
6	R DESIRE MAZARS	29/11/22	2,6
115	R DU RAJOL	03/12/22	5
115	R DU RAJOL	03/12/22	4,14
50	R DU RAJOL	03/12/22	5
48	R DU RAJOL	03/12/22	4,24
46	R DU RAJOL	03/12/22	3,9
44	R DU RAJOL	03/12/22	3,2
40	R DU RAJOL	03/12/22	4,83
36	R DU RAJOL	03/12/22	3,13
34	R DU RAJOL	03/12/22	3,61
34	R DU RAJOL	03/12/22	2,75
32	R DU RAJOL	03/12/22	3,14

30	R DU RAJOL	03/12/22	3
28	R DU RAJOL	03/12/22	2,57
28	R DU RAJOL	03/12/22	2,63
26	R DU RAJOL	03/12/22	3
22	R DU RAJOL	03/12/22	1,7
22	R DU RAJOL	03/12/22	2,93
26	R DU RAJOL	03/12/22	3,15
20	R DU RAJOL	16/12/22	2,46
18	R DU RAJOL	16/12/22	3,7
16	R DU RAJOL	16/12/22	4,38
14	R DU RAJOL	16/12/22	5
12	R DU RAJOL	16/12/22	6,05
12	R DU RAJOL	16/12/22	3,3
10	R DU RAJOL	16/12/22	4,85
1	R DU RAJOL	16/12/22	3,8
1BIS	R DU RAJOL	16/12/22	3,5
27	R DU RAJOL	16/12/22	2,8
27	R DU RAJOL	16/12/22	3,13
31	R DU RAJOL	16/12/22	3,12
33	R DU RAJOL	16/12/22	3,1
37	R DU RAJOL	16/12/22	2,3
37	R DU RAJOL	16/12/22	?
53	R DU RAJOL	16/12/22	3,3
55	R DU RAJOL	16/12/22	4,5
57	R DU RAJOL	16/12/22	3,89
59	R DU RAJOL	16/12/22	4,4

7.7. CONTRÔLES DE CONFORMITES :

2 demandes de contrôles de branchements donc 2 réalisés en 2022 dont 2 conformes.

Adresses :

- 8 Cité de la prise d'eau 12100 MILLAU
- 14 rue Albert Carrière 12100 MILLAU

7.8. DETAIL DES CURAGES CURATIFS ET PREVENTIFS

DATE	LIEU	LINEAIRE CURE 5ml°
CURATIF		
26/01/2022	R JEAN GIONO	80,00
02/03/2022	BD DE SOULOBRES	217,00
08/02/2022	BD PIERRE BOUSQUET	100,00
03/06/2022	AV DE GUYENNE (La GLACIERE)	56,00
30/06/2022	D911	380,00
01/07/2022	D911	1790,00
04/07/2022	D911	456,00
22/07/2022	AV DE GUYENNE (La GLACIERE)	56,00
27/08/2022	355 R DU PRINTEMPS	60,00
08/09/2022	D911	430,00
09/09/2022	D911	430,00
05/12/2022	75 I DE LA BELLE LAITIERE	77,00
PREVENTIF		
31/01/2022	BD DE L'AYROLLE	488,10
01/02/2022	BD DE L'AYROLLE	487,10
14/02/2022	AV GAMBETTA	442,90
15/02/2022	AV GAMBETTA	331,10
21/02/2022	R DU CAYREL	52,00

23/02/2022	R DU CAYREL	81,00
24/02/2022	R DU CAYREL	86,00
01/03/2022	R ALBERT CARRIERE	39,00
03/03/2022	R DE LA FRATERNITE	100,00
07/03/2022	AV DE L'AIGOUAL	2032,00
07/03/2022	AV DE L'AIGOUAL	529,00
07/03/2022	I BOB GALZIN	206,00
07/03/2022	R BEAU SOLEIL	403,00
07/03/2022	R BEAU SOLEIL	375,00
08/03/2022	R JULES CANTAREL	33,00
09/03/2022	R DE LATTRE TASSIGNY	50,00
30/03/2022	D911 (entre St Germain et Sauvebiau)	1421,00
04/05/2022	R LUCIEN COSTES	266,00
05/05/2022	R LUCIEN COSTES (ATELIERS MUNICIPAUX)	90,00
06/05/2022	R LUCIEN COSTES (ATELIERS MUNICIPAUX)	114,00
25/05/2022	I GAMBETTA	50,00
25/05/2022	R JEAN HENRY DUNANT	135,00
21/06/2022	AV DE GUYENNE (La GLACIERE)	90,00
21/06/2022	AV DE L'AIGOUAL	115,00
21/07/2022	RTE DU CAUSSE NOIR	130,00
09/09/2022	R DES AUMIERES	30,00

05/10/2022	R PIERRE BERGIE	215,00
24/10/2022	R DE LA RODE	185,00
10/11/2022	R MONTPLAISIR	10,00
15/11/2022	R MONTPLAISIR	10,00

7.9. RAPPORTS DEKRA

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage Péage A75**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 010** a été effectuée
par **FOURNIER THIERRY**
en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage La Cabre**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 007** a été effectuée

par **FOURNIER THIERRY**

en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Poste de relevage Les Fialets

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 31/08/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle**

Date de la précédente visite : 31/08/2021

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 117736182201R 009 a été effectuée
 par FOURNIER THIERRY
 en présence de M. BONJEAN Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart MILL, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - http://www.dekra-industrial.fr/

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage Aire de Crès**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 006** a été effectuée
 par **FOURNIER THIERRY**
 en présence de **M. BONJEAN Technicien Millau assainissement**

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage Le Monna**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 002** a été effectuée
 par **FOURNIER THIERRY**
 en présence de **M. BONJEAN Technicien Millau assainissement**

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage Massebiau**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 003** a été effectuée
 par **FOURNIER THIERRY**
 en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage Les Ondes**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 001** a été effectuée

par **FOURNIER THIERRY**

en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de transfert**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- > le document relatif à la protection contre les explosions : **Non**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 31/08/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle**

Date de la précédente visite : **01/09/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **118295332201R 001** a été effectuée
 par **FOURNIER THIERRY**
 en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € -, SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieudit Babounenc
12100 CREISSELS

✉ MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieudit Babounenc
12100 CREISSELS

Nature de l'activité : Collecte et traitement des eaux usées

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Poste de relevage D911

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Non
- le document relatif à la protection contre les explosions : Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 31/08/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui

Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 31/08/2021

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 117736182201R 011 a été effectuée

par FOURNIER THIERRY

en présence de M. BONJEAN Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

✉ **MILLAU ASSAINISSEMENT**
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS

Nature de l'activité : **Collecte et traitement des eaux usées**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : **Poste de relevage de St Germain**

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : **Non**
- le document relatif à la protection contre les explosions : **Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré**

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le **31/08/2022**

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : **Oui**

Type de vérification : **Vérification annuelle** Date de la précédente visite : **31/08/2021**

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : **117736182201R 008** a été effectuée
 par **FOURNIER THIERRY**
 en présence de **M. BONJEAN** Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € -. SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme
 Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18
 Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**
 ✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification
 Nom (ou raison sociale) : MILLAU ASSAINISSEMENT
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS
 ✉ MILLAU ASSAINISSEMENT
 Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
 12100 CREISSELS
 Nature de l'activité : Collecte et traitement des eaux usées
 Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Poste de relevage Chayran
 Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :
 ➤ la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Non
 ➤ le document relatif à la protection contre les explosions : Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré

Vérification des installations électriques réalisée
 Nous déclarons avoir procédé le 31/08/2022
 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.
 La Vérification a consisté en :
 une vérification complète des installations électriques de l'établissement
 une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)
 Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui
 Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 31/08/2021

Conclusion
 Nous déclarons que l'installation électrique
 peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
 ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 117736182201R 005 a été effectuée
 par FOURNIER THIERRY
 en présence de M. BONJEAN Technicien Millau assainissement

A LIMOGES le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
 Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

✉ MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

Nature de l'activité : Collecte et traitement des eaux usées

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Poste de relevage La Manne

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Non
- le document relatif à la protection contre les explosions : Sans objet en l'absence de zone à risques d'explosion déclarée par l'assuré

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 31/08/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui

Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 31/08/2021

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 117736182201R 004 a été effectuée
par FOURNIER THIERRY
en présence de M. BONJEAN Technicien Millau assainissement

A LIMOGES

le 09/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

DOMAINE 18	Installations électriques	Q 18
COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE		09/2013

Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé* par CNPP Cert. Sous le N° 002/18

Nom (ou raison sociale) : **DEKRA Industrial SAS**

✉ **Siège social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1**

Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) : MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

✉ MILLAU ASSAINISSEMENT
Chemin du Bas Tam Lieu Dit BABOUNENC
12100 CREISSELS

Nature de l'activité : Collecte et traitement des eaux usées

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Ensemble de la STEP

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :

- > la désignation des locaux à risques d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Non
- > le document relatif à la protection contre les explosions : Oui

Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 02/09/2022

à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La Vérification a consisté en :

- une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant : Oui

Type de vérification : Vérification annuelle Date de la précédente visite : 31/08/2021

Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

La vérification n° : 117730592201R 001 a été effectuée
par FOURNIER THIERRY
en présence de Technicien de la station

A LIMOGES

le 10/09/2022



DEKRA Industrial S.A.S. au Capital Social de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges
19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud-Orange, B.P. 308, 87008 LIMOGES CEDEX 1
Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - <http://www.dekra-industrial.fr/>

7.10. RAPPORT TAMPONS

	RAPPORT DE VISITE	Date : MAJ 04/2023
---	--------------------------	---------------------------

Nom du contrat : DSP Assainissement de la commune de MILLAU	N° du contrat : MILLA*AST*EXPL
Rédacteur : Valentin BRETOU	

1. Situation

Voir PJ

2. Constat

Lors de la réfection des enrobés des tampons de visites et grilles ont été recouverts :

- Rue de l'Égalité (14 regards EU) => *Mis à la côte avril 2022*
- Rue Verdier (3 regards EU) => *Mis à la côte avril 2022*
- Rue de la prise d'eau (4 regards EU) => *Mis à la côte mars 2021*
- Rue du vieux crès (9 regards EU) => *Mis à la côte + décrouter regards mars 2021*
- Avenue de l'Aigoual / D991 (6 regards EU),
- Rue Jules Massenet (3 regards EU) => *Mis à la côte avril 2022*
- Rue Jules Libourel (6 regards EU) => *Regards mis à la côte le 27/10/20*
- Route des Aumières au-dessus du rd-pt des Aumières (9 regards EU/EP),
- Boulevard de Gandalou (13 regards EU/EP) => *Mis à la côte avril 2022*
- Quartier du Puits de Calès (environs 150 regards EU/EP et grilles),
- Avenue E.A. Martel (3 regards (2 EP, 1 EU)
- Rue Claude Debussy + 3 Rue Georges Bizet (3 regards EU)
- Bd Bad Salzufizen (14 regards EU/EP)
- Rue André Balitrand (9 regards EU/EP)
- Quartier de Viastels : Rue de l'abbé Bessou (8 regards EU)
Rue Henri Terral (2 regards EU)
Rue des Mourgues (2 regards EU)
Rue André Prévot (3 regards EU) => *Regards mis à la côte le 03/12/21*
Imp Paul de Labaume (5 regards EU/EP)
- Rue du Baron de Vitré (5 regards EU)
- Rue les Hauts du Vivier
- Rue Bernard D'auriac (3 regards EU)

Il conviendra de remettre à dégager ces tampons et grilles, et remettre à la côte ceux qui le nécessitent.

Sur les plans :

Regards entourés : Non accessible
 Regards encadrés : Non accessible (sans perfo)
 Regards barrés : Non détecté

7.11. DIAGNOSTIC PERMANENT

L'Arrêté du 21 juillet 2015 modifié fixe les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 20 EH. Son article 12 prévoit que les maîtres d'ouvrage mettent en place d'une surveillance des systèmes de collecte des eaux usées et des stations d'épuration.

Le même article mentionne également l'obligation de mettre en place un diagnostic permanent pour les communes d'assainissement supérieur ou égale à 10.000 EH au plus tard le 31 Décembre 2020. Le diagnostic périodique est indispensable pour tous les systèmes d'assainissement, la révision de ce diagnostic périodique est à faire à une fréquence n'excédant pas dix ans.

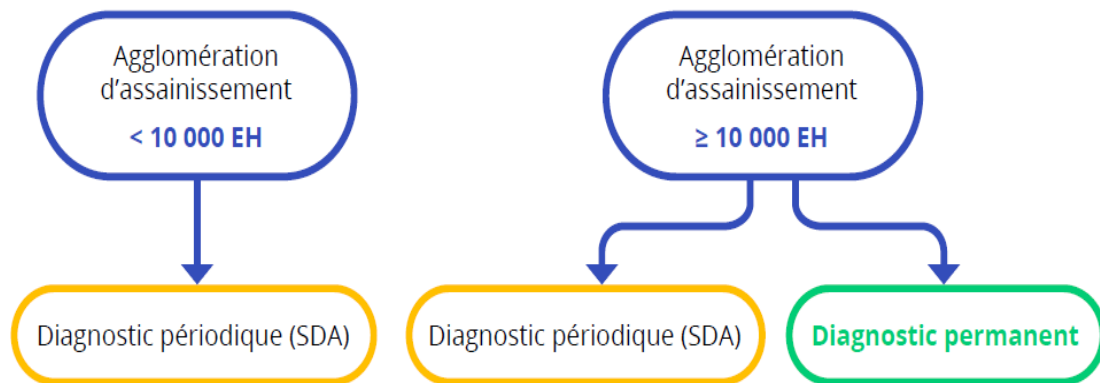


Figure 1 : Mise en œuvre des diagnostics

Le diagnostic permanent regroupe l'ensemble des moyens et pratiques mis en œuvre pour évaluer l'état et le fonctionnement d'un système d'assainissement, en vue d'améliorer l'exploitation et de programmer les actions nécessaires à son évolution de façon optimisée sur les plans technique et financier et dans l'objectif de réduire les impacts des rejets du système d'assainissement sur les milieux récepteurs.

Le travail suivant mentionne les étapes et les moyens mis en place par Millau Assainissement, premièrement pour répondre à la réglementation en vigueur, et en second pour permettre d'orienter le programme d'exploitation et d'investissement pour réduire ou maintenir à un niveau acceptable l'impact du système sur le milieu récepteur et assurer le meilleur service public possible à l'utilisateur. Entre autre atteindre les objectifs fixés suivants :

- Connaître en continue, le fonctionnement et l'état structurel du système d'assainissement
- Prévenir ou identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements de ce système
- Suivre et évaluer l'efficacité des actions préventives ou correctrices engagées
- Exploiter le système d'assainissement dans une logique d'amélioration continue

Sectorisation

L'étude de diagnostic permanent sur les données de l'année 2022 est basée sur la sectorisation réalisée courant l'étude de schéma directeur. Car 38 bassins versants sont définis sur le réseau d'assainissement de Millau, La sectorisation est validée par attribution d'un moyen de mesure à l'exutoire de chaque BV. La figure ci-dessous représente les BV étudiés.

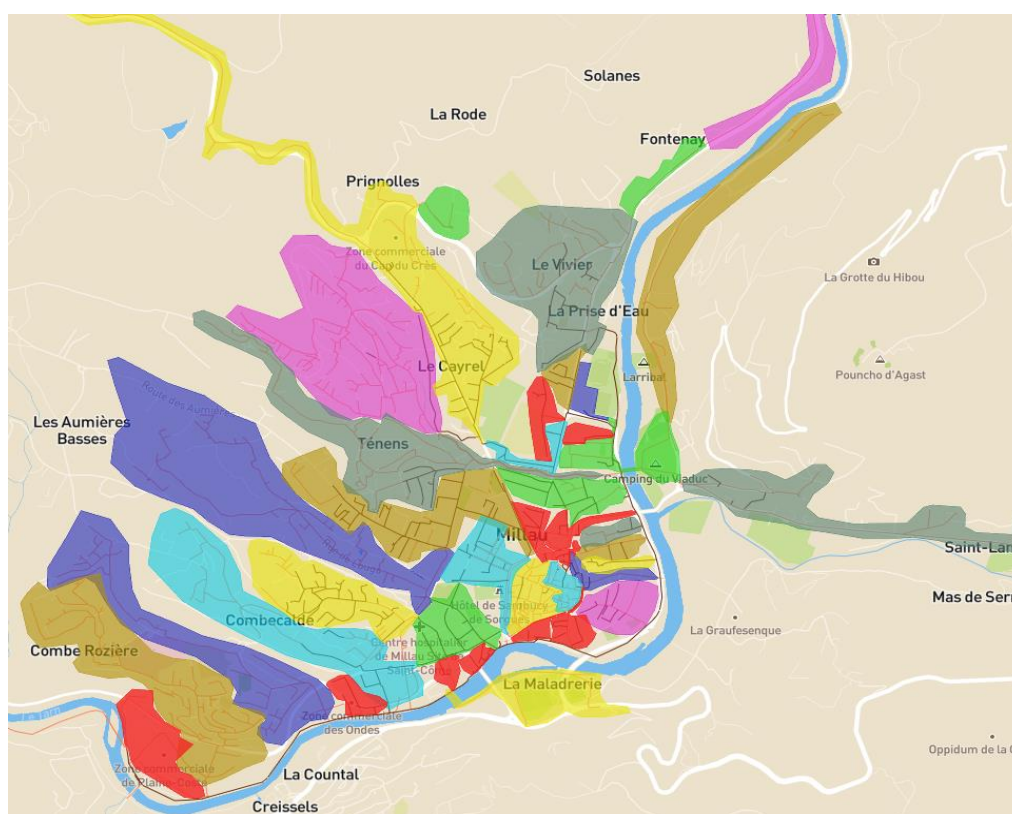


Figure : Les bassins versants étudiés en diagnostic permanent

Par rapport à l'étude réalisée l'année dernière (2022) sur les données de 2021, nous signalons la modification de la liste des équipements de mesure. Notamment la suppression des équipements suivants :

- Sonde DO Mandarous
- Les débitmètres (étude SDA)
- Sonde Saint Euzébit

La campagne de mesure couvre toute l'année 2022. La métrologie de cette étude est basée sur la liste des équipements dans le tableau ci-dessous. Toutes les sondes de système d'assainissement sont calibrées pour éviter toute erreur de mesure.

Non de la sonde	Emplacement	Amont ou aval ZB	Mesure pour	Dernier calibrage
DO Crès	DO	Amont des ZB	Diag perm	mai 2023
S Aymard	Regard	Aval des ZB	Diag perm	avril 2023
DO Rue de Roc	DO	Aval des ZB	Diag perm	Décembre 2022
S Mazars	Regard	Aval des ZB	Diag perm	avril 2023
S Bompaire	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Mandarous	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Sonde retirée
DO Ch de Gaulle	DO	Amont des ZB	Diag perm	Décembre 2022
Do Rd-pt stades	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
Do Rés. stades	DO	Amont des ZB	Diag perm	Inaccessible
S Piscine	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Richard	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Décembre 2022
DO Usine Mercier	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
S Golf	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
S Millau plage	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Jolival	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Rajol	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Toyota	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Champ Prieur	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Saunnerie	DO	Amont des ZB	Diag perm	Avril 2023
S Agora	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2023
S Av. Europe	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO J Jaurès	DO	Amont des ZB	Diag perm	Décembre 2022
DO St Antoine	DO	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Tannerie	DO	Aval des ZB	Diag perm	Décembre 2022
DO Gabriac	DO	Aval des ZB	Diag perm	Décembre 2022
Ruisseau Ladoux	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Inaccessible
S Saint Euzébit	Regard	Amont des ZB	Diag perm	Déplacée
S Talweg	Regard	Aval des ZB	Diag perm	Avril 2023
DO Paullèle	DO	Amont des ZB	Auto surveill.	Ecartée
DO Monna	DO	Amont des ZB	HS	HS
DO Ecreteur step	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Décembre 2022

DO Ectreteur Onde	DO	Aval des ZB	Auto surveill.*	Décembre 2022
-------------------	----	-------------	-----------------	---------------

Tableau : L'ensemble des équipements du réseau d'assainissement de Millau

Auto surveill. : Dans ces emplacements, les normes de calcul hydrauliques ne sont pas remplis, les volumes calculés peuvent avoir des marges d'erreurs très importante, ces points sont écartés de la campagne de mesure. Nous gardons leur affichage les calculs des volumes déversés, qui correspondent aux volumes déclarés dans l'auto surveillance.*

12 postes de relevages (PR) s'ajoutent à ces sondes pour surveiller le reste des BV, tous ces PR ont été revus sur la méthodologie d'acquisition des données volumétriques, le but est d'affiner la mesure en un pas de temps horaire, suite aux temps de fonctionnement et le débit des pompes.

En fonction de divers facteurs (alimentation, réseau, maintenance ...) la communication des données peut subir des pertes plus au moins courte. Les équipements de mesure courant 2022, notamment les PR ont enregistré des pertes de données. Le tableau ci-dessous représente les données manquantes.

BV	Nom	Janv	Fév	Mas	Avr	Mai	Jui	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc
AM-ZB	Sonde Piscine												
AM-ZB	PR Chayran												
AM-ZB	PR Manne												
AM-ZB	Sonde DO Usine Mercier												
AM-ZB	Sonde DO Charle de Gaulle												
AM-ZB	Sonde DO Jean Jaurès												
AM-ZB	Sonde DO Vieux crès												
AM-ZB	PR A75												
AM-ZB	PR Fialet												
AM-ZB	PR Saint Germain												
AM-ZB	PR Crès												
AM-ZB	Sonde DO Rés. des stades												
AM-ZB	Sonde Avenue Millau Plage												
AM-ZB	Sonde Golf												
AM-ZB	PR Cabre												
AM-ZB	PR Massebiau												

AM-ZB	PR Monna												
AM-ZB	Sonde DO Champ prieur												
AM-ZB	Sonde DO Jolival												
AM-ZB	Sonde DO Rajol												
AM-ZB	Sonde DO R-pt des stades												
AM-ZB	Sonde DO Saunerie												
AM-ZB	Sonde DO Tannerie												
AM-ZB	Sonde DO Toyota												
AM-ZB	Sonde Ruisseau Ladoux												
AV-ZB	Sonde DO St Antoine												
AV-ZB	Sonde Mazars												
AV-ZB	Sonde Place Bompaire												
AV-ZB	Sonde Agora												
AV-ZB	Sonde Avenue Europe												
AV-ZB	Sonde Talweg												
AV-ZB	PR Les Ondes												
AV-ZB	STEP Millau												
AV-ZB	Sonde DO Gabriac												
AV-ZB	Sonde DO Rue de Roc												
AV-ZB	Sonde Collège Aymard												
AV-ZB	Sonde DO Ecreteur Step												
AV-ZB	Sonde DO Ecreteur Ondes												

Tableau : Données des sondes Millau (Rouge : absentes ; Vert : données présentes)

Pour résumé, Le diagnostic de cette année 2022 est basé sur 39 équipements de mesure (11 PR, STEU et 17 sondes). Les bilans et indices du réseau seront traités sur une période avec des données complètes (juillet à décembre 2022).

Quant à la pluviométrie, le volume enregistré cette année est de l'ordre de 450mm, ce qui représente moins de 60% de bilan de 2021. Le mois de juin est le plus pluvieux avec 100mm.

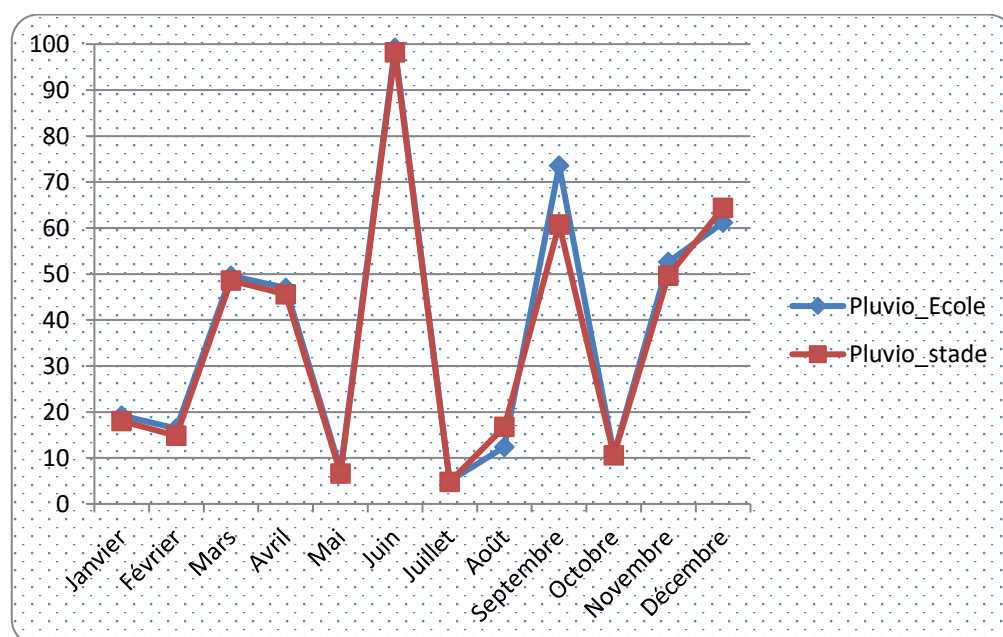


Figure : Pluviométrie interceptée en 2022

I. RESULTATS

Ci-dessous, le bilan des eaux mesurées courant le mois de juin 2022, l'outil parvient à séparer les eaux brutes en différents types que nous pouvons rencontrer dans le réseau d'assainissement ; eaux claires parasites (permanentes et météoriques) et les eaux usées strict.

Bassin versant	V brute (m ³)	V ECPP (m ³)	V ECPM (m ³)	V EU (m ³)
S. Charles de Gaulles	15 064	3 731	1 415	9 876
S. vieux Crès	3 454	269	1 009	2 176
S. Piscine	4 168	620	1 637	1 911
S. P. Bompaire	17 240	3 495	4 532	9 213
S. Agora	6 408	770	2 150	3 489
S. Av. Europe	4 056	832	276	2 948
PR. De la Cabre	17 616	125	5 497	11 994

Tableau : Volumes des eaux mesurés par quelques sondes et PR

Nous constatons que d'une sonde à une autre, le volume des eaux claires parasites varie malgré la même pluie (98mm pour le mois de juin 2022). La différence des volumes mesurés peuvent être issue de :

- Type de réseau (unitaire ou séparatif)
- Surface et sensibilité de chaque BV
- Nombre des EH dans le BV
- Présence des sources ou nappes
- Vétusté du réseau
- Etc.

Pour confirmer la problématique principale de chaque BV sensible, d'autres facteurs peuvent être calculés dont la surface active (SA), indice linéaire d'infiltration (ILI), corrélation ... Différentes données extraites du modèle construit, sont présentées dans les annexes, ils récapitulent tous les points de mesure de la campagne dont les données sont présentes.

Bilan périodique (Juin à décembre 2022)

Le taux de communication des données sur l'année 2022 atteint 93%. Ce qui représente une perte de 7%, majoritairement sur les PR vu la modification des moyens de communication courant la période de février à juin.

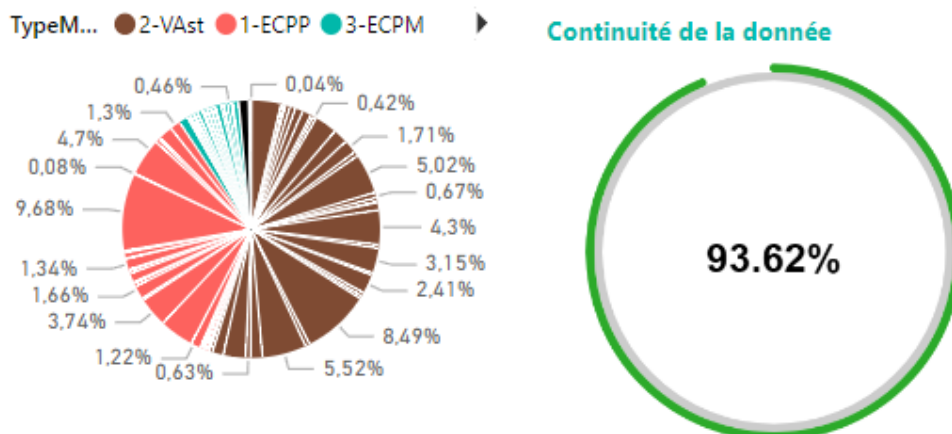


Figure 1 : taux de communication des données en 2022

La production des bilans d'ECP et les indices du réseau d'assainissement seront calés sur la période de **Juillet à décembre 2022**. Cette période présente un taux de communication quasiment complet (99%). Sur cette période nous pouvons conclure la réaction du réseau en face de la pluviométrie interceptée, le taux d'ECP (météoriques et permanentes), les indices du réseau ...

- A Millau, les bassins versants les plus sensibles aux ECPP sont :

BV	Volume d'ECP par BV (6 mois)	Volume estimé / jours
Sonde Place Bompaire	40 729	226
Sonde résidence des stades	16 407	169
Sonde DO rue de Roc	27 194	151
Sonde DO Usine Mercier	25 892	143
Sonde Golf	22 320	124 *
Sonde DO st Antoine	15 268	85
Sonde DO Charles de gaulles	15 133	84
Sonde DO Jean Jaurès	10 468	58
Sonde Mazars	8470	47
Sonde Ruisseau Ladoux	7 429	41

Tableau : BV les plus critiques par rapport aux ECPP (* autre période)

Selon les résultats ci-dessus, les apports des ECP par le réseau, représente 33% des eaux traitées par la STEU, on pense que le taux de quelques BV est surestimé par le modèle, exemple des deux BV ; DO usine mercier et Golf. Ces surestimations sont dû à la mise en charge du réseau au niveau des appareils de mesure. Les investigations complémentaires sont très importantes dans ce cadre pour valider les résultats de diagnostic permanent.

Pour les ECPM, en fonction de la hauteur et de l'intensité d'une pluie, chaque BV présente une réponse particulière, le tableau ci-dessous récapitule les données de quelques BV critiques par rapport aux ECPM. Exemple de la période entre Juillet et Décembre 2022 pour une pluviométrie totale de 215mm.

BV	Volume d'ECPM (m3)	V Moyenne (m3/mm de pluie)
PR Cabre	18 754	87
Sonde DO Toyota	14 331	67
Sonde DO Jean Jaurès	10 805	50
Sonde Golf	10 684	50
Sonde Place Bompaire	9 728	45
Sonde DO St Antoine	9 383	44

Sonde Mazars	8 274	38
Sonde rue de Roc	7 257	34
Sonde Charles de Gaulle	7 220	34
Sonde Millau plage	6 438	30
Sonde Agora	4 591	21
Sonde DO Usine mercier	2 713	12

Tableau: BV les plus critiques par rapport aux ECPM

Les bilans des ECPM expriment des volumes moins importants par rapport aux ECPP. Il est à préciser que l'année 2022 notamment la période analysée montre une pluviométrie moins importante par rapports aux années précédentes. .

Le tableau ci-dessous généralise tous les BV de Millau, les résultats sont extrait en général sur la même période (toute l'année 2020), quelques défauts de mesure ont été constatés sur quelques moyens de mesure, d'autres nécessitent une vérification sur le terrain. Les données des points non conformes ne seront pas traitées.

BV	ECP (m3)	SA (ha)	ILI (m ³ /i/km)	Linéaire (ml)	Sensibilité (m ² /ml)
Sonde Place Bompaire	42 312	5,4	19,8	9 000	6
PR Cabre	20 620	7	0,83	12 400	5,6
Sonde DO Gabriac	9 394	1,27	2,87	11 000	1,2
Sonde DO Jean Jaurès	22 251	5,76	2,2	25 842	2,2
Sonde Mazars	16 744	4	15,5	2 976	13,4
Sonde Agora	8 817	2,35	4,9	4 725	5,0
Sonde DO Toyota	16 336	12	24,7	444	270,3
Sonde Piscine	7 361	2,5	2,9	6 000	4,2
Sonde DO R-pt d. stades	5 196	1,6	18	884	18,1

Sonde DO Saunerie	4 747	1,2	9	1 275	9,4
Sonde Golf	178 824	4,7	426 !!	2 152	21,8
Sonde DO Jolival	6 854	0,7	71 !	470	14,9
Sonde Av. Millau Plage	14 811	1,5	6,2	7 365	2,0
Sonde Ruisseau Ladoux	9 611	1,15	5,4	7 524	1,5
Sonde DO Rue de Roc	34 500	3,5	14,2	10 450	3,3
Sonde DO Vieux Crès	3 352	1	1	9 678	1,0
Sonde Talweg	4 189	0,4	3,2	5 310	0,8
PR Les Ondes	2 511	0,2	6,5	1 655	1,2
Sonde DO Champ prieur	4 712	0,7	20,8	878	8,0
Sonde Collège Aymard	6 252	0,6	4,5	5 950	1,0
Sonde DO Ch. de Gaulle	22 461	4,1	3,4	24 400	1,7
Sonde Avenue Europe	7 065	0,5	4	7 952	0,6
Sonde DO Tannerie	7 677	2,1	7,3	2 135	9,8
Sonde DO St Antoine	24 652	2,9	65 !	1 270	22,8
PR Saint Germain	2 955	0,8	0,9	5 200	1,5
Sonde DO Rés des stades	16 963	0,2	1112	150	13,3
Sonde DO Usine Mercier	28 605	1,5	68	2 052	7,3
Sonde DO Rajol	630	0,3	2,2	633	4,7
PR Fialets	1 315	0,4	0,3	3 390	1,2
Sonde DO Paulèle	5 247	0,2	12,8	1 800	1,1
PR Massebiau	845	0,25	0,3	3 100	0,8

PR Monna	205	0,1	0,6	408	2,5
PR Crès	406	0,2	2,2	305	6,6
PR A75	196	0,06	0,5	305	2,0
PR Chayran	110	0	0,4	740	0
PR Manne	66	0	1	199	0

Tableau 1 : Sensibilité des BV par rapport aux ECP

Les deux points de mesure, DO Jolival et DO résidence des stades, expriment des ILI très important. Ce facteur ne peut pas être correct pour le peu de linéaire en amont (inférieur à 1km). Deux possibilités peuvent expliquer cette erreur :

- Encrassement à l'endroit de la mesure qui augmente la hauteur mesurée.
 - Retour des eaux de collecteur principal et mise en charge (effet aval)
- L'indice linéaire d'infiltration (ILI) est le rapport entre les volumes d'ECPP et le linéaire du réseau amont, la valeur est apportée à la journée. Ce facteur permet de classer la vétusté du réseau d'assainissement vis-à-vis des eaux d'infiltration. Le réseau de Millau présente un facteur qui varie entre 0 et 20 (0 pas d'ECPP et 42 trop d'ECPP). Ce large spectre peut être classé en 4 plages en fonction de l'état du réseau :

Très bonne (<5)	Moyenne (5<X<10)	Médiocre (10<X<15)	Très mauvaise (>15)
-----------------	------------------	--------------------	---------------------

- La surface active (SA) d'un bassin versant est le rapport entre le volume d'ECPM et la pluviométrie, d'une autre manière, c'est la surface de BV dont l'écoulement est récupéré par le réseau d'assainissement. Grâce à ce facteur théorique, la sensibilité des BV vis-à-vis des eaux météoriques est obtenue. Millau présente des BV de tailles différentes, et la surface active obtenue est comprise entre 0 et 10 (zéro pour BV non sensible aux ECPM et 10, très sensible). Le spectre de sensibilité des BV est le suivant :

Non sensible (<2.5)	Peu sensible (2.5<X<5)	Sensible (5<X<7.5)	Très sensible (>7.5)
---------------------	------------------------	--------------------	----------------------

- Le facteur de sensibilité (m²/ml) est un facteur calculé à partir de volume d'ECPM sur le linéaire du réseau, le but est d'apporter une idée sur les BV sensibles aux ECPM (un BV sensible avec un linéaire du réseau moins important, peut être prioriser lors des investigations complémentaires).

Nb. Ces résultats sont basés sur des calculs hydrauliques et les données des campagnes de mesure, ils nécessitent par endroit des visites de terrain, et des investigations complémentaires pour une confirmation.